

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Un accord de principe pourrait intervenir entre l'Égypte et Israël

LIBRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,60 F; Tunisie, 1,30 F; Allemagne, 1,60 F; Belgique, 1,60 F; Espagne, 1,60 F; France, 1,60 F; Italie, 1,60 F; Japon, 1,60 F; Royaume-Uni, 1,60 F; Suisse, 1,60 F; U.S.A., 1,60 F; Venezuela, 1,60 F.

5, RUE DES ITALIENS
75122 PARIS - CEDEX 02
TÉLÉPHONE 65 65 75
TÉLEX PARIS 65 65 75
TÉL. : 246-72-23

Le nouveau cabinet portugais

Lourde tâche !

« Un gouvernement de gauche avec l'accord du centre », telle est la définition que M. Mario Soares a donnée de son nouveau cabinet, dont la constitution a été annoncée le jeudi 26 janvier, Lisbonne, après un mois et demi de négociations laborieuses.

Par rapport au premier gouvernement constitutionnel que l'Égypte ait eu, le nouveau cabinet portugais est un gouvernement socialiste homogène, est l'entrée de trois ministres conservateurs, appartenant au Centre démocratique et social.

Le gouvernement devrait prêter serment le lundi 30 janvier devant le chef de l'État. Le premier ministre a indiqué qu'il défendrait son programme devant le Parlement à partir du 2 février au plus tard et affirmé que la nouvelle équipe mènerait une politique « dynamique ».

Le nouveau cabinet comprend quinze ministres (deux de moins que le précédent). Dix sont membres du parti socialiste, trois du centre démocratique et social ; il y a, en outre, un indépendant et un militaire.

Les postes les plus en vue sont occupés par MM. Victor Constancio, un technocrate socialiste de trente-quatre ans, qui devient une sorte de super-ministre de l'économie ; Sa Machado, du C.D.S., à qui revient la charge d'assurer le dialogue portugais à l'heure des négociations pour l'entrée de Lisbonne dans la Marche commune, et Luis Saiz, indépendant, celui-ci succède à M. Antonio Barreto, qui a refusé de reprendre le portefeuille de l'agriculture malgré l'invitation du président Eanes.

M. Almeida Santos, ministre inamovible depuis la révolution du 25 avril 1974, devient une sorte de vice-premier ministre.

De l'autre côté, le parti social démocrate s'est déclaré disposé à soutenir l'attitude d'opposition « sélective » qu'il avait à l'égard du gouvernement précédent. Son congrès des 25 et 26 janvier devrait permettre de lever les difficultés qui attendent M. Soares.

Les milieux économiques patronaux expriment eux aussi de réelles réserves. La Confédération des agriculteurs du Portugal a donné trois mois à la nouvelle équipe pour faire ses preuves. Réticente, également, la Confédération de l'industrie portugaise.

L'appui même des socialistes et des centristes ne paraît pas inconditionnel. M. Freitas do Amaral, président du C.D.S., a connu l'existence au sein de ce parti d'opinions divergentes sur l'opportunité d'une coopération au pouvoir. Chez les socialistes, des défiances ont été enregistrées dans le nord du pays. La convention de l'Union de la gauche socialiste et démocratique de M. Lopes Cardoso — dont devrait sortir ce week-end un mouvement destiné à occuper l'espace entre le P.S. et le P.C. — constitue un défi irritant pour M. Soares. Mais celui-ci n'a-t-il pas dit par avance qu'il préférerait les intérêts de la démocratie à ceux de son parti ?

LA POLICE TENTE DE GAGNER DE VITESSE LES RAVISSEURS DU BARON EMPAIN
(Lire page 14.)

Trois conservateurs font partie de l'équipe de M. Soares

Le président de la République portugaise, le général Ramalho Eanes, a approuvé, le jeudi 26 janvier, la composition du deuxième gouvernement constitutionnel que venait de lui présenter M. Mario Soares, secrétaire général du P.S.

La principale innovation de la nouvelle équipe, par rapport au précédent gouvernement socialiste homogène, est l'entrée de trois ministres conservateurs, appartenant au Centre démocratique et social.

Le gouvernement devrait prêter serment le lundi 30 janvier devant le chef de l'État. Le premier ministre a indiqué qu'il défendrait son programme devant le Parlement à partir du 2 février au plus tard et affirmé que la nouvelle équipe mènerait une politique « dynamique ».

Le nouveau cabinet comprend quinze ministres (deux de moins que le précédent). Dix sont membres du parti socialiste, trois du centre démocratique et social ; il y a, en outre, un indépendant et un militaire.

Les postes les plus en vue sont occupés par MM. Victor Constancio, un technocrate socialiste de trente-quatre ans, qui devient une sorte de super-ministre de l'économie ; Sa Machado, du C.D.S., à qui revient la charge d'assurer le dialogue portugais à l'heure des négociations pour l'entrée de Lisbonne dans la Marche commune, et Luis Saiz, indépendant, celui-ci succède à M. Antonio Barreto, qui a refusé de reprendre le portefeuille de l'agriculture malgré l'invitation du président Eanes.

M. Almeida Santos, ministre inamovible depuis la révolution du 25 avril 1974, devient une sorte de vice-premier ministre.

De l'autre côté, le parti social démocrate s'est déclaré disposé à soutenir l'attitude d'opposition « sélective » qu'il avait à l'égard du gouvernement précédent. Son congrès des 25 et 26 janvier devrait permettre de lever les difficultés qui attendent M. Soares.

Les milieux économiques patronaux expriment eux aussi de réelles réserves. La Confédération des agriculteurs du Portugal a donné trois mois à la nouvelle équipe pour faire ses preuves. Réticente, également, la Confédération de l'industrie portugaise.

L'appui même des socialistes et des centristes ne paraît pas inconditionnel. M. Freitas do Amaral, président du C.D.S., a connu l'existence au sein de ce parti d'opinions divergentes sur l'opportunité d'une coopération au pouvoir. Chez les socialistes, des défiances ont été enregistrées dans le nord du pays. La convention de l'Union de la gauche socialiste et démocratique de M. Lopes Cardoso — dont devrait sortir ce week-end un mouvement destiné à occuper l'espace entre le P.S. et le P.C. — constitue un défi irritant pour M. Soares. Mais celui-ci n'a-t-il pas dit par avance qu'il préférerait les intérêts de la démocratie à ceux de son parti ?

LA POLICE TENTE DE GAGNER DE VITESSE LES RAVISSEURS DU BARON EMPAIN
(Lire page 14.)

État d'urgence en Tunisie

Les troubles auraient fait plus de vingt morts

Au lendemain des graves troubles qui, le jeudi 26 janvier, ont entraîné, pour la première fois depuis l'indépendance, la proclamation de l'état d'urgence en Tunisie et du couvre-feu dans la capitale, le calme semblait rétabli, ce vendredi matin à Tunis. Aucun bilan officiel des affrontements entre police et manifestants n'a été publié, mais l'Agence France-Presse estime qu'ils pourraient avoir fait plus de vingt morts. Des déclarations survenues en lieu et place à Sousse et à Kairouan.

M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, qui avait appelé à la grève générale du 26 janvier, a déclaré ce vendredi par téléphone qu'il était « totalement isolé » par la police et que ce couvre-feu « n'avait aucune responsabilité » dans des incidents destinés, à-t-il dit, à la désorganiser. Pour sa part, le premier ministre, M. Hedi Nouira, a affirmé sa volonté de réduire « tous ceux qui, sous couvert de démocratie, sont de véritables émeutiers ».

De notre correspondant

Tunis. — Après les graves incidents de la veille, l'activité semblait reprendre à peu près normalement vendredi matin à Tunis, étroitement quadrillée par l'armée et la police. Dans le centre de la ville, beaucoup de commerçants s'affairaient à débiter les débris de leurs magasins dévastés, et les Tunisiens qui se dirigeaient vers leurs lieux de travail contemplanent les dégâts spectaculaires, résultat des affrontements de jeudi. Les forces de police et l'armée étaient plus particulièrement stationnées aux carrefours qui séparent la ville moderne de la Médina. Un cordon de militaires en tenue de combat, baïonnette au canon, encerclait complètement la place de la Caro, proche de l'entrée sud de la capitale.

La nuit, la première révolte par Tunis sous le couvre-feu, paraît avoir été calmée dans l'ensemble. Le silence qui régnait sur la « ville » depuis 20 heures, n'a été troublé que par quelques coups de feu sporadiques entendus au loin, et le bruit des véhicules de l'armée et de la police qui sillonnaient les rues.

L'explosion couvait. L'explosion couvait déjà depuis plusieurs heures. Après l'explosion, des drapeaux ont été hissés sur le théâtre mardi et mercredi, le mot d'ordre de grève générale lancé pour jeudi par la centrale syndicale U.G.T.T. a mis le feu aux poudres.

Dès le milieu de la matinée, les premiers incidents éclatèrent au cœur de Tunis entre manifestants et forces de l'ordre. Très vite ils s'étendirent à toute la ville, épargnant aucun quartier, et gagnant la proche banlieue, où sont implantées diverses industries dont les ouvriers avaient cessé le travail.

Au fil des heures, la tension montait, et des unités de l'armée étaient appelées en renfort pour appuyer les forces de police, qui semblaient en plusieurs endroits débordées, et pour garder les bâtiments publics. Aux explosions sourdes des grenades lacrymogènes se mêlaient de plus en plus fréquemment le crépitement des armes à feu.

MICHEL DEURÉ.
(Lire la suite page 3.)

M. Giscard d'Estaing en Bourgogne

Le « bon choix pour la France » était « connu d'avance » observe le R.P.R.

En terme de son voyage en Bourgogne M. Valéry Giscard d'Estaing devait faire connaître vendredi soir 27 janvier, à 19 heures, la manière dont il apprécie la situation politique à quarante-quatre jours du premier tour des élections législatives.

Le discours radiotélévisé de Verdun-sur-le-Doubs répond à l'engagement que le président de la République avait pris dès le 8 février 1977 lorsqu'il avait déclaré à Ploufré (Morbihan) : « Bien entendu, je dirai le moment venu où est le bon choix pour la France ».

Comme l'observe le R.P.R. dans la Lettre de la Nation, ce « bon choix », « sans prendre, trop de risques, on peut dire qu'il était connu d'avance ».

En lançant dès jeudi à Auxerre « les trois mots d'ordre » de « ouverture », de « effort » et de « unité », et en dénonçant ceux qui prétendent « que le temps n'est pas nécessaire, que l'on peut tout faire tout de suite », M. Giscard d'Estaing a quelque peu défilé son intervention solennelle de Verdun-sur-le-Doubs, mais il n'a pas surpris, puisque ce langage est celui qu'il a tenu lors de son voyage en Bourgogne, et qu'il est installé à l'Élysée.

A l'ouverture de la campagne officielle des précédentes élections législatives, Georges Pompidou s'était clairement et doublement engagé lorsqu'il avait déclaré le 5 février 1973 dans son entretien télévisé avec M. Jacques Alexandre aujourd'hui collaborateur de M. Raymond

Barre : « C'est un duel entre, d'un côté, ce que nous appelons l'union de la gauche, et de l'autre, tous les autres... Qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce à quoi je crois et tout ce que le peuple français a approuvé soigneusement ».

Il n'est certes pas question que M. Giscard d'Estaing se « rende » de quelque manière que ce soit, mais on voit mal qu'il puisse se « marquer » aussi catégoriquement que son prédécesseur dans la mesure où il n'y a rien de commun entre la V^e République pompidolienne et la V^e République giscardienne.

S'engager trop nettement, jeter son mandat dans la balance ce serait se lier indissolublement à une majorité sortante dont tous les sondages montrent qu'elle n'a pas le vent en poupe.

RAYMOND BARRILLON.
(Lire la suite page 10.)

Remous dans la C.G.T. ?

par GEORGES SÉGUY (*)

La C.G.T. est-elle restée dans son rôle d'organisation syndicale indépendante en publiant le bilan de ses dernières rencontres avec les partis de gauche ?

Ce bilan est-il objectif ou mensonger ? Ces deux questions font présentement l'objet de commentaires tels qu'il est devenu nécessaire d'y répondre de façon claire et précise et d'en discuter ouvertement, dans la C.G.T. et en dehors d'elle.

Alors que trois des partis de gauche, sur les quatre que nous avons rencontrés, ne nous ont adressé aucun reproche, la direction du parti socialiste a condamné en termes vifs notre démarche et nous accuse d'avoir fait un compte rendu inexact de notre rencontre avec ses représentants.

L'acte de rencontrer les partis de gauche fut avancé lors de la réunion de la commission exécutive de la C.G.T. du 18 octobre. Le comité confédéral national des 6 et 7 décembre en a fait une décision. C'est dire qu'elle a été mûrement réfléchie.

Il était bien entendu qu'il ne s'agissait ni d'une mission de conciliation ou d'arbitrage, ni d'une visite de courtoisie. La bureau confédéral a été clairement mandaté par le comité confédéral national (C.C.N.) pour exposer franchement aux partis le point de vue de la C.G.T., faire le bilan objectif des points de convergence et de divergence entre la C.G.T. et les partis, verser ces conclusions dans le débat lancé par la C.G.T. : « Pour que vive le programme commun... »

Il était bien entendu qu'il ne s'agissait ni d'une mission de conciliation ou d'arbitrage, ni d'une visite de courtoisie. La bureau confédéral a été clairement mandaté par le comité confédéral national (C.C.N.) pour exposer franchement aux partis le point de vue de la C.G.T., faire le bilan objectif des points de convergence et de divergence entre la C.G.T. et les partis, verser ces conclusions dans le débat lancé par la C.G.T. : « Pour que vive le programme commun... »

Il est vrai que les Espagnols sont bien différents de ce qu'ils étaient alors. Ils ne connaissent plus l'effroyable misère qui engendra la révolte et la violence. S'ils étaient réputés pour leur extrême, ils se montrent désormais, et jusqu'à preuve du contraire, modérés et réalistes. Tout indique qu'ils ont tiré un trait sur le passé, et les opposants d'hier, en s'asseyant dans le même hémicycle, ne font qu'exprimer ce désir général de coexistence.

Lorsque M. Alfonso Guerra, numéro deux du parti socialiste, interpelle au Congrès le ministre de l'Intérieur, M. Martín Villa, et lui rappelle son passé franquiste, il fait mauvaise impression. Lorsque MM. Fraga Iribarne et Santiago Carrillo, à la même tribune du Congrès échangeront des allusions à la guerre civile, ils se feront rabrouer par la presse, et le dirigeant communiste, en reculant aussitôt, montrera qu'il a visiblement « dérapé ».

Il était bien entendu qu'il ne s'agissait ni d'une mission de conciliation ou d'arbitrage, ni d'une visite de courtoisie. La bureau confédéral a été clairement mandaté par le comité confédéral national (C.C.N.) pour exposer franchement aux partis le point de vue de la C.G.T., faire le bilan objectif des points de convergence et de divergence entre la C.G.T. et les partis, verser ces conclusions dans le débat lancé par la C.G.T. : « Pour que vive le programme commun... »

Le plaisir d'être espagnol

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Les obsèques de M. Joaquín Viola Sauret, ancien maire de la ville, assassiné avec son épouse, ont eu lieu jeudi 26 janvier à Barcelone dans un climat tendu. Des incidents ont marqué la cérémonie, à laquelle assistaient notamment MM. Martín Villa, ministre de l'Intérieur, et Tarradellas, président de la Généralité de Catalogne. Un millier de personnes massées devant l'église ont réclamé la démission du ministre de l'Intérieur et ont crié : « L'armée au pouvoir ! ».

Notre correspondant fait ci-dessous le point de la situation en Espagne.

Madrid. — Le premier gouvernement démocratique espagnol a six mois d'existence. Six mois pendant lesquels les hommes politiques de ce pays ont fait preuve d'une capacité de négociation et d'un esprit de conciliation qui ont étonné l'Europe. Une telle sagesse est évidemment le fruit de l'histoire. Personne ici n'oublie que l'Espagne a déjà fait une autre entrée remarquée sur la scène démocratique, ni comment l'épisode est terminé. La République instaurée en 1931 s'était établie, vite aussi, sans effusion de sang, elle aussi avait restauré la Généralité de Catalogne, elle aussi avait rédigé une Constitution libérale, et ses premiers dirigeants étaient parvenus, eux aussi, à éliminer le danger militaire et à maîtriser les extrémistes des deux bords. Ses débuts avaient été si bien réussis que chacun pensait, à l'époque, que l'Espagne n'était décidément plus le pays de la « légende noire ». Or, cinq ans après, la guerre civile éclatait. Après avoir opéré un repli stratégique, les forces de la réaction prenaient leur revanche.

DENIS PERIER DAVILLE
Ancien président de la Société des Rédacteurs du FIGARO

La liberté de la presse n'est pas à vendre
La liberté d'information est-elle encore possible face aux puissances d'argent et aux pouvoirs politiques ?
Coll. Actuels dirigée par C. Durand / 256 pages / 42 F

« JULIA », DE FRED ZINNE MANN

Deux femmes dans l'histoire

Un cinéaste, âgé de soixante-dix ans, discret, modeste, bien que tout auréolé du prestige hollywoodien, vient de réaliser le plus beau film de femmes qu'on puisse voir actuellement. Avec le concours de deux actrices, Jana Fonda et Vanessa Redgrave qui n'ont jamais interprété de rôles si intenses, si émouvants, c'est Fred Zinnemann.

La République Croix (tiré d'un roman d'Ann Seghers) où il montrait l'Allemagne sous l'ordre national-socialiste, les Anges marqués, où il témoignait sur la sort des enfants d'Europe déportés, nous l'avaient fait découvrir, après la guerre. Devenu, par la suite, l'homme des grands succès commerciaux : le train sifflera trois fois, Tant qu'il y aura des hommes, Au risque de se perdre, Un homme pour l'éternité, Fred Zinnemann n'avait pourtant jamais cessé de traiter des thèmes moraux, de approfondir la prise de conscience indi-

viduelle. Julia renoue ouvertement avec son inspiration primarière. Tiré d'une nouvelle de Lillian Hellman (dans un recueil, Pandémonium, publié aux Éditions de la Pléiade, ce qui n'a pas empêché de lui donner le statut de roman), ce film raconte l'histoire de jeunesse de celle-ci avec « Julia » (dont le vrai nom n'a jamais été révélé), fille de la haute bourgeoisie new-yorkaise qui rompit avec son milieu pour participer, en Europe, à la lutte antifasciste.

En 1937, Lillian Hellman, devenue auteur dramatique célèbre, reçoit, à Paris, un message de Julia qu'elle n'a pas revue depuis des années. Celle-ci lui demandera de lui apporter, à Berlin, manifestement, une grosse somme d'argent destinée à la résistance intérieure. Lillian Hellman s'engage dans l'aventure.

JACQUES SICLIER.
(Lire la suite page 22.)



idées

VIOLENCE ET RÉPRESSION

Plaidoyer pour les victimes

par
JEAN-LOUIS BISMUTH
et DAVID RUZIE (*)

RARÉMENT, une convention internationale, en l'occurrence la Convention européenne sur la répression du terrorisme, signée il y a tout juste un an, le 27 janvier 1977 par la France et seize autres pays membres du Conseil de l'Europe, aura suscité autant de polémiques et de passions. Celles-ci, au-delà de leur caractère disparate, se réclament d'un principe commun : la défense des droits de l'homme.

N'est-il pas temps, dès lors, de rappeler que la défense des droits de l'homme ne saurait être limitée aux auteurs ou complices directs de violence grave, mais doit, également, tenir compte des victimes de tels actes ?

Les griefs développés à l'encontre de la convention s'articulent autour de deux thèmes essentiels : cette convention serait contradictoire en ses termes et, de surcroît, empreinte d'hypocrisie patente. Or il s'agit là, à notre sens, d'un procès d'intention fait à un accord international qui, en vérité, se signale tant par sa cohérence que par son honnêteté que l'on se place au plan de son domaine ou de sa mise en œuvre de la convention.

Deux dispositions (art. 1^{er} et 2) de la convention européenne ont été les cibles principales des adversaires de ce traité. On rappellera que les articles en cause refusent l'un, à titre principal (art. 1^{er}), l'autre, à titre facultatif (art. 2), le caractère d'infraction politique, au regard du droit de l'extradition, aux actes qu'ils énumèrent respectivement. Les détracteurs de la convention voient dans ces dispositions une régression juridique, bouleversant la tradition des Etats occidentaux, dans la mesure où les textes en cause opéreraient une confusion — rétroactive des régimes totalitaires — entre les infractions politiques et celles de droit commun. Il convient de faire justice de cette argumentation particulièrement tendancieuse.

En effet, en refusant l'étiquette politique aux infractions qu'ils recensent, les articles 1^{er} et 2 précités, loin de remettre en cause la règle traditionnelle de non-extradition en matière politique, reflètent, en réalité, deux préoccupations majeures qui précèdent ladite règle.

Le droit de l'extradition a été, constamment, animé par le souci de refuser le bénéfice de ladite règle aux actes de terrorisme qui, au-delà des tergiversations dont leur définition a été l'objet, semblent pouvoir s'analyser en des actions de nature à provoquer un sentiment d'épouvante collective. Cette préoccupation, déjà perceptible au siècle dernier, a de même, inspiré de multiples conférences de droit pénal international, ne serait-ce pour s'en tenir à la plus récente, que celle de Budapest de 1974. Or, dans leur ensemble, les infractions visées aux articles 1^{er} et 2 précités, ne constituent-elles pas des actes susceptibles d'engendrer une terreur dans la population civile ?

Un autre dénominateur commun à ces mêmes infractions mérite d'être souligné : toutes constituent des atteintes aux droits inaliénables de la personne humaine (droit à la vie, à la liberté, à la sûreté) garantis par la Convention européenne des droits de l'homme de 1950. Or l'interférence des droits de l'homme est une donnée essentielle du droit contemporain de l'extradition. De fait, nombre de conventions bilatérales refusent la qualification politique aux crimes d'homme de 1950. De même l'article 3 de la Convention européenne d'extradition de 1957 (tel qu'il a été précisé par le protocole additionnel de 1970) commande de refuser l'étiquette politique aux infractions graves au

par
JEAN-LOUIS BISMUTH
et DAVID RUZIE (*)

sens des conventions humanitaires de Genève de 1949, parmi lesquelles figurent, entre autres, l'homicide intentionnel, les atteintes graves à l'intégrité physique, la prise d'otages.

Soit ! rétorqueront certains. Mais il est, néanmoins, dans la Convention européenne une innovation dangereuse : les Etats requis d'extradition sont « pieds et poings liés ». En réalité, les liens juridiques que tresse ce traité ne sont pas aussi contraignants que l'on croit et le présent article plan de la mise en œuvre de la convention.

Un garde-fou irrédutable

A ce plan, ce sur quoi il faut mettre l'accent est que l'Etat, lié par la Convention, ne perdrait pas, pour autant, toute latitude d'action dans la lutte contre le terrorisme, sur le terrain, tant du droit pénal international que du droit public interne.

S'agissant du droit pénal international, certaines dispositions du traité ne doivent pas être arbitrairement minimisées, voire passées sous silence. Ainsi, l'article 5 formule une clause, devenue classique dans le droit de l'extradition — dite de « détournement de procédure », — en vertu de laquelle l'Etat requis n'est pas tenu d'extraditer lorsqu'il a des raisons sérieuses de croire que la demande d'extradition, motivée par une infraction visée à l'article premier ou second de la convention, a été présentée dans le but de punir une personne pour des considérations de race, de religion, de nationalité ou d'opinions politiques. De même, la participation comme auteur ou co-auteur ou complice des personnes objets d'une demande d'extradition demeure rigoureusement liée aux qualifications de droit pénal de l'Etat requis, telles qu'elles sont souverainement appréciées par ses juridictions.

Autrement dit, il y a là, assurément, un garde-fou irrédutable qui ferait, ainsi, échec à la livraison, par la France, à un Etat étranger d'une personne poursuivie ou condamnée dans ce pays, pour simple sympathie à une manœuvre terroriste, puisqu'une telle sympathie ne constituerait pas, en droit pénal français, ni une coalition ni un acte de complicité. De surcroît, les articles 8 et 7 de la convention, faisant application de la maxime « aut delicta, aut poenae », interdisent aux Etats contractants le choix entre l'extradition et délinquant et sa poursuite devant leurs tribunaux.

Sous l'angle du droit public français, il est fallacieux d'écarter, avec persistance, de la violation flagrante, par la Convention européenne, de la tradition du droit d'asile, droit que, traditionnellement, ceux qui invoquent l'argument, établissent de définir. Et pour cause. Car, en quoi consiste le droit d'asile, consacré par le préambule de la Constitution française de 1946 ? Ce dernier texte reconnaît à toute personne « persécutée en raison de son action en faveur de la liberté » l'accueil sur le sol de France. Cette formule peut être rapprochée de la définition du « réfugié », que donne la Convention de Genève de 1951. Ce traité, en effet, vise à cet égard celui qui craint « avec raison d'être persécuté du fait de ses opinions politiques ». Autrement dit, seuls sont titulaires du droit d'asile les personnes coupables de délits d'opinion.

Arrivé au terme de cette brève analyse juridique, on demeure confondu devant le renfort massif et de qualité, apporté par la Ligue des droits de l'homme au courant d'idées hostile à la Convention. Une fois encore, cette organisation semble s'être laissée engager dans un mauvais combat. N'avait-elle pas, en effet, dans les années 50, mais contre la Convention européenne des droits de l'homme ? A bien des égards, et notamment, pris position contre la Convention européenne des droits de l'homme ? A bien des égards, et notamment, pris position contre la Convention européenne des droits de l'homme ? A bien des égards, et notamment, pris position contre la Convention européenne des droits de l'homme ?

Y A-T-IL UN BON TERRORISME ?

par V.-V. STANCIU (*)

CATILINA vainqueur peut devenir César. César vainqueur devient Catilina.

Lorsqu'ils réussissent, les terroristes deviennent de grands hommes et font l'histoire.

Lorsqu'ils échouent, ce sont des aventuriers ou des criminels ordinaires qui subissent l'histoire. Les aboutissements sont droits pénal de l'Etat requis, telles qu'elles sont souverainement appréciées par ses juridictions.

C'est le critère pragmatiste des valeurs dans toute sa brutalité.

Contre le terrorisme, Trotski a judicieusement dit :

« Les classes de l'Etat capitaliste traversent des moments nouveaux pour remplacer ceux qui ont été tués, et le mécanisme restera entier ; la terreur détruit quelques capitalistes et non pas le capitalisme. »

Y avait-il cependant un bon terrorisme ?

Comment Lénine est-il devenu le partisan et même le théoricien du terrorisme ? L'événement qui le détermina à adopter cette méthode dans la lutte politique fut la sanglante répression tsariste d'une manifestation de deux cent mille tra-

vailleurs le 9 janvier 1905 à Saint-Petersbourg.

Le bilan de la répression fut chiffré à cinq cents morts et trois mille blessés.

Lénine, alors émigré politique en Suisse, envoya tout de suite à ses camarades de Russie des lettres sur le thème : « Le marxisme ne repousse aucune forme de lutte. » Plus tard, après la manifestation de janvier 1906, commandait la lutte légale, il écrivait la stratégie du combat terroriste. Dans ses lettres expédiées de Genève à ses partisans, il leur dit :

« Crachez sur tous les plans, envoyez toutes les fonctions, les droits, les principes au diable, donnez à chaque groupe les formules de bonhe courtes et simples. »

« Quand Avramov et ses collègues tuèrent Maria Spiridonova, c'est la dictature unitaire et politique qui s'exerça sur le peuple. »

« Quand le peuple révolutionnaire us de violence contre Avramov et ses partisans, il y a dic-

tature du peuple révolutionnaire. »

C'est une habileté juridique de condamner la nature de l'infraction comme critère décisif du crime politique. Le résultat en est la diminution, jusqu'à la disparition, des crimes politiques.

Un châtiment, même enragé, reste un châtiment. Le mobile doit constituer le critère distinguant le crime de droit commun du crime politique.

Les moyens de prévenir le terrorisme sont nombreux. S'écarter le fanatisme, éviter les tensions, pardonner les petites infractions et tolérer la colère. Interdire, elle se transforme en haine et celle-ci en désespoir.

Le désespoir est une dynamique psychique. Les hommes qui n'ont rien à perdre sont dangereux pour la collectivité et pour eux-mêmes.

Contre le terrorisme décliné il n'y a qu'un remède : un autre terrorisme plus fort.

Staline avait supprimé les précautions de l'Union soviétique. On peut dire qu'en U.R.S.S. les seuls chefs qui subsistent sont les chefs d'accusation. Cependant le tyran soviétique comme aussi Franco, le tyran espagnol, malgré les montagnes de baines dressées contre eux, sont morts comme d'hommes gens, de leur mort naturelle. Le prestige de la force et la fascination qu'elle exerce réalisent de véritables miracles.

L'affaiblissement de l'autorité peut être fatal aux dictateurs.

En Russie, Alexandre I^{er} avait essayé de rétablir l'autorité à la suite de l'influence française. Il voulait créer un parlement et des lois constitutionnelles. Les conspirations des nihilistes n'ont pas manqué.

Alexandre II, qui signa la paix avec la France après la guerre de Crimée, abolit le serfage. Il fut assassiné par les nihilistes en 1881.

Armand Calmeson, premier ministre de Roumanie sous la dictature de Carol II, fut assassiné lorsqu'il essaya d'adopter le comportement d'un chef de gouvernement.

Le vice majeur de la démocratie est le courage à sens unique des chefs. Ils ont le courage de supporter les injures, les diffamations, la prison et même la mort. Pourtant, ils ne sont pas capables de réagir d'une manière forte, donc efficace, contre les violences.

(*) Avocat au barreau parisien, chargé d'enseignement universitaire.

DE LA DÉFENSIVE A L'OFFENSIVE

par FÉLIX GUATTARI (*)

LA liste des militants d'extrême gauche emprisonnés ou poursuivis en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, au Portugal, dans toute l'Europe, s'allonge de façon impressionnante. En Allemagne, si comme tout l'indique, les prisonniers de Stammheim ont été exécutés, cela signifie qu'on a rétabli le plein de mort, mais sous une forme clandestine. Il n'y aurait rien d'absolument nouveau dans cette pratique, puisqu'elle était déjà monnaie courante en France, par exemple pendant la guerre d'Algérie. En France, au mépris des lois sur l'extradition et sur l'asile politique, le gouvernement a livré l'avocat Klaus Croissant à la machine répres-

sive allemande ; et Giscard d'Estaing, dans la foulée de son « exploit », a proposé à Bruxelles la constitution d'un « espace juridique européen ».

Jusqu'où ira la montée de cette vague répressive ? Annonce-t-elle le retour du fascisme ? S'agit-il d'un phénomène transitoire qu'une « poussée » contrainte de la gauche européenne parviendra à enlever ? Est-ce seulement l'investigation du capitalisme germano-américain qui sont conduites les offensives actuelles au sein des divers pays européens ?

Des notions qui allaient de soi

C'est pour aborder ces questions et, si possible, pour tenter de les dépasser qu'à l'initiative de plusieurs dizaines de groupes, collectifs et communautés d'Allemagne fédérale, une rencontre internationale a lieu à Berlin les 27, 28 et 29 janvier et que, ultérieurement, se tiendra un vaste rassemblement fin juin début juillet, probablement à Francfort (1).

Il est nécessaire de repenser toute une série de notions qui semblaient aller de soi : en particulier, les relations internationales ne peuvent plus être conçues comme des entités indépendantes les unes des autres, et les relations nationales ne peuvent plus être ramenées à des blocs politiques de droite et de gauche. Des « multinationales » et des lobbies de toutes acries, de toutes dimensions, manipulent comme à loisir les gouvernements, les Etats-majors des parties et des syndicats, et, en fait, la plupart des problèmes importants — par exemple ceux qui relèvent de l'écologie — tendent à se poser à la fois à une échelle mondiale et à une échelle socialement microscopique, au niveau de l'individu, de la famille, du voisinage, du quartier.

De nombreuses questions de mode de vie, de mourir, qui semblaient hier complètement marginales ou ne dépendent que de spécialistes, deviendront à l'avenir, semble-t-il, des enjeux politiques de plus en plus décisifs. Par ailleurs, la résistance à des formes d'exploitation du travail, dont l'importance hier était à jouer un rôle de plus en plus grand dans les luttes sociales : le travail des femmes, des immigrés, des jeunes, le travail à temps partiel, le travail métrinaire, le travail « noir ». Mais le mouvement ouvrier qui s'est organisé pour la défense des exploités traditionnels du capitalisme est loin d'avoir une attitude claire à l'égard de ces questions.

Une alliance est-elle cependant concevable entre les « vieilles classes ouvrières » et les nouveaux mouvements de libération, toutes ces femmes, tous ces jeunes, ces déviants, ces psychotisés, ces minorités sexuelles, linguistiques, qui n'acceptent plus la condition qui leur est faite dans la société actuelle ? Il est impossible aujourd'hui de faire une nette séparation entre ce qui relève de la revendication salariale et ce qui relève de questions politiques et de violence. Spinoza, malgré son impitoyance à l'ordre du jour tous ces mouvements de marginaux, ces minorités, ces « autonomes », c'est bel et bien un changement radical de société.

A côté des modes d'assujettissement par le salariat, par la légalité bourgeoise, par la police, l'en-

mée, etc., le pouvoir d'Etat s'appuie sur des systèmes d'aliénation impliquant que l'individu non seulement s'en remet à ces différents autorités, mais également qu'il se fasse pour son propre compte et pour son entourage l'agent du contrôle social.

Et de plus en plus, le mouvement ouvrier et les masses sont sollicités de s'associer à ces entre-prises de normalisation (par exemple, en Italie, le P.C.I. appelle les ouvriers à participer à la dénonciation des éléments incontrôlés, ou en Allemagne, des jeux télévisés conduisent à une déflation de masse). Une répression douce, de plus en plus systématique et sournoise, est diffusée dans tous les pores de la société, en complément de la répression brutale, directement exercée par l'Etat, contre les cas « limites », c'est-à-dire ceux qui ne vivent plus leur marginalité comme un état de fait passablement subi, mais comme le consé-

quence d'un type d'organisation sociale qui les enlèvent au combat. Les réponses des marginaux à des minoritaires et les pratiques alternatives, bien qu'elles soient peu à peu en train de transformer notre environnement politique, restent en core précaires, balbutiantes, quel quefois contradictoires. Aussi le moment est-il peut-être venu de dépasser la phase actuelle, dominée par des actions défensives (un exemple contre la répression, contre les « abus », pour le maintien du droit des avocats, du droit d'asile politique, etc.) et d'aborder des actions plus offensives pour la conquête de nouveaux espaces de liberté (par exemple sur la question des radios libres).

C'est dans cet esprit que sont organisés les rassemblements de Berlin et de Francfort et que dans divers pays européens des comités de liaison ont été créés pour la répression et pour de nouveaux espaces de liberté sont en train d'être mis en place. Ces initiatives ont pour objet :

1. — De favoriser le lien entre les différents collectifs existants aux niveaux nationaux et internationaux (par exemple, création d'une coordination européenne des radios libres, d'une agence de presse alternative) ;

2. — De mettre en circulation des matériaux d'information et de réflexion sur le développement de la répression en Europe ;

3. — De soutenir directement par des assemblées, des meetings, des journées... d'étude, des rassemblements nationaux et internationaux, les propositions qui tendent à un élargissement de l'information sur ces questions ;

4. — De dénoncer auprès de l'opinion internationale un certain nombre de cas particulièrement scandaleux de répression (exemple : la création d'une commission internationale d'enquête sur la mort des prisonniers de Stammheim).

(*) Médecin psychiatre.

(1) Renouvellement sur le programme et les conditions de séjour : Centre au Centre, 9, rue de Condé, 75006 Paris ; Téléphone entre 16 heures et 20 h, 30, tous les jours, au 533-09-92.

La non-résistance à la violence fait autant de mal à la collectivité que les abus et les actes de violence. Spinoza, malgré son profond sentiment moral et religieux, condamne la non-résistance à la violence dans un Etat sain.

Nous n'avons pas le droit d'être naïfs et d'oublier que la paix sociale comme aussi la paix entre nations est conditionnée par l'équilibre des forces. « Les méchants craignent les méchants », disait Fénelon. Les désarmements matériels et moral, pour ne pas constituer des pièges et créer des victimes, doivent être universels, réciproques et simultanés.

Le désespoir est une dynamique psychique. Les hommes qui n'ont rien à perdre sont dangereux pour la collectivité et pour eux-mêmes.

Contre le terrorisme décliné il n'y a qu'un remède : un autre terrorisme plus fort.

Staline avait supprimé les précautions de l'Union soviétique. On peut dire qu'en U.R.S.S. les seuls chefs qui subsistent sont les chefs d'accusation. Cependant le tyran soviétique comme aussi Franco, le tyran espagnol, malgré les montagnes de baines dressées contre eux, sont morts comme d'hommes gens, de leur mort naturelle. Le prestige de la force et la fascination qu'elle exerce réalisent de véritables miracles.

L'affaiblissement de l'autorité peut être fatal aux dictateurs.

En Russie, Alexandre I^{er} avait essayé de rétablir l'autorité à la suite de l'influence française. Il voulait créer un parlement et des lois constitutionnelles. Les conspirations des nihilistes n'ont pas manqué.

Alexandre II, qui signa la paix avec la France après la guerre de Crimée, abolit le serfage. Il fut assassiné par les nihilistes en 1881.

Armand Calmeson, premier ministre de Roumanie sous la dictature de Carol II, fut assassiné lorsqu'il essaya d'adopter le comportement d'un chef de gouvernement.

Le vice majeur de la démocratie est le courage à sens unique des chefs. Ils ont le courage de supporter les injures, les diffamations, la prison et même la mort. Pourtant, ils ne sont pas capables de réagir d'une manière forte, donc efficace, contre les violences.

L'innovation réside bien plutôt dans l'application de ce principe qui, à en croire les déclarations sur les ondes, conduirait à assumer automatiquement l'impunité de celui qui déstimerait personnellement en état de légitime défense. Juge-t-on le « soldat »

qui tue « l'ennemi » en temps de « guerre » ? Généralement, on le décore.

Il est à craindre que les discussions nationales et internationales, les propositions qui tendent à un élargissement de l'information sur ces questions ;

4. — De dénoncer auprès de l'opinion internationale un certain nombre de cas particulièrement scandaleux de répression (exemple : la création d'une commission internationale d'enquête sur la mort des prisonniers de Stammheim).

(*) Médecin psychiatre.

(1) Renouvellement sur le programme et les conditions de séjour : Centre au Centre, 9, rue de Condé, 75006 Paris ; Téléphone entre 16 heures et 20 h, 30, tous les jours, au 533-09-92.

CHANGER DE CAP

1968-1978

DIX ANS QUI ONT COMPROMIS LES CHANCES DE LA FRANCE

Jacques Binoche

Seghers

208 pages, 42 Francs

ROBLES AURAIENT

Etat d'urgence

EPARGNE SOUS

en bon placement

commence toujours

par une

bonne information

Depuis la SOH aux plus d'expériences

8,25 à 11,60%

taux annuel annuel

une simple demande de

sans engagement

conservons une brochure

des types de placement

position.

LE MONDE ET D'INVESTISSEMENTS

25, bd de la Chapelle 75010 P. P.

MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

soit la base des données

soit le 1^{er} LEM

SOH

Le Monde

classiers et documents

Numéro de janvier

LES PATRONS EN FRANCE

LE CONFLIT IRLANDAIS

Le numéro : 3 F

abonnement : 12 F mensuel 30 F

هكذا من الأصل

étranger

LES TENSIONS EN AFRIQUE

LES TROUBLES AURAIENT FAIT PLUS DE VINGT MORTS

L'état d'urgence est instauré en Tunisie

(Suite de la première page.)

Des manifestants, des jeunes gens pour la plupart, mais aussi des enfants et quelques adultes, avaient adopté une tactique consistant à se réunir par petits groupes d'une cinquantaine ou d'une centaine de personnes qui se dispersaient dès l'arrivée des policiers pour se rassembler en un autre point. En scandant des slogans hostiles au régime, ils tentaient de dresser des barrières au travers des rues ou s'attaquaient à coups de pierres, avec un rare acharnement, aux vitrines des magasins et aux véhicules en stationnement. D'autres, des femmes, des immenses, bom-

bardeaux de projectiles divers les forces de l'ordre. Dans les quartiers populaires, aux abords de la Médina et dans la périphérie, les désordres ont pris l'allure de véritables émeutes, et ce n'est qu'en début de soirée que Tunis, totalement déserte, sillonnée par des véhicules blindés de la police et de l'armée toutes armes braguées, retrouvait un calme apparent.

Appels aux donneurs de sang

Selon la version des services gouvernementaux ce sont des manifestants qui ont, les premiers,

fait usage d'armes à feu, obligeant ainsi les forces de l'ordre à répliquer. Aucun bilan officiel n'a été fourni. Mais l'on sait déjà qu'il doit être lourd. Dans la soirée, on signalait déjà plusieurs morts, tant du côté de la police que des manifestants, et de très nombreux blessés, ce qui a obligé les hôpitaux de la ville à lancer par radio des appels aux donneurs de sang. Les dépôts médicaux sont considérables : des centaines de vitrines brisées, des magasins saqueés, des automobiles, des camions, des cars, des véhicules de la police endommagés ou brûlés, des trottoirs défoncés, des poteaux de signalisation arrachés. Un train de banlieue arrêté aux portes de la ville par des manifestants a été entièrement détruit. Plusieurs pompes à essence ont été incendiées.

Devant cette situation unique dans l'histoire de la Tunisie, le gouvernement a décidé à 19 heures de rétablir l'état d'urgence, en vertu de la loi n° 48 de la Constitution, prévoit l'interdiction de tout rassemblement de plus de trois personnes sur les voies et les places publiques. D'autre part, le couvre-feu a été instauré de 18 h. à 5 heures du matin dans la capitale et la banlieue. Un communiqué déclare que tout contrevenant sera passible des peines prévues par la loi. Les journaux ont été interdits de publier des informations sur les faits de violence. Les dirigeants de la centrale syndicale la responsabilité des désordres, « Les manifestations, dit-on, n'étaient pas fondées sur des re-

vendications professionnelles précises. L'ordre de grève générale venant dans l'atmosphère de tension qui était entretenue depuis quelques temps par le syndicat, a été perçue par les journaux et les grandes institutions qui ont servi aux manifestants pour attaquer aux forces de l'ordre étaient entrecroisées dans ses locaux ».

L'agence Tunis-Afrique-Press a écrit : « Les dessins criminels de la direction dévotionnelle de l'U.G.T.T. ont été mis à nu. Aucun doute ne subsiste quant à l'existence d'un complot tramé pour porter atteinte à l'intégrité de l'Etat, détruire les acquis de la nation et conduire le pays à l'insurrection civile. »

Les dirigeants syndicalistes introuvables

Aucun dirigeant syndicaliste n'a répliqué. Tous demeurent introuvables. Au siège de la centrale, cependant, de ces événements pour discuter avec le président américain du problème des armes qu'ils souhaiteraient acquérir aux Etats-Unis.

A ce propos, M. Menahem Begin a déclaré, vendredi, qu'il comptait mobiliser « tous ses amis, à Washington », pour s'opposer aux fournitures d'armes américaines à l'Arabie Saoudite, estimant qu'un tel développement était « dangereux pour la sécurité d'Israël ».

■ AU CAIRE, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel, a reçu vendredi soir quatre ambassadeurs arabes pour les mettre au courant de la position égyptienne dans les pourparlers avec Israël. A cette occasion, M. Kamel a réaffirmé que les initiatives de paix du Caire n'avaient pas tourné court, mais que les négociations directes avec Jérusalem dépendaient de la capacité des Etats-Unis de trouver un compromis acceptable pour les deux camps.

Le général Abraham Tzur, seul officier israélien resté au Caire après la suspension des travaux de la commission militaire, est rentré jeudi soir en Israël. — (A.F.P.)

Sur le plan politique, des mesures seront certainement prises rapidement. Déjà, dans les cercles proches du pouvoir, on rejette sur les dirigeants de la centrale syndicale la responsabilité des désordres. « Les manifestations, dit-on, n'étaient pas fondées sur des re-

MICHEL DEURÉ

LA CRISE RHODÉSIENNE

M. Smith serait parvenu à un accord sur un « règlement interne »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — M. Smith, premier ministre rhodésien, serait sur le point d'annoncer qu'il a conclu un accord avec ses trois interlocuteurs africains — l'évêque Muzorewa, le pasteur Sibhohle et le chef Chirau — avant la rencontre prévue à Malte le 30 janvier, entre M. Owen, secrétaire au Foreign Office, M. Young, représentant américain aux Nations unies, et les coprésidents du Front patriotique dont dépend la guérilla, M.M. Mugabe et Nkomo.

En prenant Londres et Washington de vitesse, M. Smith veut tirer dans l'œil la relance en cours du plan anglo-américain de paix. Il y est invité par la prudence de son protecteur sud-africain, engagé lui-même dans une négociation plus globale avec les Occidentaux. Si, faute d'un accord immédiat acceptable, Pretoria n'accède pas à un règlement interne en Rhodésie, il n'y a pas de participation de la SWAPO, seul mouvement local reconnu par les Nations unies. — un « règlement interne » en Rhodésie aurait d'autant plus de chances d'être appuyé par M. Verster.

En outre, M. Smith est conscient de l'hostilité de la mouvance britannique : tout en s'opposant à un règlement interne, elle ne veut pas que les parties concernées, M. Owen s'est gardé de lui esquiver la porte au nez et de donner ainsi entièrement satisfaction à M.M. Mugabe et Nkomo, lesquels réclament le rejet catégorique par Londres d'un éventuel « règlement interne ».

Avec l'appui de M. Young, M. Owen maintient que le plan anglo-américain demeure la meilleure base d'un règlement mais il lui a promis en convaincant les principaux protagonistes du

conflict. M. Smith le juge inacceptable tandis que le Front patriotique revendique, comme M. Nkomo l'a rappelé mercredi avant de quitter Lusaka pour Lagos et Malte, la supervision de la période de transition, rôle dévolu par le plan anglo-américain à Lord Carver, « commissaire-résident » désigné par Londres.

L'annonce d'un « règlement interne » renforcerait sans doute la main de M.M. Owen et Young face à M.M. Nkomo et Mugabe.

Le projet envisagé par M. Smith et ses interlocuteurs africains en Rhodésie prévoit un « Conseil d'Etat » à majorité noire et un Parlement élu au suffrage universel mais dont les pouvoirs seraient, pendant une période de huit ans au moins, sérieusement limités par une série de garanties constitutionnelles — accordées à la minorité européenne : représentation parlementaire fixée à l'avance (38 sièges sur 100) et assortie d'un droit de regard sur la majorité de la loi et des finances. Sans doute, sous la forme de l'octroi à des Européens des portefeuilles clés de la défense et de l'intérieur au sein d'un gouvernement multiracial. Ce règlement rassemblerait au « plan Kissinger » de 1976.

Seul à se battre contre l'armée de M. Smith, le Front patriotique refuse d'accorder, même à titre provisoire, des privilèges à la minorité européenne au sein d'un Zimbabwe indépendant. Il réclame, en outre, le démantèlement des forces de sécurité de Salisbury

J.-C. P.

Le conflit dans la Corée

LES SOMALIENS PRÉSENTENT A LA PRESSE UN CUBAIN CAPTURÉ DANS L'OGADEN

Mogadiscio (A.P.). — Un soldat cubain capturé par les forces somaliennes dans l'Ogaden, le dimanche 22 janvier, a été présenté à des journalistes de la radio somalienne, à Jijiga, à environ 80 kilomètres du front.

Selon Radio-Mogadiscio, le prisonnier, Orlando Carlos, qui serait originaire de La Havane, a été capturé à Harrar, quartier général de la troisième division éthiopienne. Trente de ses compatriotes, parmi lesquels leur commandant, le lieutenant Nicolas, auraient été tués au cours de combats. Cette annonce constitue la

première confirmation que des Cubains ont participé aux engagements. L'Éthiopie a toujours affirmé que les Cubains présents sur son territoire faisaient partie d'équipes médicales d'assistance.

Selon la radio somalienne, le prisonnier aurait révélé avoir gagné Addis-Abeba par avion, via Rabat, sans préciser la date de son départ de La Havane. Le prisonnier cubain et les corps de ses camarades tués au combat devraient être présentés à la presse étrangère à Harar, au nord-ouest de la Somalie.

EPARGNE SOBI

un bon placement commence toujours par une bonne information

Depuis 20 ans, la SOBI offre aux prévoyants plusieurs formules d'épargne adaptées à chaque cas.

8,25 à 11,60%

taux actuariel annuel brut

Sur simple demande de votre part - et cela sans engagement - nous vous adresserons une brochure très complète des types de placement mis à votre disposition.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

26, bd d'Italie 704 A - B.P. 31

MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)

Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM7



Le Monde

numéros et documents

Numéro de janvier

LES PATRONS EN FRANCE

LE CONFLIT IRLANDAIS

Le numéro : 3 F

Abonnement un an (10 numéros) : 30 F

PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CAIRE ET JÉRUSALEM

L'Égypte et Israël seraient sur le point de parvenir à un accord de principe sur un règlement d'ensemble

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Le Caire et Jérusalem seraient sur le point de parvenir à un accord de principe sur un règlement d'ensemble. Les négociations, cependant, de ces événements pour discuter avec le président américain du problème des armes qu'ils souhaiteraient acquérir aux Etats-Unis.

A ce propos, M. Menahem Begin a déclaré, vendredi, qu'il comptait mobiliser « tous ses amis, à Washington », pour s'opposer aux fournitures d'armes américaines à l'Arabie Saoudite, estimant qu'un tel développement était « dangereux pour la sécurité d'Israël ».

■ AU CAIRE, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel, a reçu vendredi soir quatre ambassadeurs arabes pour les mettre au courant de la position égyptienne dans les pourparlers avec Israël. A cette occasion, M. Kamel a réaffirmé que les initiatives de paix du Caire n'avaient pas tourné court, mais que les négociations directes avec Jérusalem dépendaient de la capacité des Etats-Unis de trouver un compromis acceptable pour les deux camps.

Le général Abraham Tzur, seul officier israélien resté au Caire après la suspension des travaux de la commission militaire, est rentré jeudi soir en Israël. — (A.F.P.)

La deuxième conférence du « Front de la fermeté » aura lieu les 2 et 3 février à Alger

De notre correspondant

Alger. — La deuxième conférence du « Front de la fermeté » se tiendra à Alger, les 2 et 3 février prochains, avec la participation de l'Algérie, de l'Irak, de la Libye, de la Syrie, du Yémen du Sud et de l'O.L.P. a-t-on appris de bonne source jeudi 26 janvier. Elle sera précédée, les 25 et 26 janvier, d'une conférence de presse à Alger, au cours de laquelle les dirigeants du Front de la fermeté se réuniront pour discuter de la situation actuelle des négociations Sadate-Begin. On souligne qu'il n'y a pas lieu d'opposer le « Front de la fermeté » à un « front du silence » qui serait constitué par des pays modérés, car, dit-on ici, la visite du président Boumediène au Proche-Orient lui a permis de constater qu'aucun dirigeant, ni-il modéré, n'est prêt à transiger sur l'avenir des Palestiniens et de Jérusalem, sous peine d'être désavoué par l'opinion publique arabe. On estime à Alger que le « Front de la fermeté » constitue la « colonne vertébrale » du monde arabe opposé à une capitulation.

Israël

LES AUTORITÉS RENDENT PUBLIC L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE UN JOURNALISTE ACCUSÉ D'ESPIONNAGE

Le ministère israélien des affaires étrangères a rendu public jeudi 26 janvier les principaux points de l'acte d'accusation formulé contre le journaliste chypriote grec Panayiotis Paschalis, soupçonné d'espionnage et arrêté en Israël au début de la semaine dernière. Cet acte d'accusation a été communiqué au gouvernement chypriote à la demande de ce dernier. M. Paschalis est accusé principalement d'avoir entretenu des contacts avec les représentants de l'O.L.P. à Chypre, « importés » de l'organisation, de s'être procuré à leur intention des annuaires statistiques gouvernementaux, des guides touristiques et des journaux israéliens. Tous jours selon l'acte d'accusation, M. Paschalis aurait, à partir de mars 1977, pris trois cent quarante photos d'objets possibles pour des actes terroristes, notamment des cinémas, des théâtres, des restaurants, des supermarchés, des gazomètres, des installations ferroviaires et des hôpitaux.

En ce qui concerne le journaliste israélien HANS LEBRECHT, appréhendé en même temps que M. Paschalis, il est essentiellement accusé de complicité et d'avoir facilité la tâche de son confrère. — (A.F.P.)

Recherche d'une plate-forme commune

Ce deuxième « sommet » devrait se dérouler dans de meilleures conditions que le premier, dans la mesure où l'Algérie a réussi, sinon à réconcilier la Syrie et l'Irak, du moins à les rapprocher en les persuadant que rien ne pourra être entrepris valablement dans la région sans un minimum d'intente et une plate-forme commune.

On indique, en outre, que tous les pays visités par M. Boumediène ont réaffirmé leur attachement aux « sommets » d'Alger en 1972 et de Rabat en 1974, reconnaissant l'O.L.P. comme « unique représentant légitime du peuple palestinien ». Enfin, le roi Hussein lui-même, lors de ses entretiens avec le président Boumediène, a déclaré qu'il n'avait pas de revendications sur la Jordanie, et rappelé le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

PAUL BALTA.

Liban

● L'appel du Front libanais (conservateurs chrétiens), une grève générale est observée ce vendredi 27 janvier à Beyrouth. Et dans les autres localités du secteur chrétien du pays « en vue de demander le retour des habitants du village de Damour dans leurs foyers ». Damour avait été occupé et en grande partie détruit par les forces palestino-progressistes en janvier 1976, en riposte à l'occupation et la destruction de la Garantaine (enclave pro-Palestiniens située en secteur est de Beyrouth) par les milices chrétiennes. Le village est aujourd'hui habité par les réfugiés du camp palestinien de Tall-Al-Zaatar, lui-même occupé par les conservateurs chrétiens le 12 janvier 1976. La grève pour Damour coïncide avec un regain de nervosité dans l'ensemble du pays. — (Corresp.)

DIPLOMATIE

ALORS QUE LA GRÈCE VEUT MENER SA PROPRE NÉGOCIATION

La C. E. E. préfère un « effort conjoint pour l'intégration » de tous les pays candidats

Bruxelles (Communautés européennes). — A l'occasion de sa visite à Bruxelles, M. Caramanlis en des entretiens avec le président Jenkins et les autres membres de la Commission européenne. Celle-ci a approuvé le 28 janvier la position de la Communauté dans la négociation sur la libre circulation des produits industriels entre la Grèce et les Neuf. Le conseil de ministres sera saisi de ce dossier le 7 février.

D'autres propositions de même nature, concernant notamment l'agriculture, seront transmises aux gouvernements membres au cours des semaines à venir, si bien que la phase active des pourparlers devrait pouvoir bien-tôt commencer.

Le rythme de la négociation dépendra ensuite surtout des Etats membres : ceux-ci n'ont en effet aucune discussion de fond sur les problèmes spécifiques que pose l'adhésion grecque. Une réunion aura lieu le 10 février à l'occasion des ambassadeurs entre la Grèce et la C.E.E. sur ce thème.

Le gouvernement grec a toujours voulu que son entrée dans la Communauté ne soit pas affectée au trop retardé par les candidatures du Portugal et de l'Espagne. La Communauté n'en pourrait pas moins se réjouir sur la manière dont il convient d'aborder un nouvel élargissement. La Commission a l'intention de présenter aux Etats

membres, au début de mars, un rapport d'ensemble sur cette affaire. Dans cette perspective, ses services ont établi un premier rapport appelé *« Elargissement - Période de transition »*, qui décrit selon quel itinéraire les pays candidats pourraient parvenir à s'intégrer complètement à la Communauté.

Un double effort parallèle

Ce document, répétant sous des formes différentes ce qui a toujours été la position de la Commission, met l'accent sur le fait que *« seul un effort conjoint de grande envergure permettra de réussir la transition »*. Selon la Commission, les problèmes d'adaptation des économies des pays candidats devraient, vu leur ampleur, être abordés *« dans la période de négociation »*; pour ce faire, les pays candidats devraient mettre au point sans attendre *« des programmes de reconversion structurelle »*, et, par des mesures autonomes, ils pourraient, dans certains cas, commencer à adapter leur économie à celle des Neuf.

Les Neuf, de leur côté, veilleraient à atténuer par des réformes d'adaptation des économies qui affectent le sud de la C.E.E. Mais, souligne la Commission, il

faut aller plus loin que ce double effort parallèle; la Communauté doit envisager dès le début de la négociation *« une action anticipée à engager en faveur des pays candidats, et avec leur concours, pour les aider à réaliser les réformes structurelles indispensables »*. La principale caractéristique de cette action conjointe serait que *« les Neuf et chacun des pays candidats implémentent le principe de l'effort partagé et coordonné en vue d'un objectif commun : celui de l'intégration »*. Une telle approche, précisent les auteurs du rapport, devrait intéresser non seulement le Portugal et l'Espagne mais aussi la Grèce, qui, jusqu'à présent, n'a pas jugé opportuniste d'un effort conjoint de préparation.

Les Grecs, au risque de se voir reprocher d'espérer déraisonnablement les vrais problèmes, ont toujours préféré pousser leur propre négociation, plutôt que de prendre le risque d'attendre que la Communauté les aide. Ils n'ignorent pas les lenteurs — monte un système d'aide conçu afin de faciliter l'adaptation de leur économie à celle des Neuf.

Au train où vont les choses, on peut penser que la négociation grecque sera achevée ou presque avant que ce dispositif existe.

Durant la période intermédiaire, comparée entre la signature de l'acte d'adhésion et son entrée en vigueur, *« les Etats adhérents seraient progressivement associés aux procédures communautaires »*, et l'action anticipée déclinée pendant la période de négociation poursuivie.

L'adhésion des nouveaux Etats membres entraînera immédiatement leur participation à part entière à l'ensemble des institutions communautaires. Le système de surveillance par satellites est cependant considéré comme un projet susceptible d'accroître la confiance réciproque entre les nations affectées par un plan de désarmement. Encore ne manque-t-on pas de demander si un tel système pourrait être efficacement organisé par quelqu'un d'autre que les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'attention des spécialistes ouest-allemands s'est concentrée toutefois sur le projet d'une conférence de désarmement qui réunirait tous les pays de l'Atlantique à l'Oural. Ils y voient la possibilité de rapprocher et de mieux coordonner les négociations déjà en cours, celles des

Bonn accueille avec prudence le plan français de désarmement

Bonn. — Les propositions de M. Giscard d'Estaing sur le désarmement seront discutées les 6 et 7 février lorsque le chancelier Schmidt se rendra à Paris. C'est ce qu'on indique dans la capitale fédérale, où les milieux officiels se contentent de dire que le plan français est « important » et qu'on l'étudiera avec beaucoup d'attention.

L'attitude de la presse est encore plus réservée. Les journaux n'ont accordé qu'une place minimale à la proposition du président français. Quant aux commentateurs, ils sont rares et reflètent pas mal de scepticisme : on soupçonne quelque préoccupation électorale derrière l'initiative de M. Giscard d'Estaing. Le système de surveillance par satellites est cependant considéré comme un projet susceptible d'accroître la confiance réciproque entre les nations affectées par un plan de désarmement. Encore ne manque-t-on pas de demander si un tel système pourrait être efficacement organisé par quelqu'un d'autre que les Etats-Unis et l'Union soviétique.

L'attention des spécialistes ouest-allemands s'est concentrée toutefois sur le projet d'une conférence de désarmement qui réunirait tous les pays de l'Atlantique à l'Oural. Ils y voient la possibilité de rapprocher et de mieux coordonner les négociations déjà en cours, celles des

SALT, d'une part, des M.E.F.R., d'autre part. C'est une façon de suggérer que les forces motrices françaises devraient être prises en considération par le projet de désarmement, alors que tel n'est certainement pas l'intention du président Giscard d'Estaing.

Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* se demande enfin si le projet visant à établir des zones démilitarisées pourrait inclure l'Europe. Selon le journal de Francfort, la réponse à cette question primordiale n'apparaît pas clairement dans les propositions françaises. En fait, cette préoccupation pourrait bien en cacher une autre : celle de ne pas laisser la R.F.A. se faire entraîner dans une entreprise qui pourrait d'une façon quelconque affaiblir l'O.T.A.N. et la solidarité de ses membres. — J. W.

● M. Rodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré, jeudi 26 janvier, que les Etats-Unis jugeaient le plan français de désarmement « nouveau et intéressant ». « Nous nous félicitons de cet indice important d'une volonté de la France de jouer un rôle actif dans les efforts de désarmement », a-t-il dit. « La France n'a fait plusieurs propositions nouvelles et intéressantes que nous souhaitons examiner avec soin à mesure que davantage de précisions nous parviennent. » — (Reuter.)

La position d'Athènes

La Grèce a fait officiellement acte de candidature à la C.E.E. le 12 juin 1975. Les négociations ont commencé le 27 juillet 1976. Il a été décidé de suivre pour l'essentiel la même procédure que lors du premier élargissement de la Communauté en 1973. La dernière réunion au niveau ministériel, le 19 décembre 1977 à Bruxelles, la Grèce a fait part de ses positions sur les onze chapitres de la négociation et sur quelques thèmes mineurs.

M. Papadopoulos, ministre grec des affaires étrangères, a proposé à la C.E.E. un calendrier, selon lequel le traité d'adhésion serait signé en décembre 1978. Les négociations seraient terminées dans la Communauté le 1^{er} février 1980.

M. K.D. Andersen, nouveau président du conseil des ministres de la C.E.E., a dit que ce calendrier était « un peu optimiste, mais non irréalisable ». M. Papadopoulos a demandé également qu'une discussion de fond s'engage rapidement sur les produits agricoles les moins sensibles, en laissant pour plus tard les produits susceptibles de poser des problèmes.

Après ses entretiens à Bruxelles

M. CONSTANTIN CARAMANLIS VIEND DEMANDER A PARIS DE LUI CONFIRMER SON SOUTIEN

Venant de Bruxelles où, depuis vingt-quatre heures, se sont déroulées les conversations essentielles de son voyage en Europe occidentale, soit au quartier général de l'O.T.A.N., soit à la Commission de la C.E.E., M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, devait arriver à Paris dans la soirée du 27 janvier pour s'entretenir avec les dirigeants français. Le président de la République le recevra à déjeuner le 28 janvier. M. Caramanlis rencontrera également M. Raymond Barre et M. de Guringand.

M. Caramanlis s'attend à trouver à Paris la plus grande compréhension, nous indique M. Marceau, notre correspondant à Athènes. Il s'agit de faire le point des relations entre la France et la Grèce, qui demeurent étroites, confiantes, et même un peu tendues. M. Caramanlis, comme au lendemain du retour de M. Caramanlis au pouvoir. Mais surtout, le premier ministre grec entend comme il a fait avec M.M. Callaghan, Leo Tindemans, discuter des conditions d'adhésion de la Grèce à l'Europe des Neuf.

Ces entretiens sont considérés par M. Caramanlis comme d'autant plus utiles qu'au moment où interviennent tant d'échéances, notamment l'éventualité de négocier avec la Turquie, la Grèce veut pouvoir compter sur un vigoureux soutien de ses partenaires européens, en particulier de la France.

ASIE

Birmanie

M. Teng Hsiao-ping fait une visite officielle à Rangoun

De notre correspondant

Pékin. — L'arrivée de M. Teng Hsiao-ping à Rangoun, le jeudi 26 janvier, est décrite avec force détails par l'agence Chine nouvelle, qui insiste sur la chaleur avec laquelle le vice-premier ministre chinois a été accueilli par le président Ne Win. L'agence cite quelques passages d'une déclaration lue à sa descente d'avion par M. Teng Hsiao-ping, mettant l'accent sur la « tradition d'amitié » qui existe entre la Chine et la Birmanie, et rappelant les multiples visites échangées entre les dirigeants des deux pays.

De fait, les relations entre Pékin et Rangoun se sont fortifiées ces dernières années, et le président Ne Win s'est rendu à deux reprises dans la capitale chinoise en 1977. Que M. Teng Hsiao-ping ait choisi la Birmanie pour son premier voyage à l'étranger depuis son retour au pouvoir met en relief le prix que Pékin attache à ces relations.

Au détriment du P.C. birman

Ce rapprochement entre les deux gouvernements s'est-il opéré au détriment du soutien apporté par la Chine aux communistes birmanois en lutte contre le régime de Rangoun ? On le dit fréquemment à Pékin, où la dernière visite du général Ne Win, en septembre 1977, semble bien avoir eu pour objet d'obtenir que la Chine cesse ou du moins modère son aide et ses encouragements à un mouvement de guérilla dont l'action commencent à menacer sérieusement le gouvernement birman. De fait, ces derniers temps du P.C. birman dans la capitale chinoise, et les dirigeants de ce parti qui y résident habituellement n'ont pas caché à ceux qui ont pu récemment les approcher, les préoccupations que leur causait le voyage de M. Teng Hsiao-ping. Il y a peu de doute que, en la circonstance, les relations entre Etats commencent à prendre le pas sur la diplomatie chinoise sur les relations entre partis.

La visite du vice-premier ministre chinois a d'ailleurs valeur de symbole à cet égard, d'une part, parce qu'il s'agit d'un pays de ce « troisième monde » dont la Chine s'affirme constamment solidaire, d'autre part parce que le

Vietnam

Des bombardiers effectuent des missions sur la frontière cambodgienne

Phnom-Penh et Hanoi continuent de s'accuser mutuellement d'atrocités en diffusant des « confessions » de soldats prisonniers. D'autre part, à Ho-Chi-Minh-Ville, M. Ngo Dien, ministre adjoint des affaires étrangères vietnamiennes, a accusé, mercredi 25 janvier, les Cambodgiens de massacrer leurs propres civils pour rejeter la responsabilité de leur mort sur le Vietnam.

Ho-Chi-Minh-Ville (A.F.P.). — Le canon gronde à la frontière vietnamite et du Cambodge. Une trentaine de journalistes étrangers, dont une équipe de télévision américaine, ont pu le constater jeudi 26 janvier, près de Chau-Doc, province de An-Giang, à soixante-dix minutes d'hélicoptère de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon).

C'est dans cette région, à Ba-Den, que les troupes khmères ont lancé, du 11 au 19 janvier, une offensive avec, dit-on de source vietnamienne, cinq bataillons soit environ cinq mille soldats. Après avoir tenu les pilons extrémités et le village lui-même, distant d'environ 5 kilomètres de la frontière cambodgienne, ils ont été « délogés » le 20 janvier par l'armée vietnamienne et ses alliés. Selon un lieutenant-colonel responsable du secteur, les Khmers ont laissé

sur le terrain mille soixante morts; quatre cents armes ont été saisies.

Du village de Ba-Den et des hameaux proches il ne reste plus que des ruines à demi calcinées. Des feuilles de tôles ondulées gisent éparpillées par les incendies ou arrachées par l'explosion des roquettes.

C'est, en territoire vietnamien, de nouveau le spectacle de la guerre avec, en fond sonore, des coups de canon qui indiquent, si besoin était, que Phnom-Penh et Hanoi n'en sont pas encore à l'heure de la négociation pour régler un différend qui embrase près de sept cents kilomètres de frontière sur un total de mille cent. Un officier vietnamien n'a pas caché que son armée avait quelques difficultés dans la région de Ba-Den.

Au tour de Ba-Den, les populations, d'origine khmère, vietnamienne et même chinoise, se sont repliées, abandonnant 3 500 hectares de riz non moissonnés. Dans cette espèce de no man's land, l'armée vietnamienne a bien visible le long des pistes possédées. Au milieu de ce qui était des rizières, on aperçoit des groupes de boeuf (soldats) qui, sac au dos et fusil AK 47 sur l'épaule, partent en direction de l'Ouest ou montent la garde à l'entrée des villages, chargés d'engager et de garder la ceinture. Dans des bosquets, quelques binâtes veillent eux aussi.

A une demi-heure de vol de là, sur la base aérienne de Can-Tho, d'anciens chasseurs-bombardiers américains F 87, maintenant aux couleurs vietnamiennes, roquettes sous les ailes, décollent en quelques minutes nous en avons vu passer une douzaine.

AMÉRIQUES

Argentine

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ADMET L'EXISTENCE DE PRÈS DE 3 500 PRISONNIERS POLITIQUES

Washington (A.F.P.). — Il y a 3 472 prisonniers politiques en Argentine, et une liste officielle en sera publiée, a déclaré le ministre argentin de l'Intérieur, le général Albano Harguindeguy, à une mission envoyée à Buenos-Aires par la Fédération internationale des droits de l'homme, et qui a donné une conférence de presse lors de son passage à Washington. La mission est composée de deux Français, l'amiral en retraite Antoine Sanguinetti, un avocat, M^{rs} Franceline Lepany, et de deux Américains, M.M. John Carro, juge à la Cour suprême de l'Etat de New-York, et Herbert Semmel, avocat à Washington. Les membres de la mission ont indiqué que, selon les propres déclarations du ministre de l'Intérieur, il sera impossible de juger la majeure partie de ces prisonniers faute de preuves.

La mission a également recueilli des témoignages sur l'existence de camps de détention, en particulier à la base militaire de Campo de Mayo, près de Buenos-Aires, et à l'école de mécanique de la marine.

La mission n'a cependant obtenu aucun éclaircissement sur le sort des deux religieuses françaises disparues depuis décembre, et d'autres femmes, mères de disparus. Le ministre des affaires étrangères a promis qu'un certain nombre de prisonniers politiques pourraient quitter le pays si des pays d'asile pouvaient être trouvés et acceptaient des « terroristes ».

Chine

A Changhaï

Comment « écraser » la « bande des quatre »

De notre envoyé spécial

Changhaï. — Pour avoir été le « tét de la bande des quatre », il revenait à Changhaï d'être à l'avant-garde de la lutte contre le « gang ». Les journalistes qui accompagnent M. Barra pendant son voyage en Chine n'en ont vu rendus compte : si la dénonciation des « méfaits des quatre » revenait comme un leitmotiv dans les conversations qu'ils ont pu avoir avec les dirigeants de Pékin et de Chengyang, elle est devenue, à Changhaï, l'unique sujet de conversation.

Mais la lutte contre la veuve de Mao Tse-toung constitue aussi, dans la grande port chinoise, un véritable jeu de société. A preuve, la scène suivante qui se déroula dans un club de jeunes, au centre de la ville, en face du Parc du peuple, qui a remplacé le champ de courses installé par les Britanniques : au premier étage de ce bâtiment sont installés plusieurs jeux, dont le « clou » est une presse industrielle, la production de la plus grande presse de Chine. Sous la presse, ce qui semble être, au premier regard, un gros billot de bois. Sur le tranche du billot, les visages ricanants de Chiang Ching et de ses trois « séides ».

La jeu consiste à mettre la presse en marche. Pour cela, il faut manier avec adresse un petit levier en bois que le jeu d'acier est fixé à un bout, un système télécommandé

GRIFFSOLDE DEGRIFFE LES GRANDS DU PRET-A-PORTER

POUR ELLE
3, rue de Lapy/Nation
1, rue de la Plaine/Nation
2, rue du Renard/Hôtel de Ville

POUR LUI
3, rue de la Plaine/Nation
3, bd Montmartre/Montmartre

Griffsolde

ASIE

Chine

A Changhaï

Comment « écraser » la « bande des quatre »

De notre envoyé spécial

Changhaï. — Pour avoir été le « tét de la bande des quatre », il revenait à Changhaï d'être à l'avant-garde de la lutte contre le « gang ». Les journalistes qui accompagnent M. Barra pendant son voyage en Chine n'en ont vu rendus compte : si la dénonciation des « méfaits des quatre » revenait comme un leitmotiv dans les conversations qu'ils ont pu avoir avec les dirigeants de Pékin et de Chengyang, elle est devenue, à Changhaï, l'unique sujet de conversation.

Mais la lutte contre la veuve de Mao Tse-toung constitue aussi, dans la grande port chinoise, un véritable jeu de société. A preuve, la scène suivante qui se déroula dans un club de jeunes, au centre de la ville, en face du Parc du peuple, qui a remplacé le champ de courses installé par les Britanniques : au premier étage de ce bâtiment sont installés plusieurs jeux, dont le « clou » est une presse industrielle, la production de la plus grande presse de Chine. Sous la presse, ce qui semble être, au premier regard, un gros billot de bois. Sur le tranche du billot, les visages ricanants de Chiang Ching et de ses trois « séides ».

La jeu consiste à mettre la presse en marche. Pour cela, il faut manier avec adresse un petit levier en bois que le jeu d'acier est fixé à un bout, un système télécommandé

ASIE

Chine

A Changhaï

Comment « écraser » la « bande des quatre »

De notre envoyé spécial

Changhaï. — Pour avoir été le « tét de la bande des quatre », il revenait à Changhaï d'être à l'avant-garde de la lutte contre le « gang ». Les journalistes qui accompagnent M. Barra pendant son voyage en Chine n'en ont vu rendus compte : si la dénonciation des « méfaits des quatre » revenait comme un leitmotiv dans les conversations qu'ils ont pu avoir avec les dirigeants de Pékin et de Chengyang, elle est devenue, à Changhaï, l'unique sujet de conversation.

Mais la lutte contre la veuve de Mao Tse-toung constitue aussi, dans la grande port chinoise, un véritable jeu de société. A preuve, la scène suivante qui se déroula dans un club de jeunes, au centre de la ville, en face du Parc du peuple, qui a remplacé le champ de courses installé par les Britanniques : au premier étage de ce bâtiment sont installés plusieurs jeux, dont le « clou » est une presse industrielle, la production de la plus grande presse de Chine. Sous la presse, ce qui semble être, au premier regard, un gros billot de bois. Sur le tranche du billot, les visages ricanants de Chiang Ching et de ses trois « séides ».

La jeu consiste à mettre la presse en marche. Pour cela, il faut manier avec adresse un petit levier en bois que le jeu d'acier est fixé à un bout, un système télécommandé

LOTO facile

Le Monde PUBLIE CHAQUE LUNDI (numéro dix mardi) UN SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE

DISSUA

Seal Qualité
mise techniquement
la qualité
votre futur logement

Le profil Qualité est reconnu par les professionnels de la construction. C'est la garantie de la qualité de votre futur logement. Le profil Qualité est reconnu par les professionnels de la construction. C'est la garantie de la qualité de votre futur logement.

كلذا من الاصل

سكنا من الاجل

DIPLOMATIE

LA DISSUASION REMISE EN QUESTION ?

II. — Menace sur les Minuteman

Par MICHEL TATU

Un premier article (« le Monde » du 27 janvier) a décrit les principaux éléments de l'accord sur la limitation des armements stratégiques en préparation entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis (SALT 2). Ses dispositions seront plus contraignantes que celles des précédents accords, sans pour autant conduire à une uniformisation des forces.

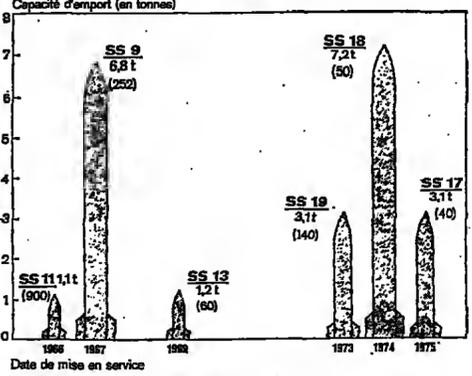
L'histoire semble se répéter. Il y a un peu moins de vingt ans, la grande querelle qui agitait les dirigeants américains était celle du « missile gap » : l'écart en fusées stratégiques que l'administration Eisenhower aurait laissé se creuser au profit de l'U.R.S.S. Il s'agit de quelques années — et l'apparition des satellites espions — pour s'apercevoir que Khrushchev avait concentré presque tous ses moyens sur les fusées à portée moyenne et intermédiaire (contre l'Europe, dont il faisait un « otage »), et avait délibérément négligé les missiles intercontinentaux. Mais entre-temps Kennedy avait mis sur les rails son grand programme de « rat-trapage » : 1 004 fusées terrestres, dont 1 000 Minuteman et 650 missiles marins Polaris. L'U.R.S.S. n'atteint ces chiffres que près de dix ans plus tard.

Ce que redoutaient les alarmistes du « missile gap » en 1960 — le plus connu d'entre eux, Joseph Alsop, s'en était expliqué plus tard — c'était moins le déclenchement de l'apocalypse contre les villes américaines que l'éventualité d'une « première frappe désarmante » des missiles soviétiques contre les moyens américains de dissuasion. A l'époque, ces moyens étaient essentiellement les bombardiers B-52, une armada formidable en soi qui pouvait être gravement atteinte par une attaque sur un nombre relativement faible de bases — une cinquantaine de coupes au plus — étaient considérés comme enterrés. Or l'on s'attendait à ce que l'U.R.S.S. disposât de 150 missiles intercontinentaux en 1961.

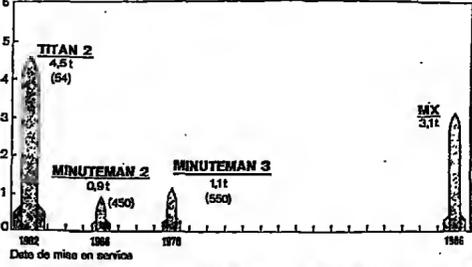
L'argument n'est pas très différent aujourd'hui. A cela près que la préoccupation porte sur la seule composante terrestre de la « triade » stratégique. Les 1 000 Minuteman et les 64 fusées Titan 2 sont devenus vulnérables, même si, à la différence de leurs devanciers des années 60, ils sont maintenant enterrés dans de puissants silos bétonnés.

L'adversaire premier des Minuteman est sa contrepartie d'en face, les fusées russes basées à terre. Une attaque contre un tel système n'a de sens que si elle est subtile, non prévue par la victime, faite de quoi l'assailant ne trapperait que des silos vides.

LES NOUVEAUX ICBM SOVIETIQUES...



... ET AMERICAINS



La capacité d'emport (throwweight) portée en ordonnées équivalent en fait à la charge utile emportée par les engins à distance intercontinentale. Les dates indiquées en abscisse sont celles de la première mise en place des engins considérés. Le chiffre porté entre parenthèses indique combien d'unités de ce type figureraient dans les arsenaux au début de 1977.

Les engins à mirvés (porteurs de charges multiples) sont, du côté américain, le Minuteman-2, qui véhiculerait trois ogives de 300 kilotonnes environ (1 kilotonne = 1 000 tonnes d'explosif classique) ; la bombe d'Hiroshima avait une puissance de 20 kilotonnes). Le MX, encore en projet, le sera aussi : il pourra transporter jusqu'à onze charges de 600 kilotonnes.

Du côté soviétique, les missiles SS-11, 17, 18 et 19 ont été testés sans la forme de MIRV. Le SS-18 peut véhiculer de huit à dix charges de 1 mégatonne chacune (1 mégatonne = 1 000 kilotonnes ou 1 million de tonnes d'explosif classique). Certains seront mis en place dans la variante non « mirvée » avec une seule ogive de 25 mégatonnes.

tant démocrate de New-York qui a commandé l'étude du Congrès mentionnée plus haut, sur « les Soviétiques ayant en réserve des milliers d'ogives nucléaires, toute décision de notre part de lancer nos missiles sous-marins en représailles serait suivie selon toute probabilité d'une contre-attaque immédiate contre nos villes ». Le président américain recule donc. Les dirigeants du Kremlin peuvent alors passer à la poursuite

de leurs objectifs, par exemple en déclenchant une attaque en Europe. Le Vietn du Nord est probablement ravagé par les armes nucléaires tactiques et de toute façon dominé par l'armée rouge.

On peut contester à l'infini, bien entendu, la « crédibilité » d'un tel scénario devant lequel les Soviétiques, pour commencer, lèvent les bras au ciel. Mais le seul fait que des experts militaires sérieux, proches des centres de décision, avancent des hypothèses de ce genre montre que quelque chose ne va plus au royaume de la dissuasion. Que faire pour y ramener la sérénité ? Trois solutions sont théoriquement possibles :

1) Conclure avec Moscou un accord limitant non plus seulement le nombre, mais la puissance des missiles. Il faudra bien en venir à un jour de serail-ce que pour éviter une surenchère poussée jusqu'à l'absurde. Il y a déjà le SS 18, mais rien ne s'oppose, en l'état actuel du contrôle des armements, à l'apparition d'un monstre d'apocalypse tel qu'un « MIRV à mille têtes », capable de détruire un continent à lui tout seul.

Le MIRV à mille têtes

2) Riposter aux Soviétiques sur le même terrain en lançant un nouveau système d'I.C.B.M. moins vulnérable. Il s'agit du MX, qui est supposé échapper par sa mobilité permanente aux coups de l'ennemi. Toutefois, on est en droit de se demander s'il vaudrait la peine de dépenser quelque

40 milliards de dollars (estimation actuelle) pour un système aussi complexe alors que les océans offrent un abri infiniement plus sûr aux forces nucléaires. En outre, le MX pourrait créer une instabilité dans l'entre sans : étant plus puissant que le Minuteman et doté de neuf à onze

En attendant, la déstabilisation provient surtout de ce que le maintien des I.C.B.M. va aujourd'hui à l'encontre d'un principe jugé à bon droit comme la base de toute bonne dissuasion : l'invulnérabilité des forces de représailles. Si le sentiment d'une vulnérabilité nouvelle amène les stratèges à envisager de mettre à feu leurs missiles à la première alerte, comme l'a laissé entendre M. Harold Brown, successeur de M. Rumsfeld, le renouveau s'annonce pire que le mal. Le fait qu'en vienne à illustrer la confusion qui s'est installée aujourd'hui dans les doctrines.

La fin de la « triade » ?

Prochain article :

GE NEST PAS LE « CRUISE »

Seul Qualitel précise techniquement la qualité de votre futur logement.

Vous êtes à la recherche d'un logement neuf ? Qualitel est un organisme qui, au-delà des apparences, vous permet de faire la différence entre un logement ou un autre. La méthode d'examen Qualitel, employée par des techniciens strictement habilités, aboutit à l'établissement d'un profil qui vous donne, dès le stade du projet, des indications précises et précieuses.

Avec le profil Qualitel vous serez renseigné sur des éléments importants de votre futur logement : confort acoustique et thermique, installation électrique, plomberie sanitaire, etc., et aussi sur l'environnement.

Le profil Qualitel est sollicité par les constructeurs, promoteurs, etc. Certains, qui réalisent des opérations avec l'aide de l'Etat sont obligés de le mettre gratuitement à votre disposition, d'autres peuvent aussi vous en faire profiter. Demandez-le.

La méthode Qualitel est propriété de l'Etat. Le profil Qualitel est exclusivement établi par l'Association Qualitel. Renseignez-vous auprès de Qualitel : 136, Bd St-Germain, 75006 Paris. Tél. 329.00.60.

ses pour pallier les défaillances possibles.

Toutes ces conditions sont en passe d'être réunies par l'arsenal terrestre de l'U.R.S.S. qui a fait l'objet d'un développement accéléré ces dernières années. L'effort avait déjà été spectaculaire dans les années 60, puisque l'U.R.S.S. avait rattrapé les Etats-Unis en ce qui concerne le nombre des I.C.B.M. dès 1968. Mais tous les missiles en place à cette date sont déjà en voie d'être remplacés par une nouvelle génération d'engins. Trois modèles nouveaux sont devenus opérationnels au cours des quatre dernières années seulement, un quatrième est à l'essai. En comparaison, les Etats-Unis n'ont mis en place depuis 1970 qu'un seul nouveau modèle, le Minuteman-3, et il n'en sont encore qu'à la mise à l'étude de son successeur, le MX.

L'inquiétude des spécialistes tient surtout à la taille et à la puissance des nouveaux engins soviétiques. Comme le montre le tableau ci-dessus, le seul missile américain qui puisse leur être comparé est le Titan 2, le plus ancien de tous et qui n'a déployé que 3 ogives de quatre mégatonnes. Comme le MX, dont la production n'est d'ailleurs pas encore décidée, ne peut être attendu avant 1984 au moins, le déséquilibre a été atteint dans un délai de quatre ans, à l'expiration du traité SALT 2, se sera considérablement aggravé.

Le « scénario de l'horreur »

Fassons sur le détail des calculs produits ces derniers temps aux Etats-Unis par de nombreux experts, notamment par M. Nitze, un ancien négociateur de SALT 1 passé dans le camp des critiques, ainsi que par les auteurs d'une étude publiée à la fin décembre par la commission des forces armées de la Chambre des représentants. Les uns et les autres concluent sur le « scénario de l'horreur » suivant : en 1985, l'U.R.S.S. déclenche une attaque surprise sélective contre les silos de Minuteman — qu'elle détruit dans leur quasi-totalité — et contre les bases américaines de bombardiers, dont elle élimine une bonne partie. Elle n'a utilisé pour ce faire qu'une fraction de ses propres forces. Les Etats-Unis se retrouvent avec une partie de leur quarante-six missiles sous-marins. Ils sont en mesure de détruire les villes soviétiques en représailles, mais le feront-ils ? Non, répond M. Stratton, le représen-

deux cent mille exemplaires vendus en 1976

Le Monde publie la troisième édition de

L'année économique et sociale

un bilan complet, économique, social, financier et boursier, en France et à l'étranger.

168 pages / 109 pays / en vente partout 15F

صحة من الاصل

EUROPE

Portugal

Le nouveau gouvernement de M. Soares

M. ANTONIO ALMEIDA SANTOS

ministre d'Etat

aupres du premier ministre

« Profession : ministre ». Telle pourrait porter la carte de visite de M. Almeida Santos. Depuis la chute du caudillesme, le 25 avril 1974, il fut partie de tous les gouvernements, sauf du très éphémère cinquième gouvernement provisoire, constitué durant « l'été chaud » de 1975 par le général Vasco Gonçalves. De la justice à l'information, en passant par la « coordination inter-territoriale » (chargé des relations avec l'ouest-mer avant la décolonisation) et en passant par la « coordination inter-territoriale » (chargé des relations avec l'ouest-mer avant la décolonisation) et en passant par la « coordination inter-territoriale » (chargé des relations avec l'ouest-mer avant la décolonisation)...

premier, deuxième et troisième gouvernements provisoires ; il a collaboré avec le commandant Melo Antunes à la préparation du programme de politique économique et sociale approuvé en février 1975 ; il a été secrétaire d'Etat au plan et au budget dans le gouvernement de l'amiral Spavido. M. Constancio était éloigné des cabinets ministériels lorsque M. Soares avait formé le premier gouvernement provisoire. Mais son influence sur l'élaboration des grandes décisions n'a jamais fléchi. M. Constancio dirigeait la commission chargée de négocier l'entrée du Portugal dans le Marché commun. Il était également vice-gouverneur de la Banque du Portugal.

M. LUIS GONÇALVES SAIAS

Jusqu'à la dernière minute, le nom du successeur de M. Antonio Duarte au ministère de l'Agriculture a été tenu secret. Plusieurs personnalités auraient d'ailleurs refusé ce poste. Qui est M. Saías ? Un avocat qui a défendu beaucoup d'antifascistes, a présidé M. Soares lors de la présentation des membres de son cabinet. M. Saías est né dans l'Algarve en 1924. Sa seule qualification pour ses nouvelles fonctions semble bien être... un article sur le peche publié dans une revue spécialisée !

M. ANTONIO MALDONADO GONELHA

« Bête noire » de l'intersyndicalisme, qui l'accuse d'avoir voulu créer des syndicats parallèles, M. Gonelha se maintient aux fonctions qu'il exerçait dans le gouvernement précédent. Son nom a été l'un des premiers ministères lors de la formation du gouvernement provisoire en 1977. L'organe officiel du P.C.P., O Diário, n'a cessé de l'attaquer. Imperturbable, cet ancien électricien, né à Lisbonne en 1925, poursuit son objectif : lancer, à partir d'un petit nombre de syndicats regroupés dans un mouvement intitulé « La lettre ouverte », les bases d'un mouvement qui puisse empêcher l'hégémonie communiste en milieu ouvrier.

Selon sa biographie officielle, M. Gonelha a participé à plusieurs actions antifascistes à partir de 1934, a rejoint le P.C.P. en 1935, a été secrétaire de la commission nationale et du secrétariat du P.S., il a été secrétaire d'Etat adjoint au premier ministre : M. Almeida Santos (P.S.) ; Défense : colonel Firmino Miguel ; Affaires étrangères : M. Victor Sa Machado (Centre démocratique et social) ; Finances et plan : M. Victor Constancio (P.S.) ; Agriculture : M. Luis Saías (indépendant) ; Travail : M. Antonio Maldonado Gonelha ; Éducation et culture : M. Mario Sottomayor Cardia (P.S.) ; Administration interne : M. Alberto de Oliveira Silva (P.S.) ; Justice : M. José Dos Santos Fals (P.S.) ; Réforme administrative : M. Rui Pena (C.D.S.) ; Industrie et technologie : M. Carlos Melancia (P.S.) ; Commerce et tourisme : M. Basilio Horta (C.D.S.) ; Affaires sociales : M. Antonio Duarte Arnaud (P.S.) ; Transports et communications : M. Manuel Ferreira Lima (P.S.) ; Logement et travaux publics : M. Sousa Gomes (P.S.).

DIX SOCIALISTES TROIS C.D.S., UN MILITAIRE ET UN INDÉPENDANT

Voici la composition du gouvernement formé le 28 janvier par M. Mario Soares : Ministre d'Etat adjoint au premier ministre : M. Almeida Santos (P.S.) ; Défense : colonel Firmino Miguel ; Affaires étrangères : M. Victor Sa Machado (Centre démocratique et social) ; Finances et plan : M. Victor Constancio (P.S.) ; Agriculture : M. Luis Saías (indépendant) ; Travail : M. Antonio Maldonado Gonelha ; Éducation et culture : M. Mario Sottomayor Cardia (P.S.) ; Administration interne : M. Alberto de Oliveira Silva (P.S.) ; Justice : M. José Dos Santos Fals (P.S.) ; Réforme administrative : M. Rui Pena (C.D.S.) ; Industrie et technologie : M. Carlos Melancia (P.S.) ; Commerce et tourisme : M. Basilio Horta (C.D.S.) ; Affaires sociales : M. Antonio Duarte Arnaud (P.S.) ; Transports et communications : M. Manuel Ferreira Lima (P.S.) ; Logement et travaux publics : M. Sousa Gomes (P.S.).

M. ALBERTO DE OLIVEIRA SILVA

Personnalité peu connue, M. Silva était proche à Viana do Castelo, ville située au nord du pays, où il est né en 1924, et où il avait exercé sa profession d'avocat.

M. JOSÉ DOS SANTOS PAIS

Né au Mozambique, le nouveau ministre de la justice exerçait, dans le gouvernement précédent, les fonctions de secrétaire d'Etat à l'Administration publique. Député du P.S. élu dans le département de Viana, M. Pais est entré pour la première fois au gouvernement en septembre 1975, comme sous-secrétaire d'Etat adjoint au ministère des finances.

M. RUI PENA

Le troisième personnage du C.D.S. dans le gouvernement va occuper d'une des questions clés au président de son parti, M. Freitas do Amaral : la réforme de l'appareil de l'Etat. La constitution d'une commission pour la réforme administrative faisait aussi partie des projets du président de la République. Celui-ci avait même laissé entendre, au début de l'année dernière, que le président du C.D.S. pourrait en assumer la responsabilité. M. Pena est né à Torres Novas en 1939. Avocat et député, il est membre de la commission politique du C.D.S.

M. CARLOS MELANCIA

Secrétaire d'Etat à la coordination économique dans le premier gouvernement constitutionnel, M. Melancia est responsable de l'industrie et considéré comme un technocrate. Agé de cinquante ans, socialiste, il avait été secrétaire d'Etat à l'industrie lourde.

M. BASILIO HORTA

M. Horta, avocat, député, secrétaire général du C.D.S., devient le responsable d'un des secteurs clés de l'économie portugaise. C'est un petit homme de la politique ; athlétique, toujours souriant, très jeune (il est né en 1943), M. Basilio Horta n'a pas lieu de se plaindre du destin. Lié à plusieurs entreprises privées, il a appartenu à la direction de l'ancienne Corporation de l'industrie avant de devenir secrétaire général de la Confédération de l'industrie portugaise.

M. ANTONIO DUARTE ARNAUT

Député de Coimbra, M. Arnaud quitte la vice-présidence de l'Assemblée pour faire sa première expérience de gouvernement. Juriste de formation, il a eu une activité clandestine contre le régime de Salazar. Membre du comité de soutien à la candidature du général Delgado à la présidence de la République en 1959, et candidat de l'opposition démocratique aux législatives de 1969, il figure parmi les fondateurs du parti socialiste.

M. MANUEL FERREIRA LIMA

Ingénieur agronome, M. Lima est âgé de trente-cinq ans. Il a été secrétaire d'Etat aux transports et aux communications dans les trois premiers gouvernements provisoires. [Le Monde a publié, le 9 décembre dernier, un portrait de M. Soares, et, les 25-29 juillet 1976, des biographies de M. Sousa Gomes, ministre du logement et des travaux publics ; Sottomayor Cardia, ministre de l'éducation, et du colonel Firmino Miguel, ministre de la défense.]

Italie

M. Berlinguer émet « l'hypothèse » d'une majorité excluant la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — Onze jours après la démission du gouvernement Andreotti, la crise italienne est toujours bloquée. Les deux principaux partenaires, démocrates-chrétiens et communistes, campent sur leurs positions respectives. Un compromis devrait pourtant être possible puisque, de part et d'autre, on redoute les conséquences d'élections anticipées. Pour éviter une dissolution des Chambres, le P.C.I. serait même prêt à adopter une solution qui va à l'encontre de toute sa stratégie de « compromis historique » : une majorité sans la démocratie chrétienne. M. Enrico Berlinguer l'a déclaré officiellement jeudi 26 janvier en ouvrant les travaux du comité central de son parti. Le secrétaire général du P.C.I. a parlé ni d'une majorité de gauche ni d'une majorité laïque, mais d'un éventuel « gouvernement formé par les partis qui ont réclamé un changement du cadre politique » (communiste, socialiste, républicain et social-démocrate). Dans un tel cas, précède-t-il, « on demanderait à la démocratie chrétienne une attitude responsable, analogue à celle que nous avons adoptée depuis la naissance du gouvernement Andreotti ». Elle serait donc à son tour confinée dans l'abstention pour la première fois dans l'histoire de la République. Mais il n'est pas dit que les républicains et les sociaux-démocrates accepteraient de rompre ainsi avec la D.C. M. Berlinguer lui-même souligne bien qu'il s'agit d'une hypothèse, non d'une proposition.

On en est donc au point de départ, à une situation exceptionnelle, solution exceptionnelle », a dit M. Berlinguer, qui maintient « fermement » sa demande d'un « gouvernement national ». Il s'agit d'une « proposition sérieuse, claire, compréhensible, réellement adaptée et qui attaque le mal à ses racines ». Le mal, c'est bien sûr le chômage, la faillite financière, le terrorisme, la criminalité, mais aussi la dissolution des institutions, du tissu même de la société. Et cette responsabilité nous parce qu'on lui a livré les collectivités locales dans un état financier déplorable.

Le malaise communiste se vérifie d'abord au niveau des adhésions. Jusqu'à une date récente, la vente des cartes était une sorte de grand jeu qu'on était sûr de gagner. De 1971 à 1976, les inscrits ont augmenté de 19 %. Sans doute, le P.C.I. se fera un point d'honneur de retrouver son million huit cent mille adhérents de l'année dernière. Mais, maintenant, les prosélytes du parti doivent discuter avec chacun, expliquer, développer des thèses dont ils doutent eux-mêmes un peu. L'autre signe de malaise — mais c'est aussi un progrès — est l'apparition de voix discordantes, aussi bien à la base que parmi les cadres syndicaux et dans l'état-major lui-même. Ce n'est pas un conflit de générations : l'octogénaire M. Luigi Longo, président du P.C.I. et le sénateur Umberto Terracini viennent de porter des jugements opposés sur l'Union soviétique. Ce n'est même pas un simple conflit entre base et sommet : dans la direction du parti, certains spécialistes vont jusqu'à distinguer quatre tendances, la moins favorable au compromis historique et au socialisme étant incarnée par MM. Longo et Costigliola ; et la plus « berlinguerienne » étant représentée par MM. Bultrini et Napolitano. Ce sont davantage des différences de tactique que de stratégie. Devant les difficultés du pays, la réaction quasi unanime a été de forcer la porte du gouvernement et non de fuir dans l'opposition. M. Berlinguer semble être d'ailleurs solidement installé à la barre, quitte à s'adapter aux courants, comme il l'a fait ces dernières semaines en déclenchant une crise gouvernementale « nécessaire, inévitable ».

Harcelé par l'extrême gauche et par ses propres militants, le P.C.I. trouve en face de lui un monde catholique qui redécouvre son identité et essaie de l'organiser. L'impact d'un mouvement pur-ét. dur comme Communione e Liberazione ou le succès des listes catholiques aux récentes élections locales, sont des faits qui méritent attention. ROBERT SOLE.

Un parti mal à l'aise

Le P.C.I. traverse, en effet, une phase très délicate. Il ne parvient à être ni un « parti de lutte » ni un « parti de gouvernement », alors que, dans l'esprit de ses responsables, ces deux fonctions devraient être exercées en même temps. Dans toutes les grandes villes, dans la plupart des provinces et des régions, le parti gouverne plus qu'il ne lutte. Et cette responsabilité nous parce qu'on lui a livré les collectivités locales dans un état financier déplorable.

Grande-Bretagne

Le gouvernement est mis en échec aux Communes à propos de la dévolution des pouvoirs à l'Écosse

De notre correspondant

Londres. — Par trois cent quatre-vingt voix contre sept, les Communes ont approuvé, jeudi soir 26 janvier, l'application de la procédure d'urgence, dite de la « guillotine », pour la discussion sur la législation européenne. Ainsi, les débats sur le projet de loi concernant les élections directes au Parlement européen devaient prendre fin dans un délai de trois jours, et le texte serait définitivement adopté l'été prochain. Les élections européennes pourraient donc avoir lieu comme prévu en mai ou juin 1979.

Ce succès parlementaire, bien qu'attendu, a permis au gouvernement la série d'échecs qu'il a subis depuis le début de la semaine, notamment sur le projet de dévolution des pouvoirs à l'Écosse. Néanmoins, M. Callaghan a dû menacer de démissionner et apaiser l'aile gauche de son parti, hostile au projet de loi européen, en acceptant un amendement affirmant la suprématie du Parlement de Westminster. Malgré cette concession, soixante et un députés travaillistes votèrent contre la « guillotine » et quatre ministres (M.M. Benn, Orme, Silkin et Shore) s'abstinèrent volontairement, profitant de la possibilité qui leur était offerte de marquer leur désapprobation, sans risquer des sanctions disciplinaires. Un nombre égal de députés conservateurs rejoignirent le camp des « rebelles » travaillistes, accompagnés par les députés nationalistes écossais. Mais la plupart des conservateurs votèrent comme leur

leader, Mme Thatcher, avec le gouvernement. Les perspectives sont beaucoup plus sombres en ce qui concerne l'autre « pilier » du programme de M. Callaghan, c'est-à-dire le projet de loi sur la dévolution des pouvoirs en Écosse, finalement plus important par ses conséquences électorales pour le gouvernement travailliste. Le Labour écossais que la législation écossaise lui permettra de contraindre la poussée des nationalistes et de garder ses sièges en Écosse, jadis son bastion. Mais, à l'issue d'un débat houleux marqué par l'obstruction « ouverte » de certains parlementaires travaillistes (M. Foot, leader des Communes, a dû s'en excuser publiquement auprès de la Chambre), les adversaires de la législation écossaise, un certain nombre de travaillistes liés aux conservateurs, ont, mercredi, infligé une sévère défaite au gouvernement, envisageant de passer dans l'opposition si M. Callaghan acceptait un compromis sur les clauses essentielles du projet. Au cas où les nationalistes écossais déserteraient le camp gouvernemental, la législation sur la dévolution échouerait pour la seconde fois.

Les nationalistes écossais, très mécontents de ce qu'ils considèrent comme une faiblesse du gouvernement, envisagent de passer dans l'opposition si M. Callaghan acceptait un compromis sur les clauses essentielles du projet. Au cas où les nationalistes écossais déserteraient le camp gouvernemental, la législation sur la dévolution échouerait pour la seconde fois. HENRI PIERRE.

SI VOUS MESUREZ 1,80 M OU PLUS (jusqu'à 2,10 m) SI VOUS ETES MINCE OU FORT JOHN RAPAL GRANDES TAILLES PRET-A-PORTER 30% SUR TOUS LES PARDESSUS, COSTUMES. 20% SUR LES BLAZERS, VESTES. 20% SUR TOUT LE RAYON SPORTS D'HIVER, ANORAKS, SALOPETTES, PANTALONS, ETC. 48, Av. de la République Métro Parmentier Parking gratuit - 355.66.00

IOL ARNYS SOLDE

Appartements: 20% à la signature. 80% à la livraison. (Automne 1978). BON RAPPORTA ST. CLOUD. LES TRIBUNES DE ST. CLOUD. Des appartements face à l'hippodrome. Allée de l'Entraînement. 92210 St Cloud. Téléphone: 772.46.48 / 76.52.

EUROPE

Union soviétique

Des ouvriers et des techniciens annoncent la création d'un « syndicat libre »

Moscou (A.F.P., A.P.). — Parce que les syndicats officiels refusent de s'occuper d'eux, un groupe d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs soviétiques ont annoncé la création d'un « syndicat libre ». Ils ont l'intention de demander à l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) de reconnaître ce « syndicat pour la défense des droits des travailleurs en U.R.S.S. ». Selon six représentants de ce groupe, qui ont rencontré, jeudi 26 janvier, des correspondants occidentaux à Moscou, quelque deux cents personnes auraient manifesté par écrit leur

désir d'adhérer au nouveau syndicat, après avoir eu connaissance du projet en écoutant la voix de l'Amérique.

La plupart des adhérents en puissance sont actuellement sans travail, certains depuis deux ou trois ans. Ils déclarent avoir été licenciés après avoir protesté contre divers abus graves. Les membres du groupe, qui ne veulent en aucun cas être confondus avec les « dissidents », ont déjà rencontré à plusieurs reprises des représentants de la presse étrangère. L'un d'entre eux, M. Vladimir Khebanov, il-

coincé d'une mine du Donbass après avoir dénoncé la fréquence d'accidents graves provoqués par la fatigue d'une journée de travail trop longue, a été interné ensuite pendant quatre ans dans un hôpital psychiatrique. Il a été interpellé par le K.G.B. après une première rencontre avec des correspondants américains. Détenue pendant neuf jours dans un hôpital psychiatrique, il a été relâché au début de janvier. D'autres menaces et mesures d'intimidation ou d'éloignement de Moscou auraient été prises à l'égard de certains membres

MOSCOU ET L'EUROCOMMUNISME

Un dirigeant yougoslave estime que depuis 1976 il n'y a plus de « vrai dialogue »

M. Alexandre Gritchkov, secrétaire du comité exécutif de la Ligue de Yougoslavie et responsable des relations avec les P.C. a accordé une interview aux quatre journaux européens qui publient « Europa » (Le Times, Die Welt, La Stampa et Le Monde). Il a constaté tout d'abord le « radissement » de la direction du P.C. soviétique face au souhait des eurocommunistes de mener l'action de leurs partis selon des voies qui leur sont propres, et ce conformément aux stipulations du communiqué de la conférence des P.C. européens à Berlin, tenue en 1976, qui leur reconnaissait ce droit.

« Il n'y a plus de vrai dialogue comme avant la conférence (...), a-t-il dit. Les menaces d'excommunication, les unilatérales non seulement ne servent à rien mais sont nocives. Il est illusoire de penser qu'un langage de ce genre puisse annuler une tendance réelle et profonde, qu'il s'agisse du mouvement ouvrier d'indépendance nationale et de l'autonomie de lignes politiques, qu'on nomme cette tendance eurocommunisme

ou socialisme autogéré (...). Même les Chinois ont cessé de se prendre pour les seuls militants purs du socialisme. »

Les attaques contre les communistes espagnols visent, selon M. Gritchkov, « tous les partis qui sont eurocommunistes et ceux qui sont déjoints révisionnistes ». A la question, l'U.R.S.S. souhaite-t-elle ou non la présence de communistes dans les gouvernements occidentaux, M. Gritchkov a répondu que « le dialogue entre les P.C. occidentaux et l'U.R.S.S. augmenterait par le simple fait que, étant au pouvoir, les P.C. devraient s'enraciner de plus en plus dans leurs réalités nationales respectives. Leur succès aggraverait, pour les Soviétiques, le problème d'une reconnaissance de leur modèle de socialisme. La délicate politique des eurocommunistes serait une victoire des dogmatiques dans tous les pays de l'Est. Mais les Américains sont contraires aux eurocommunistes. On peut dire peut-être que les deux superpuissances ne veulent pas de modification du statu quo ».

LE P.C. BELGE SE RALLIE AUX THÈSES DES PARTIS OCCIDENTAUX

Bruxelles (A.P.). — Le parti communiste belge a, pour la première fois, opté publiquement et clairement pour l'eurocommunisme, avertissant que si l'on ne ramène pas au manque de liberté dans les pays de l'Est, de graves troubles politiques pourraient avoir lieu dans ces pays.

Son organe officiel, le *Drapeau rouge*, a publié le 26 janvier de larges extraits du rapport adopté samedi dernier par le comité central du parti, à l'unanimité moins deux abstentions.

Le rapport déclare notamment : « Le parti veut définir sa politique internationale en toute indépendance... Chaque parti commet, en particulier en Europe occidentale, une situation unique qu'il doit évaluer en toute indépendance et qui impose la recherche de nouvelles solutions. »

Le parti note également que la solidarité internationale avec les autres partis communistes ne doit pas lui faire oublier les déviations bureaucratiques qui ne sont pas seulement des conséquences du stalinisme.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

M. JEREMIAS CHITUNDA, secrétaire à l'information de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a déclaré jeudi 26 janvier au cours d'une conférence de presse à Paris, que son mouvement contrôlait le tiers du territoire angolais et avait même mis en place des unités de guérilla urbaine à Luanda. Il a affirmé que l'UNITA avait volontairement limité son action le long de la frontière namibienne pour éviter des incidents avec les maquisards de la SWAPO, mouvement de libération de la Namibie soutenu par le gouvernement de Luanda. M. Chitunda a dénoncé la présence dans son pays de « vingt-cinq mille Cubains et vingt-cinq Soviétiques ».

Congo

LE PROCÈS DE BRAZZAVILLE. — A la suite de la conférence de presse tenue à Paris par M. Choukroun le 18 janvier (Le Monde du 19 janvier), les huit avocats à la Cour d'appel du Congo ont rendu public un communiqué affirmant notamment qu'« ils ont toujours exercé librement leur profession » et que « les débats du procès sur l'assassinat du président Marien Ngoussu sont publics et contradictoires », les avocats pouvant communiquer librement avec leurs clients et ayant pris connaissance des procès verbaux d'enquête.

Madagascar

UN TRIBUNAL MILITAIRE SPECIAL a tenu une première audience, jeudi 26 janvier, à Majunga, pour tenter de déterminer les causes des incidents de décembre 1976 au cours desquels plusieurs centaines de Comoriens furent tués ou blessés dans cette ville.

Les affrontements avaient entraîné le départ de plus de quinze mille Comoriens vers leurs îles d'origine.

Nicaragua

LA GREVE GENERALE déclenchée au Nicaragua pour protester contre l'assassinat du journaliste et homme politique d'opposition, Pedro Joaquín Chamorro, affecté le 26 janvier, près de 90 % des magasins, bureaux et usines dans la capitale et la plupart des grandes villes de province. Les chambres de commerce.

Roumanie

L'ORDRE DE LENINE a été attribué à M. Ceaucescu, chef du parti et de l'Etat roumain, pour son soixantième anniversaire et « ses grands mérites dans le développement de l'unité fraternelle et de la coopération entre les peuples socialistes et socialistes ». De son côté, le président Eua Kuo-feng a félicité la Roumanie et de déifier la force brutale et d'oser lutter », et son dirigeant d'avoir conduit le pays « à lutter résolument contre l'impérialisme et l'agression ». — (A.F.P.)

Union soviétique

M. GRIGORY GOLDSTEIN, membre du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Oslo, a été arrêté, le 17 janvier, à son domicile. Le droit d'émigrer en Israël lui avait été refusé ainsi qu'à son frère Isak. Privé de son emploi, il n'a pu en retrouver un autre. Il a donc été inculpé de « parasitisme » et est détenu à Tiblisi. — (Reuter.)

Chili

LE GOUVERNEMENT CHILIEN a accusé l'Argentine de violation du droit international et des accords entre les deux pays à la suite du refus de Buenos-Aires d'accepter la décision d'arbitrage britannique sur le canal de Beagle. — (Reuter, U.P.J.)

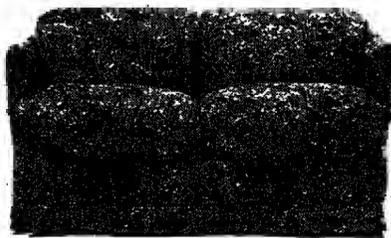
Chypre

LA REELECTION DE M. SPYRIDON KYPRIANOU comme président de la République de Chypre a été acquiescée le 26 janvier, pour une période de cinq ans, du fait qu'il était le seul candidat. Le ministre turc des affaires étrangères a annoncé peu après que la Turquie ne reconnaîtrait pas cette qualité à M. Kyprianou et jugeait « malheureuse » cette proclamation « au moment où les pourparlers sur Chypre sont sur le point d'être repris ».

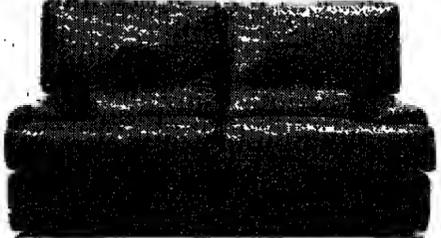
M. Raif Denktash, président de l'Etat fédéré turc de Chypre, a déclaré de son côté que M. Kyprianou n'était que le chef de la communauté grecque de Chypre, et qu'il n'avait « aucun pouvoir sur la partie nord ». — (A.F.P.)

Certains pensent "Roche-Bobois c'est beau, mais c'est cher."

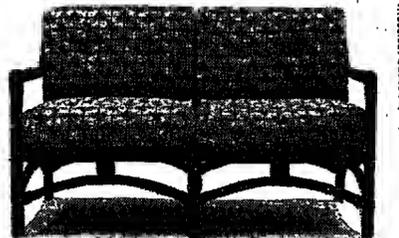
Nos canapés commencent à 1.480 F.*



L'oscar du déhoussable. 1.480 F.
La housse du canapé (155 x 88 x 62) piquée et matelassée s'enlève complètement pour se nettoyer. 4 coussins indépendants avec fermetures à glissière. Tissu Habier exclusif 100% coton. Fauteuils assortis. Existe en canapé 3 places convertible en lit 2 places. 2.750 F. (180 x 88 x 62).



L'oscar du cuir véritable. 5.050 F.
Canapé haut dossier (158 x 100 x 82) en cuir pleine fleur. Coussins indépendants avec fermeture à glissière. Existe en 3 couleurs de cuir: whisky, cognac, rhum et suède dans tous les tons. Fauteuils assortis. Existe en canapé 3 places. 6.210 F. (218 x 100 x 82) et en canapé-lit 2 personnes.



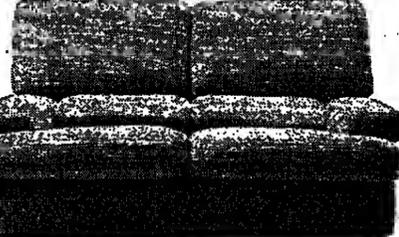
L'oscar du rotin. 2.250 F.
Canapé (124 x 70 x 75) en liane des Philippines teintée, ligatures cuir. 15 coloris dont 5 coloris bois et 10 coloris dont rouge Pékin, miel et prune. Coussins capitonnés 100% coton. Housse avec fermetures à glissière. Fauteuils, chaises et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. 3.240 F. (186 x 70 x 75).



L'oscar du velours imprimé. 3.365 F.
Canapé (144 x 86 x 80) en velours carter, un fauteuil dont on ne se lasse pas. 5 coloris dont carmel, ci-dessus. Coussins de siège indépendants avec fermetures à glissière. Dossier avec appuie-tête très confortable. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. 4.410 F. (197 x 86 x 80) et en canapé-lit 2 personnes.



L'oscar du tissu à motifs. 4.390 F.
Canapé (166 x 98 x 80) style "Nouvelle Angleterre", importé des Etats-Unis. Les couleurs de ce motif sont d'être piqué en suivant les motifs du tissu. Le même dessin existe en 3 harmonies dominantes: bleu, jaune et rouge. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. 5.460 F. (180 x 98 x 80).

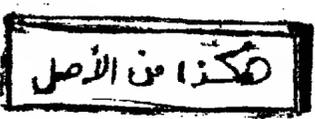


L'oscar du tissu en laine. 4.580 F.
Canapé moelleux (160 x 96 x 92) en gros nœud. 57 % pure laine. Haut dossier et coussins indépendants (fermetures à glissière) dont un calcaire. Canapé 3 places. 6.340 F. (228 x 96 x 92). Fauteuils et poufs assortis. Existe en convertible: le 2 places (couchage 1 personne), le 3 places (couchage 2 personnes). Egalement en version bas dossier.

*Si vous avez déjà la carte accréditive Roche-Bobois, vous aurez droit du 15 janvier au 28 février 78 à un tarif préférentiel sur les "oscars Roche-Bobois".
Si vous n'avez pas la carte Roche-Bobois, vous pourrez pendant cette période la demander lors de votre achat et bénéficier immédiatement des mêmes avantages.
La carte accréditive Roche-Bobois vous donnera droit également à un tarif préférentiel sur les articles de la Boutique et du Département Textiles ainsi que sur les prochains "oscars Roche-Bobois".



Les oscar 1978
ROCHE-BOBOIS
A Paris, 92-98, bd de Sébastopol - 10 à 18, rue de Lyon - 197-207, bd St-Germain - 52, avenue de la Grande Armée. En banlieue, Athis-Mons, 37 route de Fontainebleau - Bourg-la-Reine, 72 bd du Mal Joffre - Melun, 2 rue St-Etienne - St-Germain-en-Laye, 98 rue L. Désoyer - Versailles, 6 rue au Pain (pl. du Marché) et dans toutes les grandes villes de France.



UNE
SAM
ET JO
FO
Mag
maj

Swakara
du mar
Parti de Pat
Bat d'Améri
Lapin nature
Lapin couleur
Ranc de Marmette
Agneau Boréale
Mouton couleur
Pâtte d'Australien
Pâtte de Kalgar
Renard morceau
Opossum d'Australie
Ragondi
Opossum d'Amérique
Stungs
Phami

115,117,
PRE
Magasin

UNE SEULE FOIS L'AN

SAMEDI 28 JANVIER ET JOURS SUIVANTS

SOLDES

FOURRURES DU NORD

COLLECTION PRESTIGE

Manteaux Vison black diamond, blackglama, emba, saga, majestic, blanc, pastel, koh.i.noor, saphir, lunaire, etc.
ESCOMPTE : 15, 20, 25, 30 %.

Manteaux Castor, Zibeline, Chinchilla
ESCOMPTE : 15 à 40 %.

Manteaux longs et capes du soir
ESCOMPTE : 20 à 50 %.

MANTEAUX

Astrakan pleines peaux	3.850 F	2 750 F
Astrakan pleines peaux Swakara noir ou marron	6.750 F	4 850 F
Flanc de Rat d'Amérique	4.850 F	3 450 F
Rat d'Amérique ranch pastel dark	6.250 F	4 350 F
Lapin naturel	1.350 F	850 F
Lapin couleur	1.650 F	1 250 F
Flanc de Marmotte	2.150 F	1 650 F
Agneau Borégo	1.250 F	550 F
Mouton couleur	2.450 F	1 750 F
Patte d'Astrakan	2.650 F	1 850 F
Patte de Kalgan	2.650 F	1 850 F
Renard morceaux	3.250 F	2 350 F
Opossum d'Australie	4.250 F	2 900 F
Ragondin	4.850 F	3 450 F
Opossum d'Amérique	4.750 F	3 650 F
Skungs	5.850 F	4 350 F
Phami	5.250 F	4 150 F

Rat naturel	6.250 F	5 550 F
Marmotte	8.250 F	6 450 F
Vison milleraies	7.750 F	5 150 F
Vison ranch pleines peaux	10.750 F	8 350 F
Vison pastel	10.250 F	8 450 F
Vison saphir	15.850 F	11 750 F
Vison dark	14.750 F	11 250 F
Vison Blackglama	23.000 F	17 250 F

VESTES

Lapin Nankin	1.250 F	780 F
Mouton doré	1.650 F	950 F
Flanc de Marmotte	1.850 F	950 F
Patchwork de Renard	1.650 F	1 150 F
Agneau de Toscane	2.350 F	1 650 F
Opossum d'Australie	7.150 F	1 950 F
Astrakan marron	4.750 F	3 250 F

- Service après vente
- Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
- Les plus larges facilités de paiement

115, 117, 119, rue La Fayette **100, Av. Paul Doumer**
PARIS 10^e **PARIS 16^e**
 PRES GARE du NORD ANGLE RUE de la POMPE

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche



Le Monde

politique

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN BOURGOGNE

M. Giscard d'Estaing : il existe une aspiration populaire profonde à l'unité

Dijon. — A mesure que l'on se rapprochait de sa destination — Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) — M. Giscard d'Estaing devait indiquer le « bon choix pour la France », le profil du voyage du président de la République en Bourgogne se précisait. D'une part, le chef de l'Etat a annoncé plusieurs mesures importantes en faveur de la région : aide au développement de l'élevage et du tourisme dans l'Auxois et le Morvan, soutien au perfectionnement de l'exploitation forestière, modernisation de l'agriculture et poursuite de l'aménagement routier, création d'industries agro-alimentaires. M. Giscard d'Estaing a montré ainsi que le politique économique suivait depuis un an et demi sa voie : au détriment des travailleurs — et qu'il est parvenu à l'Etat d'aider les collectivités locales dans leurs dépenses d'équipement.

De notre envoyé spécial

évoqués les difficultés de l'agriculture dans le canton, qui connaît un grave dépeuplement. « Ici, a-t-il dit, nous n'avons ni le désir ni les moyens de nous diviser. » Reprenant cette formule, M. Giscard d'Estaing l'a proposée comme devise pour la France.

Le président de la République a parlé du dépeuplement de la campagne, du rôle du maire, M. Gilbert Mathieu, député (P.R.) de la Côte-d'Or, a exprimé l'inquiétude de la population devant la fermeture de plusieurs entreprises dans la région et les difficultés de l'élevage. « Je n'ai pas l'intention d'être le président d'une France qui se dépeuple, d'une France qui se dévitalise, d'une France qui s'abandonne », a déclaré M. Giscard d'Estaing. Abrégant son discours, afin de ne pas infliger à ses auditeurs venus nombreux une longue station dans la pluie battante, M. Giscard d'Estaing a annoncé que l'Etat aiderait les communes de Vitteaux, Vénarey et Les Laumes, réunies par un contrat de pays, et que l'amélioration de la route nationale 71 Dijon-Troyes ferait l'objet d'une dotation budgétaire exceptionnelle, nouvelle qui a été très applaudie.

Manifestation à Dijon

« Ce ne va pas si mal que ça », déclarait à l'étape suivante M. Jacques Merzouk, maire et conseiller général (C.N.R.) de Sombonnon, autour de maires du syndicat intercommunal. Il a décrit les difficultés rencontrées par ce canton et s'est plaint des lenteurs de l'administration. M. Giscard d'Estaing a déclaré que le questionnaire sur le réformisme communal rempli par les maires montrait que les rapports des communes avec leur administration de tutelle sont bons et que les problèmes qui apparaissent concernent les questions techniques.

Respondant aux maires qui lui avaient souhaité de mener la « nouvelle France » sur la bonne route, le chef de l'Etat a déclaré : « Ce qui me distingue peut-être des autres leaders de la politique nationale, c'est que je ne pense pas à la même chose. Je considère que la France a subi un sort qui n'est pas le résultat de sa faute. A condition qu'elle fasse preuve de continuité

D'autre part, le président de la République a insisté dans chacune de ses allocutions sur l'unité dont il perçoit le désir chez les Français, et qui, avec la « liberté » et l'« effort », conditionnent l'adaptation de la France à la « nouvelle réalité » du monde. Jeudi soir, M. Giscard d'Estaing a déclaré à la station régionale de FR 3 : « Il y a une sorte de désaccord entre les forces qui poussent les Français à se diviser, et une aspiration populaire profonde à l'unité. » Sur TF 1, évoquant les candidats aux élections législatives, il ajoutait : « Je souhaite qu'ils reçoivent de la base le message de cette aspiration à l'unité. »

Cette aspiration avait été illustrée en début d'après-midi par l'accueil que le chef de l'Etat avait reçu à Prény-sous-Thil, chef-lieu de canton de cinq cent trente-cinq habitants, dont plusieurs avaient revêtu les costumes médiévaux qu'ils avaient confectionnés pour la fête du château de Thil, les 23 et 24 juillet derniers. Cette fête a valu à la municipalité le blason de l'animation des villes et des communes, que le maire, M. Gilbert Bourchet, a reçu au palais de l'UNESCO mardi 24 janvier. Le conseiller général de Prény-sous-Thil, M. Auguste Lucand, radical de gauche, assistant au déjeuner offert par le chef de l'Etat aux membres du comité du parc naturel régional du Morvan. Dans son allocution de bienvenue, M. Bourchet, qui se dit partisan de la « France du bon sens », a

Le R.P.R. : le « bon choix » était connu d'avance

(Suite de la première page.)

Le président de la République a cent fois indiqué qu'il entendait demeurer à l'Union, ce qui doit être le verdict des urnes.

Depuis la rupture entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac et la création du R.P.R. on sait bien d'autre part que le débat n'est plus entre l'opposition de gauche et « tous les autres ». M. Giscard d'Estaing est contraint de réexaminer ni l'hypothèse d'un réajustement, ni celle de certaines mutations et il serait fort surprenant qu'il emploie un langage aussi virulent que celui dont M. Poniatsowski a usé jeudi soir à Marseille contre les communistes et les socialistes.

Le chef de l'Etat, son entourage et un certain nombre de ses ministres continuent certes d'insister à l'ouverture, mais ils ne peuvent pas ne pas constater que cette thèse ne bénéficie ni de l'assentiment de M. Chirac ni de celui de M. Mitterrand.

RAYMOND BARRILLON.

M. Poniatsowski : la gauche au pouvoir ce serait le chaos politique et la faillite économique

M. Poniatsowski, qui prenait la parole, jeudi 28 janvier, au Palais des congrès de Marseille, a appelé la majorité, « simplement mais solennellement », à l'Union.

L'ancien ministre a ajouté : « Cette unité de la majorité est possible parce que les divergences en son sein sont issues de simples malentendus. A la différence de l'opposition, la majorité n'est pas divisée sur l'essentiel, elle partage le même idéal et la même conception de la société libre et pluraliste. Aucune part de la majorité ne met en cause le désistement du deuxième tour, comme c'est le cas à gauche. L'unité de la majorité, a-t-il précisé, doit se faire autour du président de la République pour lui donner les moyens de sa politique. »

Évoquant le résultat des dernières élections municipales, M. Poniatsowski a observé : « Le bilan de l'union de la gauche, c'est un fantastique succès, une déroute extraordinaire des socialistes et communistes qui s'installent solidement et confortablement

dans cinq cent quatre mairies qu'ils n'auraient jamais rêvé conquérir autrement. (...) Des le lendemain des élections, l'affrontement a commencé et une implacable lutte pour le pouvoir s'est engagée. (...) Partout, c'est la guerre ouverte. (...)

Ironisant sur les relations « social-maoïstes » entre le P.C. et le P.S. (« Plus on le justifie, plus M. Mitterrand en redouble », M. Poniatsowski a accusé le premier secrétaire du P.S. de reprendre « un programme qui dans la conjoncture actuelle est tout simplement suicidaire pour la France », d'y avoir ajouté « les exigences communistes », de « réborder le P.C. sur sa gauche », aboutissant ainsi à « un projet extrémiste et réactionnaire ». « Si les apprentis-sorciers de la gauche arrivent au pouvoir », a-t-il conclu, la France serait prise dans un engrenage d'impulsions et de chaos politique, de désorganisation et de faillite économique dont elle risquerait de ne plus pouvoir sortir. »

d'unité. Le président de la République a besoin de l'union des Français. S'il ne l'a pas, qu'il le sache ? Le président de la République est le premier des Français, mais il n'est que le premier des Français. »

Le cortège présidentiel a ensuite gagné Dijon, où un dîner était offert à la préfecture en l'honneur des membres du conseil régional. Les élus de l'opposition avaient indiqué qu'ils ne se rendraient pas à l'invitation du président de la République. Le centre de la ville était bloqué par une manifestation, qui a réuni environ mille personnes et l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. Les principaux mots d'ordre portaient sur les problèmes de l'emploi.

Dans une allocution prononcée à la fin du dîner, M. Giscard d'Estaing a évoqué le développement de la Bourgogne fondé, en particulier, sur une répartition « harmonieuse » des secteurs d'activités. Il a rendu hommage à l'action du maire de Dijon, M. Robert Pougade (P.R.), ancien ministre, qui fut chargé de la protection de la nature et de l'environnement, et dit le président de la République, « au titre de sa ville », « l'une des plus écologiques de notre pays ».

Citant les projets d'aménagement régionaux, M. Giscard d'Estaing a insisté sur l'importance des autoroutes, du train à grande vitesse (T.G.V.) et de la liaison fluviale qui relie la région à la Méditerranée. Il a affirmé que l'étatd'occupation de Bourgogne, en ce qui concerne la politique, sera complètement résorbé au cours des deux années qui viennent. Indiquant les deux lignes de développement qui lui paraissent nécessaires dans les années à venir — « garder la campagne vivante, renforcer les capacités propres de la région », — le chef de l'Etat a insisté sur le problème de l'exode rural.

En Bourgogne, a-t-il dit, des schémas d'aménagement régionaux et départementaux de l'espace rural ont été mis au point. Grâce à ces documents, les contrats de pays ont pu démarrer et plus rapidement que dans d'autres régions. En Bourgogne, trois contrats nationaux ont été lancés en 1975 et 1976 ; l'accord de l'Etat pour cinq contrats régionaux a été notifié en 1977. Le prochain comité interministériel régional de développement décidera de soutenir et d'apporter au programme de 1978 élaboré par les assemblées régionales. Soyez assurés que ce soutien sera actif. »

M. Giscard d'Estaing a indiqué, d'autre part, que les relations Est-Ouest seraient améliorées, notamment entre la Nièvre et le reste de la région. Il a exprimé le souhait que les entreprises industrielles qui s'installent dans la région soient réellement décentralisées et qu'il soit mis fin à la « séparation entre un siège parisien et un établissement décentralisé, entre les fonctions de direction et d'exécution ». Il a déclaré que la vocation de la région dans le domaine agricole devait être traitée par un renforcement des industries agro-alimentaires et de la recherche dans ce domaine. En conclusion, M. Giscard d'Estaing a réaffirmé que l'Etat apporterait une aide active aux projets de développement de la région.

PATRICK JARREAU.

● Dans « la lettre de la Nation », organe du R.P.R., de vendredi 27 janvier, Pierre Charpy écrit :

« Le président de la République ne peut guère conseiller aux Français d'autre choix que celui d'adhérer au projet de Mitterrand, qui était déjà le candidat du programme commun. Même sa conception personnelle du rôle présidentiel, et elle l'a conduit jusqu'ici à ne pas assumer pleinement le sort de sa majorité, n'a pas modifié sa conception de la société française. Ses propos comme ses écrits, depuis trois ans et demi, en témoignent, et, en un mois, les mauvais moisons de la table de Vassy ne sont pas devenus les bons. (...) Donc, pour le bon choix, il n'y a pas le choix. »

● Pour « la Lettre de l'Unité », M. Giscard d'Estaing, « en charge directe et personnelle du gouvernement de la France, ne peut guère rejeter les responsabilités des échecs sur Barre, Chirac et les autres. Parlant en tant que chef du cartel des droites, il ne peut guère prétendre jouer les arbitres. Ni dans les querelles entre ses amis, ni comme président de la France puisqu'il a choisi de n'être que le président de la moitié des Français. Alors que cette moitié est en passe de ne plus l'être. »

« Ne s'agirait-il alors que le rôle d'« otage », qui vient de lui être attribué par Alain Peyrefitte ? Il lui resterait, comme il l'avait d'ailleurs déclaré à Carpentras, qu'à veiller à ce que la Constitution de la France soit respectée ». Personne ne demande autre chose. »

A L'ÉMISSION DE TÉLÉVISION « L'ÉVÉNEMENT »

M. Mitterrand invite le président de la République à respecter la règle de l'alternance

M. Mitterrand reste très prudent à l'égard du P.C. et comme il l'a dit jeudi 28 janvier à l'émission « L'Événement », sur TF 1, de ses « variations », interrogé sur le changement de ton de M. Marchais à l'égard du P.S., il a souhaité que « cette petite brise s'installe bien » avant de formuler un jugement plus net.

Prudence compréhensible, car le fossé entre le parti communiste et le parti socialiste se creuse davantage ; on note l'apparition de nouvelles divergences sur la politique africaine ainsi que sur le désarmement (lire ci-dessous).

M. Mitterrand a notamment déclaré :

« Le général de Gaulle, Pompidou et maintenant Valéry Giscard d'Estaing se sont considérés comme les chefs de la majorité. Mais l'actuel chef de l'Etat est minoritaire dans sa propre majorité, et il risque de l'être dans le pays lors des législatures de mars prochain. »

« S'il y a un bon choix, il en a donné un mauvais. Donc, en prenant parti, le président de la République n'est plus un arbitre, il n'est plus celui qui équilibre les choses. On ne peut pas être président de la République et copitaine d'une équipe. L'autorité politique et morale du président peut être altérée par l'attitude qu'il adopte. Il doit respecter la règle de la majorité. L'autorité politique combatte sa politique. Quand un sondage indique qu'il y a 55 % des Français qui souhaitent que le chef de l'Etat, cela veut dire qu'il y a 45 % des Français qui souhaitent qu'il ne le soit pas. »

M. Mitterrand a refusé de parler du partage des portefeuilles sortants depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « Les Français ne sont pas à l'abri d'un discours, ils ne passent pas les choses ni les actes », a-t-il conclu sur ce point.

Il a encore déclaré :

« Si la gauche est nettement majoritaire au premier tour, il n'y a pas de problème, nous ne pouvons douter que les responsables du parti communiste ne donnent le coup de main nécessaire à la victoire, c'est-à-dire qu'ils appuient la discipline du déstabilisé au second tour, comme le parti socialiste s'est d'ores et déjà engagé à le faire. »

L'essentiel est que la gauche se rassemble. « Donc, a-t-il ajouté, résumons ce problème, gagnons et engageons la discussion sur le programme commun de gouvernement pour gouverner ensemble. » Il a rappelé que le P.S. proposerait à cette fin un « pacte de gouvernement » à ses partenaires sur la base du programme de 1972, assorti des propositions socialistes d'actualisation.

M. Mitterrand a refusé de parler du partage des portefeuilles sortants depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « Les Français ne sont pas à l'abri d'un discours, ils ne passent pas les choses ni les actes », a-t-il conclu sur ce point.

M. Mitterrand se préoccupe moins du « bon choix », selon M. Giscard d'Estaing, encore qu'il condamne cette intervention partisane, que de ce que fera le président de la République face à une majorité de gauche. Il finira à respecter la règle de l'alternance et ceux qui combattent sa politique.

Le premier secrétaire du P.S. a reproché au P.C. de vouloir engager « une politique injustifiée, réactionnaire et réactionnaire ». Il a eu l'impression que M. Marchais et ses amis ne souhaitent pas aller au pouvoir, mais, selon lui, ceux qui voudraient mettre en échec la cause de la gauche seraient évidemment jugés par l'opinion. »

M. Mitterrand reste optimiste : « La gauche, affirme-t-il, dépassera les 52 % que certains lui attribuent. Elle se passera des problèmes mesquins que connaît la majorité sortante. »

M. Marchais s'inquiète du « pacte unilatéral » que le P.S. proposera à ses partenaires, s'il apparaît, après les élections, comme le parti de gouvernement de gauche (lire page 11).

M. Mitterrand a notamment déclaré :

« Le général de Gaulle, Pompidou et maintenant Valéry Giscard d'Estaing se sont considérés comme les chefs de la majorité. Mais l'actuel chef de l'Etat est minoritaire dans sa propre majorité, et il risque de l'être dans le pays lors des législatures de mars prochain. »

« S'il y a un bon choix, il en a donné un mauvais. Donc, en prenant parti, le président de la République n'est plus un arbitre, il n'est plus celui qui équilibre les choses. On ne peut pas être président de la République et copitaine d'une équipe. L'autorité politique et morale du président peut être altérée par l'attitude qu'il adopte. Il doit respecter la règle de la majorité. L'autorité politique combatte sa politique. Quand un sondage indique qu'il y a 55 % des Français qui souhaitent que le chef de l'Etat, cela veut dire qu'il y a 45 % des Français qui souhaitent qu'il ne le soit pas. »

M. Mitterrand a refusé de parler du partage des portefeuilles sortants depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « Les Français ne sont pas à l'abri d'un discours, ils ne passent pas les choses ni les actes », a-t-il conclu sur ce point.

M. Mitterrand se préoccupe moins du « bon choix », selon M. Giscard d'Estaing, encore qu'il condamne cette intervention partisane, que de ce que fera le président de la République face à une majorité de gauche. Il finira à respecter la règle de l'alternance et ceux qui combattent sa politique.

M. Kanapa souligne les divergences entre communistes et socialistes à propos de l'Afrique

Le P.C.F. a organisé, jeudi 26 janvier, au siège du comité central, une conférence de presse sur le thème « le parti communiste et l'Afrique ». Après un exposé de M. Jean Kanapa, membre du bureau politique, responsable de la section politique extérieure du comité central, l'orateur a répondu à diverses questions. S'étaient joints à lui, notamment, Mme Marie-Thérèse Goutmann, membre du

comité central, président du groupe communiste du Sénat, MM. Gaston Pissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., Robert Ballanger, membre du comité central, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Serge Boucheau, sénateur, Maxime Kalinsky, député, et, Martin Verlet, membre de la section politique extérieure du comité central, spécialiste des questions africaines.

« Le parti communiste représente la seule force politique en France à avoir, avec constance et détermination, combattu le colonialisme », affirme M. Kanapa, qui critique ouvertement à plusieurs reprises les socialistes à l'égard de l'Afrique, limités par plusieurs de ses amis, dont M. Verlet. Ce dernier fit notamment remarquer, à propos de l'ouvrage les Socialistes et le tiers-monde (Berger Levrault, éd.) :

« Il nous est apparu à sa lecture que se dessinait un glissement important par rapport au programme de 1972. Ce glissement se situe au-dessus des positions. Cela ne veut pas dire que 55 % des Français sont favorables à sa politique. »

Le président peut, selon lui, faire seulement le bilan de la

majorité sortante depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « Les Français ne sont pas à l'abri d'un discours, ils ne passent pas les choses ni les actes », a-t-il conclu sur ce point.

Il a encore déclaré :

« Si la gauche est nettement majoritaire au premier tour, il n'y a pas de problème, nous ne pouvons douter que les responsables du parti communiste ne donnent le coup de main nécessaire à la victoire, c'est-à-dire qu'ils appuient la discipline du déstabilisé au second tour, comme le parti socialiste s'est d'ores et déjà engagé à le faire. »

L'essentiel est que la gauche se rassemble. « Donc, a-t-il ajouté, résumons ce problème, gagnons et engageons la discussion sur le programme commun de gouvernement pour gouverner ensemble. » Il a rappelé que le P.S. proposerait à cette fin un « pacte de gouvernement » à ses partenaires sur la base du programme de 1972, assorti des propositions socialistes d'actualisation.

M. Mitterrand a refusé de parler du partage des portefeuilles sortants depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « Les Français ne sont pas à l'abri d'un discours, ils ne passent pas les choses ni les actes », a-t-il conclu sur ce point.

M. Mitterrand se préoccupe moins du « bon choix », selon M. Giscard d'Estaing, encore qu'il condamne cette intervention partisane, que de ce que fera le président de la République face à une majorité de gauche. Il finira à respecter la règle de l'alternance et ceux qui combattent sa politique.

M. Mitterrand a refusé de parler du partage des portefeuilles sortants depuis cinq ans, ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait. « Les Français ne sont pas à l'abri d'un discours, ils ne passent pas les choses ni les actes », a-t-il conclu sur ce point.

M. Mitterrand se préoccupe moins du « bon choix », selon M. Giscard d'Estaing, encore qu'il condamne cette intervention partisane, que de ce que fera le président de la République face à une majorité de gauche. Il finira à respecter la règle de l'alternance et ceux qui combattent sa politique.

« L'Humanité » note les correspondances entre les vues de M. Giscard d'Estaing et celles du premier secrétaire du P.S.

Dans l'« Humanité » du 27 janvier, Max Léon note les « correspondances » entre les vues giscardiennes et les thèses du premier secrétaire du P.S. en ce qui concerne le désarmement. Il écrit :

« Dans l'un et l'autre projet, on retrouve la même démarche fondamentale, exprimée presque dans les mêmes termes, de désarmement ou de désarmement général et complet. (...) »

« Dans l'un et l'autre projet, on retrouve la même hostilité aux négociations en cours, sur des propositions qui ont le mérite d'être concrètes et véritablement équilibrées, par exemple sur l'interdiction de toutes les expériences nucléaires et de plusieurs types d'armes de destruction massive (G.M.) ; sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale (Vienna) ; sur

la limitation des équipements stratégiques offensifs (SALT) ; (...) »

« Or ces conférences ont abouti dans le passé à la conclusion de représentations des succès non négociables sur la guerre atomique et de la diminution des dangers de pollution et d'accidents. (...) »

« Il est remarquable encore que ni l'un ni l'autre des projets ne se fonde sur une politique de défense nationale indépendante (François Mitterrand parle d'« autonomie ») élaborée à partir d'une stratégie tous azimuts ; que ni l'un ni l'autre ne renvoie l'adhésion de la France au traité de non-prolifération atomique et au traité de réduction sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires dans tous les domaines sans exception. »

« Les silences aussi sont éloquentes. » (Lire page 5 l'article de Michel Tatu sur les négociations SALT 2.)

M. ESTIER : un changement de ton ne suffit pas à effacer plusieurs mois de procès

Dans l'éditorial de l'hebdomadaire socialiste, l'« Unité », daté du 27 janvier, M. Claude Estier évoque « le changement de ton dans le discours de Georges Marchais ». Estimant qu'il « ne suffit pas à effacer plusieurs mois de procès instruits contre le parti socialiste », M. Estier écrit : « L'effacement de tout ce qui peut permettre de surmonter la crise de la gauche, nous n'en avons pas moins noté ce qui paraît être un nouveau langage de la part des dirigeants du P.C.F. »

Se refusant à tirer des « conclusions trop hâtives », M. Estier note : « Il est cependant bon de penser que la fermeté dont a fait preuve le parti socialiste pendant toute cette période, sa justesse inébranlable de la stratégie d'union à l'ouest du programme commun, la démonstration apportée par les faits de l'abandon de l'accusation de « tournant à droite », ont alimenté la réflexion des dirigeants communistes qui savent voir les réalités même lorsqu'elles ne sont pas entièrement conformes à leurs désirs. »

de la visite du p

M. Mitterrand

M. de Giscard

du premier secrétaire du premier ministre

GEOR

مكتبة من الأصل

La préparation des élections législatives

Les suites de la visite du président Carter à Paris

La polémique à laquelle a donné lieu l'entrevue entre MM. Carter et Mitterrand, lors du passage du président des Etats-Unis à Paris, a rebondi. Après que M. Mitterrand — mis en cause par le premier ministre pour cette fameuse audience — ont traité de menteurs ses accusateurs, M. Barre a répondu par lettre, ce qui a provoqué une nouvelle réplique du premier secrétaire du P.S. Le point de départ de cette affaire est un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis indiquant que M. Mitterrand avait été reçu à sa demande par le président Carter, ce que l'intéressé a démenti.

Parallèlement, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a écrit à M. Mitterrand pour s'élever contre « les allégations mensongères — visant ses services, à propos d'un « racket électoral » auprès des Français de l'étranger. »

La lettre de M. Barre à M. Mitterrand...

Voici le texte de la lettre que M. Raymond Barre a adressée jeudi 26 janvier à M. François Mitterrand :

« J'ai pris connaissance, à mon retour de Chine, d'un article que vous avez publié dans l'Unité du 20-22 janvier 1978.

« Vous y écrivez, à propos de diverses personnalités et de motivations « s'ils mentent, c'est par conscience professionnelle ». M. Barre ment parce qu'il est premier ministre. Quand ils s'enveloppent dans les plis du drapeau pour dénoncer mon entrevue avec Jimmy Carter « sous le prétexte que le lauréat sollicité, ils savent qu'ils mentent ».

« Puis-je vous rappeler que, si j'ai déploré — avec tristesse — les conditions de votre entrevue avec le président des Etats-Unis, c'est sur la base d'un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, transmis par l'A.F.P. le 3 janvier 1978 (n° 159). Ce communiqué est le suivant : « On confirme, à l'ambassade des Etats-Unis, que le président Carter recevra, vendredi matin, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, à la demande de celui-ci. » Je ne sais pas que vous avez demandé le retrait de ce communiqué.

« Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il convient donc que les équivoques que vous vous plaisez à entretenir soient soulignées devant les Français. Le premier devoir d'un homme politique responsable est d'assumer ses responsabilités. Je laisse à tous nos compatriotes le soin d'apprécier votre singulière audace. »

« Etant donnée la forme publique donnée aux accusations que vous avez portées contre moi, je rends publique cette lettre en vous priant de l'insérer dans le prochain numéro de l'Unité. »

« Veuillez agréer, monsieur le premier secrétaire, l'expression de ma considération distinguée. »

...et celle de M. de Guiringaud

M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a adressé jeudi 26 janvier la lettre suivante au leader du P.S. :

« Monsieur le premier secrétaire, « Je n'aurais pas pensé qu'un homme qui a tenu dans le passé des fonctions ministérielles et qui se déclare prêt à assumer des responsabilités gouvernementales se laisserait aller à signer un libelle d'un style réservé d'habitude à une presse spécialisée avec laquelle jusqu'ici l'Unité ne semblait pas vouloir s'identifier. Les commentaires d'un goût douteux me concernant personnellement ne méritent pas d'être relevés. Je ne puis m'empêcher de vous laisser affirmer que le ministre des affaires étrangères ou ses services n'auraient été complices d'une « fraude électorale », participé à un « racket électoral » ou facilité la coiffée de « procurations complaisantes ». »

« J'ai fait justice de ces allégations mensongères dans un article du Monde daté du 12 janvier, dont personne à ce jour n'a contesté aucun mot, même pas vous que je déjais d'apporter la preuve de vos propos imprudents. Plutôt qu'à recidiver, le devoir d'Etat de candidat et de chef de parti aurait dû vous conduire à plus de sobriété de la écrit et plus de respect des électeurs. »

« Veuillez, monsieur le premier secrétaire, agréer l'expression de ma considération distinguée. »

La réponse du premier secrétaire du P.S. au premier ministre

Voici le texte de la réponse de M. François Mitterrand à M. Raymond Barre :

« Par lettre publique de ce jour, vous protestez contre les termes de ma chronique de l'Unité parue le 20 janvier dernier. Je regrette que les moyens que vous offrez vos fonctions ne vous aient permis d'apprendre que, dès le lendemain de la dépêche de l'A.F.P., dont vous faites état, et devant la presse nationale et étrangère à Paris, j'ai démenti cette information. De même le 6 janvier, à l'issue de mon entretien avec le président des Etats-Unis d'Amérique, j'ai également, devant la presse, réitéré cette mise au point. »

« Mieux informé, vous auriez évité une erreur de fait doublée d'une erreur de jugement. Le premier devoir d'un homme politique responsable est de dire la vérité. Tel est le sens des propos que j'ai écrits dans l'Unité, et

qui serent aujourd'hui de prétexte à la polémique que, dès votre retour de Chine, vous essayez de relancer. Je remarque, enfin, que ma chronique vous mettait en cause à propos de la fraude sur les conditions de vote des Français de l'étranger, fraude organisée sous la caution, sinon sous la direction, d'un service public dont vous avez, par ministre tinterlopié, la charge, et que vous n'en dites mot dans votre lettre. Dois-je interpréter ce silence comme la confirmation que de graves irrégularités ont été commises ou, comme l'annonce d'une prochaine correspondance ? »

« LE COMMUNIQUÉ DE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'EMURE »

Après l'émission de télévision « L'événement » du 26 janvier, au cours de laquelle M. Mitterrand a évoqué cette polémique, on indique à l'hôtel Matignon que « le premier ministre n'ignorait rien, bien entendu, des déclarations fautes faites par M. Mitterrand après son entrevue avec le président Carter ». On ajoute de même source que le communiqué de l'ambassade des Etats-Unis « demeure, puisqu'il n'a fait l'objet d'aucune demande d'annulation officielle de la part de M. Mitterrand ».

M. Marchais : M. Mitterrand propose un pacte unilatéral

M. Georges Marchais a pris la parole, jeudi 27 janvier, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) au cours d'un meeting présidé par M. Fernand Dupuy, député communiste sortant qui ne se représente pas et dont M. Charles Fierman, membre du bureau politique, prendra la succession.

Le secrétaire général du P.C. a commenté les déclarations de M. Mitterrand suivant lesquelles, en cas de succès de la gauche, le P.S. proposerait à ses partenaires un pacte fondé sur le contenu du programme commun non actualisé et sur les propositions socialistes qui ont été avancées pour le remettre à jour.

Il a déclaré : « Ce que propose François Mitterrand, ce n'est pas un programme de gouvernement commun à la gauche. C'est un « pacte » dont le contenu serait défini unilatéralement par le seul parti socialiste. »

Le retrait de quatre candidats du P.C.F.

La décision du parti communiste de retirer quatre de ses candidats en faveur de deux P.S.U. et de deux gaullistes d'opposition (le Monde des 26 et 27 janvier) a suscité diverses réactions, notamment de la part du P.S.U. qui, soulève de ne pas apparaître comme un satellite du P.C., a réaffirmé qu'il se battra sous ses propres couleurs (celles du Front autogestionnaire).

De son côté, M. Charles Hernu, maire (P.S.) de Villeurbanne, a fait observer que le retrait de M. Desgrand (P.C.) au profit de M. Claude Bourdet (P.S.U.), dans la première circonscription du Rhône (Villeurbanne), fait de lui le seul candidat favorable au programme commun de la gauche.

Enfin, les trotskistes de Lutte ouvrière ont estimé que le retrait de M. Fernand Chatelet, sénateur, au profit de M. Dominique Gallet, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, candidat dans la première circonscription du Val-d'Oise, comme le retrait de Mme Jeanine Labica au profit du général François Binoche, sont un « croc-en-jambe » au P.S.

A l'appui de sa démarche, le bureau politique du P.C. avait indiqué jeudi 26 janvier : « En créant les conditions pour que de nouvelles forces puissent prendre toute leur place aujourd'hui et demain dans l'union du peuple de France pour le changement, le P.C. renforce les possibilités d'une victoire durable conformément aux espoirs de millions de travailleurs, de Françaises et de Français. »

Commentant la décision du P.C.F., le bureau national du P.S.U. a précisé, jeudi 26 janvier, qu'elle a été prise « unilatéralement par le P.C. ».

Il a également indiqué : « Seul un accord de l'ensemble des organisations de gauche visant à garantir la représentation parlementaire des formations qui en sont exclues par le mode de scrutin, aurait pu, dans les circonstances présentes, constituer une riposte efficace à une loi électorale inique. (...) Les candidats du P.S.U. mèneront leur campagne sur les bases définies par l'appel du Front autogestionnaire et qui, sur des points fondamentaux, diffèrent très sensiblement des positions du parti communiste. (...) Le P.S.U. tient à rappeler à cette occasion qu'il s'est prononcé pour une stratégie d'unité populaire, qu'on ne saurait confondre avec la stratégie d'« union du peuple de France » préconisée par le P.C.F. »

M. GALLET (U.G.P.) : un nécessaire pluralisme.

M. Dominique Gallet, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), candidat aux élections législatives dans la première circonscription du Val-d'Oise s'est félicité du soutien qu'a décidé de lui accorder le parti communiste, en retirant à son profit son propre candidat.

« Cette décision procède à l'évidence, a-t-il déclaré, de la volonté du parti communiste de tout faire pour battre les représentants du pouvoir giscardien, dont Michel Pontalowski est le principal stratège. D'autre part, cette décision contribue à rétablir le nécessaire pluralisme auquel le pouvoir actuel s'oppose, en permettant à notre courant d'avoir le prolongement parlementaire indispensable pour son expression publique. »

« A une question sur son possible désistement au second tour en faveur du candidat du parti socialiste, M. Alain Richard, le délégué national de l'U.G.P. s'est contenté de répondre : « Tout sera fait pour battre M. Michel Pontalowski. »

Dans l'éventualité de sa démission, M. Gallet a en fin précisé : « Je serai un député gaulliste de progrès et ne serai apparenté à aucun autre parti. »

LE P.S.U. DÉFENDRA SA PROPRE STRATÉGIE

Commentant la décision du P.C.F., le bureau national du P.S.U. a précisé, jeudi 26 janvier, qu'elle a été prise « unilatéralement par le P.C. ».

Il a également indiqué : « Seul un accord de l'ensemble des organisations de gauche visant à garantir la représentation parlementaire des formations qui en sont exclues par le mode de scrutin, aurait pu, dans les circonstances présentes, constituer une riposte efficace à une loi électorale inique. (...) Les candidats du P.S.U. mèneront leur campagne sur les bases définies par l'appel du Front autogestionnaire et qui, sur des points fondamentaux, diffèrent très sensiblement des positions du parti communiste. (...) Le P.S.U. tient à rappeler à cette occasion qu'il s'est prononcé pour une stratégie d'unité populaire, qu'on ne saurait confondre avec la stratégie d'« union du peuple de France » préconisée par le P.C.F. »

M. HERNU (P.S.) : le P.C. m'oppose un candidat qui n'a pas signé le programme commun.

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, maire de Villeurbanne et candidat en mars prochain dans cette circonscription du Rhône, a notamment déclaré, en apprenant que le parti communiste renouait à lui opposer un de ses membres et se « désistait » en faveur de M. Claude Bourdet (P.S.U. (voir le Monde du 27 janvier) : « Le P.S.U. et son candidat, un homme courageux qui va mettre toute son intelligence, qui est resté, et son cœur, qui est grand, à découvrir les Villeurbanne, ne se reconnaissent pas dans le programme commun. Je suis donc bien forcé de constater qu'à Villeurbanne il n'y a plus, dorénavant, qu'un seul candidat d'union de la gauche, et que ce candidat, c'est moi-même. »

« Les conseillers régionaux communistes de la région Midi-Pyrénées ont annoncé qu'ils ne voteraient pas le 31 janvier le budget du conseil régional à majorité socialiste, que préside M. Savary, car l'augmentation de la pression fiscale est, selon eux, de nature à aggraver les inégalités sociales. »

LUTTE OUVRIÈRE : un croc-en-jambe au P.S.

Lutte ouvrière (trotskiste) a, de son côté, estimé que le soutien du P.C. à MM. Gallet et Binoche (gaullistes d'opposition) est « un croc-en-jambe au P.S. ». L.O. a ajouté : « Ce que cherche le P.C.F., ce n'est pas amener le parti socialiste à signer un meilleur programme, c'est obtenir le meilleur rapport de forces possible par rapport au parti socialiste au sein du futur Parlement, quitte à soutenir pour cela des courants encore plus à droite que le parti socialiste. »

ALPES-MARITIMES : en faveur du général Binoche (U.G.P.)

Dans la 7^e circonscription des Alpes-Maritimes (Nice IV^e, V^e), la candidate du P.C., Mme Jeanine Labica, se retire au profit du général François Binoche, président d'honneur de l'U.G.P. (Union des gaullistes de progrès). Dans cette circonscription d'ant le député sortant, M. Charles Ehrmann (P.R.) qui a remplacé M. Jacques Médecin entré au gouvernement, se présente dans la première circonscription, M. Médecin (P.R.) est candidat ainsi que M. Jacques Randon (P.S.).

(En 1973, M. Médecin était arrivé en tête au premier tour avec 26 378 voix, devant MM. Jean-Claude Dischamps, R.I., 15 949, Louis Broch, P.C., 10 853, Jacques Randon, P.S., 8 198, Christian Dufour, Front nat., 2 172 et Jean-François Godéau, Ligue communiste, 1 620. Au second tour, M. Médecin avait été réélu avec 21 446 suffrages, contre 20 276 à M. Broch. 22 bulletins s'étaient portés sur M. Dischamps.)

YVELINES : au profit de M. Corneau (P.S.U.)

Dans la 4^e circonscription des Yvelines (La Celle-Saint-Cloud, Marly-le-Roy), la candidate du P.C., Mme Janine Thomas, se retire au profit du candidat du Front autogestionnaire, M. Corneau (P.S.U.). Dans cette circonscription, dont le député sortant, R.P.R., M. Marc Lauriol, sollicite le renouvellement de son mandat, le P.S. a investi M. Marc Valéry. (En mars 1973, M. Lauriol, U.D.R., était arrivé en tête avec 14 480 voix, devant MM. Michel Rogard, député sortant, P.S.U., 12 056, Paul-Louis Tenalhon, Cent. dém., 1 849, Antoine Casanova, P.C., 8 208, Alain Robert, Front nat., 1 188, Louis Pirois, L.O., 653, Antoine Wehlein, C.R.I., 546 et M. René Berhaut, div. mal., 151.)

Au second tour, M. Lauriol l'avait emporté avec 26 275 voix contre 22 531 à M. Rogard.)

“Club de la presse d'Europe!”
GEORGES MARCHAIS
dimanche 29 janvier à 19h
SUR EUROPE 1

POLITIQUE

La préparation des

Tribune du 12 mars Le mot-clé

par HUBERT DE PAZZIS (*)

La préparation de la campagne électorale ayant été exceptionnellement longue, l'électeur est déjà saturé de ses thèmes favoris. Ils avaient trait aux grandes fonctions gouvernementales, nous serions étonnés de voir le parti de M. François Mitterrand prétendre au pouvoir en demeurant incapable de concevoir une politique de défense équilibrée, se disqualifiant ainsi aux yeux de ceux qui ont conscience des responsabilités premières de l'Etat.

Mais ceux-là sont peu nombreux. L'électeur moyen s'attache surtout à son niveau de vie et à sa sécurité. La campagne va tourner autour de ce qui le rassurera. Les partis de l'opposition lui proposent de satisfaire ce qu'ils déclarent être son aspiration majeure : l'EGALITE. Mais, en fait, tant d'ampleur à ce mot, répété par tous les échecs, qu'ils l'ont imposé à leurs adversaires, dont certains s'enrichissent au lieu de remettre les idées d'aplomb en refusant de confondre justice sociale et nivellement.

Le P.C., par l'organe de son secrétaire général, nous dit que « jamais comme aujourd'hui la société française n'a été aussi inégalitaire », alors que depuis dix ans l'éventail des rémunérations s'est refermé et que la proportion d'étudiants sortant de milieux populaires a augmenté dans les universités. Qu'importe la vérité si le slogan a du succès !

Aux accents de la marche égalitaire, le P.S. entend supprimer les grandes écoles, parce qu'elles se permettent de pratiquer la sélection. La liberté de l'enseignement doit disparaître au nom sans doute d'une égalité idéologique faisant de tous les jeunes des sectateurs de Marx.

Le profit, ce vil ennemi, qui privilégie les entreprises compétitives et leur permet d'investir en fonds propres au lieu de recourir à un crédit domestiqué par le Prince, sera enfin abattu.

Les prélèvements fiscaux sur les biens privés, tels qu'ils sont annoncés par le P.C., araseront la propriété qui, mise en vente sans rencontrer d'acheteurs, perdra sa valeur, ce qui appauvrira simultanément grands et petits possédants. Nivellement par le bas.

PEU à peu seront réunies les conditions d'accession à l'âge d'or collectiviste, le peuple égalisé n'ayant plus qu'à être tenu en main sans faiblesse par les nouveaux dirigeants. C'est bien de cela qu'il s'agit. Le changement de société ne sortira du rêve que si le pays est à plat. Le problème n'est pas de rénover un immeuble vénérable en sauvegardant le meilleur de son architecture. Il faut le mettre par terre et bâtir sur ses ruines une caserne qui deviendra vite une prison.

L'égalité, telle que la conçoit l'opposition, c'est le refus de sanctionner les capacités. Tout le monde sait que les humains sont génétiquement inégaux. Les plus doués intellectuellement et les mieux armés moralement prennent des initiatives, créent quelque chose, préfont le risque à la sécurité. C'est d'eux que part le progrès. Certains échouent, d'autres s'enrichissent, ce dont profite leur entourage. Leur tort serait-il d'être sortis de la masse ?

L'égalité béate qui permet à chacun de n'être plus envieux de personne, de ne se donner aucun mal pour monter, d'abandonner toute ambition, de substituer au risque grisant la sécurité garantie, c'est à coup sûr l'amputation des têtes, la perte des savants, des artistes, des gestionnaires de talent et des producteurs innovateurs qui sont aussi des travailleurs. C'est, pour les créateurs de richesse, la descente aux enfers s'ils ne prennent pas à temps la porte de sortie. Ils la prendront, car les meilleurs ne peuvent rien faire sans la liberté, incompatible avec la vue égalitaire que nous présente l'opposition. La liberté à laquelle nous devons le doublement du niveau de vie depuis vingt ans.

CERTES, un Etat soucieux de justice sociale lutte contre les inégalités injustifiées ou contraires au bien commun. Il lutte contre les privilèges qui, abattus d'un côté, renouent de l'autre. Ils ne sont pas d'ailleurs, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, l'appanage des bourgeois capitalistes contre qui s'élevaient les prolétaires du vieux schéma que le P.C., depuis sa naissance, extrait aux jours fastes du bahut aux clichés. Ce sont les privilèges obtenus par d'innombrables groupes d'intérêts et de fédérations devenus groupes de pression, les syndicats, les professionnels en situation de monopole qui, minoritaires, imposent à la majorité dite silencieuse, en fait amorphe, la loi du plus fort. Lorsque le oede des impôts, bourré de privilèges, aura perdu les trois quarts de son volume, peut-être serons-nous sur la bonne voie. Point n'est besoin pour cela de changer de société, mais besoin de temps, car la mutation devant laquelle nous nous trouvons, devant laquelle tous les pays du monde se trouvent, impose, afin de ne pas faire du décalage un coupe fragile d'acier sur la pointe des pieds. La tartuferie, c'est de faire croire à l'électeur que l'on mettra les bouchées doubles dans le social et que l'économique suivra. La charrie mise devant les bœufs n'a jamais creusé un sillon où lève le blé.

Que messieurs les égalitaires inconditionnels ne méprisent pas trop le peuple français en l'imaginant incapable de voir, à travers les décors électoraux, la réalité de la vie ! La liberté, si le P.S. et le P.C. avaient la latitude d'appliquer leurs programmes, il n'en resterait un jour que le souvenir. C'est pour elle avant tout que la majorité se bat, à charge de prouver pied à terre mais qu'elle lui rendra vis par vis en cas de victoire après sa victoire qu'elle ne se contente pas de la figer sur un dirigeant qui ont coupé la respiration.

(*) Général de corps d'armée (G.R.).

Une délégation andorrane a été reçue à l'Élysée

Deux délégués de l'Association démocratique andorrane, M. Jaime Barrenechea et Mme Ange Pintat, ont été reçus, mardi 24 janvier, à l'Élysée par le secrétaire d'Etat coprinced'Andorre (1). Ils ont fait part au représentant de M. Giscard d'Estaing des réflexions que leur inspire la situation politique actuelle de la principauté, qui connaît, depuis un peu plus d'un an, un réel malaise politique (Le Monde des 15 décembre 1976 et 20 avril 1977).

La constitution de l'A.D.A., les initiatives du Conseil général des vallées — qui a menacé à plusieurs reprises de donner sa démission, — enfin la réunion à Andorre-la-Vieille d'une assemblée populaire demandant une meilleure représentation au sein de ce conseil, ont mis en lumière que le fonctionnement des institutions traditionnelles de la principauté ne répondait plus à l'attente d'une partie au moins des électeurs andorrans. Encore que ceux-ci n'aient pas été très nombreux à participer à la consulta-

tion populaire organisée à ce sujet le 27 octobre dernier. La réforme de ces institutions est d'autant plus difficile que les gens formés par les uns et les autres portent sur des points différents. Les paroisses d'Andorre-la-Vieille et des Escaldes restent surtout insuffisamment représentées au Conseil des vallées, dont le fonctionnement s'est trouvé bloqué, fin juin 1977, par leur abstention. De son côté, l'opposition « démocratique » au prince, M. Jules Reig, lui reproche, quant à elle, des pratiques quelque peu autocratiques et « passistes », et certains sont même allés jusqu'à parler, l'an dernier, de « coup d'Etat de la magistrature » et de « violation de la Constitution ». D'autres analyses, et d'autres rivalités locales, ont achevé de partager la principauté en trois grandes fractions électorales rivales d'importance comparable.

(1) Rappelons que les deux coprinces d'Andorre sont le président de la République française et l'évêque du diocèse espagnol d'Urgel.

REMOUS DANS LA C. G. T. ?

(Suite de la première page.)

La délégation du bureau confédéral s'en est tenue strictement à ce mandat du C.G.N. Prétendra qu'elle a fait un compte rendu mensonger de sa rencontre avec le parti socialiste revient à accuser de malhonnêteté chacun des huit membres du bureau confédéral dont elle était composée. C'est grave.

Faillait-il, pour éviter cette accusation, passer sous silence les divergences qui existent attachement entre les positions de la C.G.T. et celles du parti socialiste ?

Mais — protestent certains contestataires —, le fait d'en parler publiquement fait apparaître la C.G.T. plus proche du parti communiste que du parti socialiste et cela est de nature à nuire à son indépendance.

Si on pousse jusqu'au bout cette éingière logique il nous faudrait, pour éviter ce genre de critique, éliminer du programme de la C.G.T. tout ce qui peut apparaître en divergence avec les positions du parti socialiste et tout ce qui peut apparaître en convergence avec celles du parti communiste. Jusqu'à quels remèdements allons-nous alors ?

Ce ne serait pas de l'indépendance mais de l'auto-stérilisation. C'est alors que le bureau confédéral aurait des comptes à rendre aux délégués au 40^e congrès confédéral sur les raisons pour lesquelles il se

serait permis de vider notre programme syndical de sa substance de classe dans le feu d'une bataille aussi importante pour les travailleurs.

C'est uniquement par référence au programme de la C.G.T. et à nos propres positions telles qu'elles ont été élaborées par les instances confédérales, dans la fidélité aux motifs de notre engagement en soutien du programme commun, que nous avons dressé le bilan de nos convergences et de nos divergences avec les partis de gauche. Rien, absolument rien n'a été inventé pour en rajouter ; et sincèrement nous préférons avoir que des convergences avec les deux principaux partis de la gauche.

Libre à chaque parti qui connaît bien le programme de la C.G.T. de s'en rapprocher. Ce n'est pas nous qui le regretterons.

Mais nous ne sommes pas de ceux qui contondent leurs désirs et la réalité. Nous étacions trop de prix à la confiance que nous portons les travailleurs pour encourir demain le reproche de ne leur avoir pas dit aujourd'hui la vérité, de nous être laissé utiliser à des fins contraires à leurs intérêts, d'avoir participé à entretenir des illusions.

Les profondes transformations économiques et sociales pour lesquelles la C.G.T. n'a cessé de combattre

sont subordonnées au poids qu'eura la classe ouvrière, et donc au rôle qu'elle pourra jouer, y compris dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la gauche.

C'est à cela que nous pensons quand nous disons sans complaisance la vérité aux travailleurs. Nous leur donnons les éléments d'appréciation nécessaires à un engagement conscient, responsable et exigeant pour un changement vrai.

Des syndiqués, quelques militants nous ont écrit ; d'autres ont fait des déclarations publiques pour contester les positions du bureau confédéral et de la commission exécutive.

Cela appelle cinq remarques :

— Certains de ces écrits présentant une telle similitude de forme qu'ils révèlent eux-mêmes leur caractère stéréotypé ;

— Ils sont peu nombreux mais cela ne saurait nous les faire considérer comme quantité négligeable ;

— Ils posent des questions qui justifient un débat susceptible d'être positif pour la démocratie syndicale et favorable à une meilleure compréhension de la situation par les travailleurs à condition qu'il soit public ;

— Quelques-uns tendent à personifier les problèmes posés, ce qui est méfisant ;

— Une partie de ces interventions revendiquent, au nom de la liberté d'expression, le droit aux tendances au sein de la C.G.T.

Partons de cette dernière remarque. La résurrection des tendances — c'est-à-dire des fractions — ramènerait la C.G.T. quarante-deux ans en arrière, à l'époque où unitaires et confédérés déclarent d'en dégarer la C.G.T. au nom de la démocratie et de l'unité syndicale.

Il faut savoir qu'elle est la signification de l'organisation des fractions par tendances politiques au sein des syndicats : c'est la reconnaissance du droit de l'ingérence permanente des partis dans la vie syndicale. Tout se détermine, se décide par voie de négociation entre tendances politiques distinctes, c'est-à-dire, en fait, par les partis politiques correspondants.

Quand ils sont d'accord, ça ne va pas trop mal dans le mouvement syndical. Quand ils ne le sont pas, le syndicat devient le champ clos de sordides rivalités partisans, de batailles de clans et de combats fratricides.

Et pendant que s'affrontent les tendances politiques, les syndiqués non engagés politiquement — qui sont le plus grand nombre dans la C.G.T. — n'ont pas droit au chapitre ; il ne leur reste rien d'autres à faire que de compter les coups.

Autant dira que l'organisation des fractions, c'est la mort de la liberté d'expression, de la démocratie et de l'indépendance syndicale, le commencement de la division et de la scission.

Nos aînés, communistes, socialistes, chrétiens, sans parti, auraient-ils eu tort de débarrasser la C.G.T. de ces pratiques fractionnistes paralytantes et de nous laisser une organisation dont la vie et l'action se fonderaient sur l'indépendance syndicale la plus totale, la démocratie la plus large et le respect le plus strict des principes de classe ?

Une organisation élaborant son orientation, son programme, son action en toute souveraineté dans le cadre des limites de ses prérogatives syndicales, sur la base de ce qui est susceptible de réaliser le plus large accord en son sein et d'évoluer pour les travailleurs l'efficacité maximum ?

Une organisation dans le cadre de laquelle chacun peut exposer librement son point de vue, même s'il va à l'encontre des positions des instances dirigeantes ou des déclarations de congrès ?

Une organisation reconnaissant à tous ses adhérents le droit d'avoir en dehors d'elle l'activité et les responsabilités politiques de son choix ?

Une organisation garantissant à tous ses membres l'égalité des droits, permettant à chacun d'accéder à toutes les responsabilités sans qu'il lui soit demandé de décliner son identité politique, où seuls les critères de compétences et de dévouement comptent ?

Une organisation où des hommes et des femmes de toutes générations, de toutes opinions politiques ou croyances religieuses, engagés ou non, collaborant fraternellement, s'enrichissent réciproquement, tous une par une commune volonté : servir au mieux les intérêts des travailleurs, le progrès social, la liberté et la paix.

Nous ne prétendons pas que, par rapport à tous ces critères, la C.G.T. est atteinte la perfection. Nous sommes conscients de la persistance, de l'existence de lourdeurs, de manifestations d'étroitesse, du fait que l'exercice de la démocratie syndicale peut et doit être largement améliorée — nous en reparlerons en préparant le quarantième congrès, — mais nous rejetons comme une injure l'accusation selon laquelle aucune opposition ne peut s'exprimer à la C.G.T.

Nous entendons prouver notre sincérité à cet égard en créant toutes les conditions propres à la libre expression, au sein de la C.G.T., des idées qui s'échangent, y compris dans la presse confédérale. Même si les manifestations de désaccord avec l'orientation de la confédération sont extrêmement rares, notamment en ce qui concerne ses relations extérieures avec les partis, nous pensons qu'il est souhaitable d'en débattre dans les organes de direction et assemblée de syndiqués en toute quiétude, ne serait-ce que pour instruire les nouvelles générations de questions fondamentales dont le mouvement syndical n'a pas eu à se préoccuper depuis longtemps.

Les publications confédérales et notamment la Vie Ouvrière et le Peuple, traduiront cet attachement à la démocratie et à l'indépendance syndicales qui restent la règle d'or de la C.G.T.

Ce sera aussi une bonne manière syndicale de contribuer à la grande bataille engagée pour que vive le programme commun et que triomphe le vrai changement dès les mois de mars.

GEORGES SEGUY.

Jusqu'au 25 février

A LA PLACE CLICHY

20%

SUR LA COLLECTION TAPIS D'ORIENT

Tapis faits main contemporains garantis d'origine.

QUELQUES EXEMPLES*

ANATOLIE : ANTALYA.....	N° 2568	170 x 107	3900F	3120F
BELOUTCH	N° 11254	139 x 0,93	2400F	1920F
GHOUM	N° 11322	200 x 137	9400F	7520F
CHIRAZ	N° 11300	167 x 116	2200F	1760F
KURDE	N° 11355	295 x 133	4500F	3600F
PAKISTAN	N° 11195	295 x 185	5400F	4080F
U.R.S.S. : CHIRVAN.....	N° 2661	212 x 150	6850F	5480F

SOLDES ANNUELS

Jusqu'à cette date profitez également de nos soldes tapis et moquettes. Quelques exemples* :

TAPIS MAROCAINS (points noués) N° 65161 200 x 303 1900F 1330F N° 64675 198 x 286 1650F 1155F	TAPIS MÉCANIQUES Tapis moderne laine 200 x 280 1359F 950F Tapis jacquard 240 x 340 2146F 1500F
MOQUETTES Moquette polyamide sur mousse Atlanta, coloris whisky 250 x 360 486F 245F Pénélope, coloris blanc 310 x 255 330F 100F	Moquette laine à dessin "Eau dormante" 14,20 m en 0,70 m 950F 250F Moquette laine bouclée à dessin "Rocailles" 18 m en 0,70 m 1400F 400F

* Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans le magasin.

à la place clichy

36, rue de Léningrad (8^e) - 37, rue de Beaune (7^e)
Paris

مكتبة من الأصل

lois législatives

LAUNIER

Alice n'est pas

D'un dépôt

ÉDUCATION
LE VOTE DES
ENSEIGNANTS

سكنا في الالون

préparation G.T. ?

élections législatives

POLITIQUE

Mme SAUNIER-SEITÉ EN CAMPAGNE

< Alice n'est pas encore très politique >

De notre envoyé spécial

Metz. — En cette fin de journée, madame le ministre paraît très à son aise. « cool » dirait-on aujourd'hui. Cigarette aux lèvres, elle est le café dans la coupole. Les sympathisants se sont effondrés sur les chaises, laissant leur candidate faire le service.

L'ambiance de « copains-toujours-directs-et-naturels » qu'affectionne Mme Alice Saunier-Seité dans son cabinet ministériel règne aussi dans ce pavillon d'un étage — très style « gauchiste » — tout en lièze de Metz et de Montigny. Dans le rue Victor-de-Vignes, figée dans sa belle ordonnance de maisons particulières, seules les voitures du ministère sont an stationnement illégal.

La rez-de-chaussée est réservé aux bureaux et à la salle de réunions, l'étage à l'intimité partagée. Les conseillers dorment, travaillent et reçoivent dans leurs chambres. La chambre de Mme Saunier-Seité est meublée d'un lit bas et de coffres en bois. Les sympathisants sont ravis d'intégrer, si facilement les « Parisiens », membres du cabinet de Mme Saunier-Seité, qui se sont transformés en agents « électoraux » : M. Daniel Laurent, chargé de mission, homme-clé de la campagne et MM. Paul-François Bursaux, Raymond Prost et Guy Dutreix, conseillers techniques.

Un grand bâtisseur

Fin de la pose. « Alice il faut aller ! », crie une voix, depuis le rez-de-chaussée. Chaque fin de semaine, le ministre des universités fait campagne pour que sa majorité rassemble la majorité dans la deuxième circonscription de Metz (1). Une circonscription découpée en tranches : Metz-Ville, Montigny-lès-Metz, et Metz-Campagne. Privilège des « parachutés », elle découvre sa nouvelle terre, au même tempo qu'elle déclare vouloir défendre les intérêts de ses habitants. Ce matin, elle a suivi Mme Michon, M. Diens, conseillers municipaux de Montigny et l'épouse de ce dernier dans les rues de la ville. Elle suit docilement les deux femmes qui ont soigneuse-

ment choyé les commerçants « vichys ». En fait de campagne, il s'agit plutôt pour l'instant d'une tournée des conviviaux. On parle déjà à Metz de la « campagne superwar » du ministre des universités : il est vrai que Mme Saunier-Seité multiplie les réunions privées avec les notables locaux et donne à ses nouveaux amis la joie d'avoir un membre du gouvernement à leur table.

A la fin de la matinée, le petit groupe se retrouve chez un sympathisant P.R., propriétaire d'un petit supermarché. Champagne et baignets sucrés. « Alice », dans un bureau placé derrière l'étal du rayon boucherie, raconte comment elle a découvert Inconnito le boulevard Saint-Michel à côté d'une manifestation, au plus fort du mouvement étudiant de 1976. « L'officier de police m'a trouvée telle », explique-t-elle. Sur les « docteurs » de sa circonscription, elle improvise ses réponses. Elle préfère parler de ce qu'elle connaît bien : l'enseignement supérieur, le gouvernement, son passé personnel.

Ce mélange assez fantaisiste donne de curieux résultats. A un fleuriste qui se plaint des « margoules » du petit commerce, elle répond qu'il faudrait « une réglementation de la compétence ». Dans une entreprise de travaux publics, le patron a convié les employés et les cadres à boire du champagne en compagnie du ministre. Pour preuve de son désir de s'installer en Moselle, Mme Saunier-Seité explique qu'elle dort mieux à Metz qu'à Paris. « La candidate déclare ensuite qu'elle est « aussi un grand bâtisseur ». « J'ai été l'un des responsables de la construction de l'université de Brest », dit-elle aux entrepreneurs.

Cette campagne au style défilé, uniquement développée pour l'instant en terrain plat, trébuche avec l'ingé qu'elle souhaite donner d'elle-même aux électeurs. « Je suis l'un des rares membres du gouvernement à combattre vraiment le commu-

nisme », aime-t-elle à répéter. Ses tracts rappelant qu'on l'a qualifiée de « Chirac en Japon » (2). Pourtant, l'anti-communisme du ministre des universités est un peu vain dans cette circonscription. La gauche, ici, est loin du compte et les observateurs ne lui accordent généralement qu'un score de 35 %.

Manifestement, les électeurs, dans la rue, les commentent de Montigny, prêtent à rencontrer le ministre, la femme qui a socialisé bien réussi. « Les Messins m'ont applaudis, dit-elle, parce que j'étais hors de la politique et que j'avais donné des preuves de mes capacités, de mon travail et de mon efficacité. »

< Chantage >

Une femme cependant refuse cette image de Mme Saunier-Seité. Mme Marie Judin (radical), conseillère municipale de Metz et déléguée régionale à la condition féminine, maintient sa candidature contre vents et marées. Initialement soutenue par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, elle a refusé le poste de déléguée à la condition féminine que lui proposait M. Raymond Barre. (Le Monde du 19 janvier). « Je ne pouvais pas accepter ce chantage qui n'avait d'autre objet que de me faire revenir sur ma décision », dit-elle. Elle se méfie donc. Sans beaucoup de soutien. Le parti radical — ainsi que le parti républicain — est presque absent dans cette circonscription où les centristes et le R.P.R. se partagent désormais l'ancien fief de M. Raymond Mondon. La candidature de Mme Judin tient dans cette formule : « Plus on vous contraint, plus on vous oblige à résister. »

Dans l'entourage de Mme Saunier-Seité, on pense que M. Servan-Schreiber n'a soutenu Mme Judin qu'en raison du refus du ministre des universités de choisir sa protégée comme suppléante. « J.J.-S.S. note un proche du ministre, doit obligatoirement avoir un député ami à Metz s'il veut reconquérir la présidence du conseil régional de Lorraine », qu'il a récemment

parlé. Mme Saunier-Seité confirme cette thèse lorsqu'elle explique qu'« Mme Judin est le cheval de Troie de J.J.-S.S. à Metz ».

Le ministre des universités aura aussi contre elle un jeune conseiller général, M. Jean-Louis Masson (P.R.), ingénieur des Mines. Sa campagne est entièrement consacrée à la critique du parachutage du ministre. Celle-ci réplique que M. Masson n'a qu'un soutien très partiel du R.P.R. « Pour l'instant, M. Masson n'a rien dit », note-t-elle. « Tous les vrais gaullistes, les résistants, sont avec moi. » Mme Saunier-Seité — qui n'a pas encore choisi son suppléant — fait ainsi l'apprentissage de la complexité de la situation politique dans une circonscription où, en 1973, trois candidats de la majorité s'étaient maintenus au second tour.

Pour l'instant, elle favorise son impact universitaire. Metz jalouse le rayonnement de l'université de Nancy. Déjà, on a distribué de menus cadeaux, comme un DEUG (Diplôme d'études universitaires générales) de musique à la création d'un Institut national de recherches pour les économistes de matières. Mais, Mme Alice Saunier-Seité a déjà porté une ombre à ce tableau prometteur. Les Messins se plaignent de n'avoir que cinq mille étudiants et rêvent de quadrupler ce nombre. Le ministre a expliqué que le nombre des étudiants n'était pour rien dans le rayonnement d'une université. Alléguant, alors que les notables locaux lui demandent l'ouverture d'un centre hospitalier universitaire (CHU), elle a répondu, avec franchise, qu'une telle création n'était pas justifiée. « Alice n'est pas encore très politique, explique un responsable centriste. Elle aurait, par exemple, simplement pu se débarrasser de ce problème n'étant pas de son ressort, mais de celui de Mme Simone Veil. Cela ne contraindrait rien et aurait moins déçu. »

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Le député sortant est M. Pierre Billotte (R.P.R.), qui ne se représente pas. (2) La formule est de M. Louis Masson, député (C.D.S.) de Calvados.

D'un département à l'autre

COTE-D'OR. — La Fédération départementale du P.S. nous indique que, dans la 4^e circonscription (Montbard), M. Pierre Rebours, M.R.G., n'a pas l'investiture du P.S. contrairement à ce que le Monde du 21 janvier précisait. Le P.S. sera représenté par M. Michel Neugnot.

EUROE. — M. Cuesille, candidat du Front antigonérien, est candidat dans la 2^e circonscription, dont le député est M. Claude Michel, P.S. et non dans la 1^{re} circonscription comme nous l'avions indiqué par erreur (le Monde du 25 janvier).

HAUTS-DE-SEINE. — M. Albin Chalandon, ancien ministre, qui a été député (C.D.S.) de la dixième circonscription (La Courneuve) de 1967 à 1976, et qui est aujourd'hui P.-D.G. du groupe RIF-Erap, soutiendra pour le premier tour des élections législatives Mlle Milien Nikolitch, candidate P.R. et membre du conseil municipal d'Asnières. Dans cette circonscription, le R.P.R. présente M. Tranchant, président de la chambre de

commerce des Hauts-de-Seine, M. Yves Cornic (R.P.R.), député sortant et suppléant de M. Chalandon en 1973, ne se représente pas.

OISE. — M. Charles Baur, secrétaire général du Mouvement démocrate socialiste de France, candidat dans la 3^e circonscription de l'Oise, dont le député sortant, M. Robert Hersant (r.f.), est candidat dans les Hauts-de-Seine, a proposé mercredi 26 janvier dans une lettre ouverte adressée aux deux autres candidats de la majorité, M. Philippe Marini (R.P.R.) et M. Jacques Hersant (candidat commun des non-gaullistes), de déterminer par un sondage pré-électoral lequel des trois devrait se retirer de la compétition si le résultat de cette « préconsultation » le classait en troisième position derrière les deux autres. M. Philippe Marini a rejeté mercredi soir cette proposition.

PARIS (20^e arr.). — Dans le 16^e arrondissement (20^e arr.), M. Jean Frézal, professeur à la faculté de médecine, candidat R.P.R., a choisi un nouveau suppléant, M. Guy Walker (P.R.), ancien président de la Fédération du parti républicain de cet arrondissement et actuel suppléant au Conseil de Paris de M. Pierre Lépine (groupe centriste).

Cette décision a été annoncée au cours d'une réunion présidée par M. Chirac mardi 24 janvier. Le député sortant est M. Georges Mesmin, C.D.S.

VAL-DE-MARNE. — M. Jean-Claude Bessé, conseiller national de l'U.G.P. (Union des gaullistes de progrès), a retiré sa candidature dans la 5^e circonscription du Val-de-Marne (Créteil, Saint-Maur), en raison de la candidature de M. Gilbert Noël, ancien maire de Saint-Maur, ancien député, actuel suppléant du député sortant R.P.R., M. Pierre Billotte, qui sollicite le renouvellement de son mandat. M. Bessé se présentera dans la 14^e circonscription de Paris (treizième arrondissement : Montparnasse, Maison-Blanche), dans le dessein de « faire battre M. Alexandre Sanguinetti ».

D'autre part, les sept conseillers municipaux R.P.R. de Saint-Maur-des-Fossés ont été mis en congé de parti jusqu'au premier tour des législatives. La Fédération R.P.R. du Val-de-Marne

précise qu'ils ne pourront donc soutenir qu'à titre personnel M. Jean-Louis Beaumont (P.R.), maire de la ville, qui se présente dans la 5^e circonscription (Créteil-Saint-Maur) contre le député sortant, M. Pierre Billotte (R.P.R.).

Enfin, quatre candidats de la majorité de la sixième circonscription du Val-de-Marne ont décidé de se retirer et appellent leurs électeurs à voter pour M. Roland Nungesser (P.R.), premier vice-président de l'Assemblée nationale, qui se représente. Ces candidats sont : MM. Etienne Audray, maire de Bry-sur-Marne (C.D.S.), Pierre Cartigny (P.R.), Philippe Nolland

(C.N.I.P.) et Pierre Mathieu (radical).

● A la suite de l'impédation des élections municipales d'Issy-les-Moulineaux de mars 1977, les conseillers municipaux sortants, à l'exception de l'un de ses membres, démissionnent pour raison de santé se représentant M. Raymond Menaud, M.D.S.F., maire sortant, conduira la liste qui se présentera au scrutin partiel du 5 février, et sur laquelle figure Mme Laprie, élue comme sous le nom de Kiki Caron, dont l'impédabilité avait motivé la décision d'annulation. Cette liste est composée de 12 M.D.S.F. et C.D.S. et R.P.R., 1 P.R. et 8 sans étiquette.

La publicité électorale : l'affaire des militants ?

Aucune campagne électorale d'envergure n'est concevable, aujourd'hui, sans le recours à ces techniques de l'image, de la parole, de la « communication » que sont les publicités.

Comment choisir une agence ? La liste des responsables des grandes formations politiques est désormais un peu simplifiée. Ce n'est pas la peine de téléphoner à Publicis, qui n'a jamais fait, ne fait pas et ne fera pas de campagne de publicité pour quelque parti ou homme politique que ce soit.

collaboration technique. Et Publicis n'enlève pas faire annoncer à ses salariés, et malgré son rôle responsable d'un choix qu'ils ne partagent pas et qui heurte leurs convictions profondes. En revanche, chacun des collaborateurs de Publicis peut, si tel est son cas, participer à une campagne politique.

La publicité électorale serait donc l'affaire des militants. Leur activité électorale, par définition, bénéficie, ce choix a l'avantage de l'équité. L'économie réalisée par un parti politique qui ne recourrait qu'au talent de ses militants serait certes limitée, car dans une campagne publicitaire, l'achat d'espace, dans les journaux et sur les panneaux d'affichage, coûte beaucoup plus cher que les frais de conception des affiches et des placards. Cependant, si toutes les agences de publicité partageaient l'attitude de Publicis, cela réduirait quelque peu l'inégalité entre les partis qui essaient de gagner des voix grâce à leurs possibilités financières et ceux qui comptent surtout sur le dévouement de leurs militants.

JOSÉE MOYRE.

Le Monde DE L'EDUCATION NUMERO DE FEVRIER LE VOTE DES ENSEIGNANTS (Un sondage exclusif de la SOFRES)

天理 parlez donc JAPONAIS ! Cours du soir - Tous niveaux Professeurs japonais - Audio-visuel Début des cours février. Inscription immédiate COURS DE JAPONAIS DE TENRI enseignement privé 5, rue Victor-Conséant, Paris 14^e, T. 633.11.55

TRACTS EN 24 HEURES Formât 21x29,7 cm Deux couleurs recto seul Deux couleurs recto verso 10 000 exemplaires le mille à la suite 1 100 F 42 F 1 800 F 43 F 25 000 exemplaires le mille au-delà 1 730 F 32 F 2 445 F 33 F

LE BON CHOIX pour plusieurs générations Un nouveau cadre de vie qui s'offre à vous en 1978. Un rapport qualité-prix exceptionnel. LA SEIGNEURIE 74-78, av. de Paris VERSAILLES Sur place sept jours sur sept de 14 h à 20 h. TEL. 951.32.67

D'un côté, la classe dirigeante française; de l'autre, les Français... P. Birnbaum, C. Barucq, M. Bellaïche, A. Marié. La classe dirigeante française. 49 F

Braun control. Il faut un peu de temps pour voir la différence. Touche ordinaire. Attention à la touche voisine. Touche Braun. Sa forme évite les fautes de frappe. La première différence saute aux yeux. Les touches Braun ne sont pas incurvées mais arrondies, afin de ne pas appuyer sur la touche voisine. La seconde différence se découvre 2 ans plus tard. Le temps pour les micropiles Braun de faire leur travail. Pendant plus de 1500 heures, soit 2 ans de fonctionnement à raison de deux heures par jour ! Qui dit mieux ?

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN

Pour éviter le versement d'une énorme rançon la police cherche à gagner de vitesse les ravisseurs

Après l'annonce officielle d'un contact avéré entre les vrais ravisseurs du baron Empain...

Encore faut-il signaler que ce mystère n'est pas le seul fruit de la discrétion...

Le rang social et l'importance de la victime expliquent pas seuls le caractère d'affaire d'Etat conféré aussitôt à l'enlèvement.

Comme pour confirmer que l'ampleur des deux affaires en cours dépasse les personnes du coupable...

LE « NÉGOCIATEUR » : UN GÉNÉRAL. Agé de soixante-sept ans, le général Albert Buchalet...

Une « prise d'otage » devant la cour d'assises des Yvelines

ALAIN VOULAIT VOIR SA MÈRE

Après quarante et un mois de détention provisoire à la maison d'arrêt de Flourey-Mérogis...

sorte de chantage affectif, explique-t-il. La mère d'Alain Monroy ne cédera pas à ce chantage...

Après la séparation des parents, le juge des enfants décide son placement au centre d'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge...

De chez Mme Lévitin, il appellera sa mère (adoptive) à plusieurs reprises...

« Il n'y avait qu'un itinéraire possible placé dans l'entrée; je m'y suis installé », répond Alain Monroy...

Le rang social et l'importance de la victime expliquent pas seuls le caractère d'affaire d'Etat conféré aussitôt à l'enlèvement.

Comme pour confirmer que l'ampleur des deux affaires en cours dépasse les personnes du coupable...

Autant sont abondants les discours et les réflexions sur la violence et les terroristes...

On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer, au cours des heures ou de jours prochains...

Deux équipes. On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer...

Interrogé : « Et si cette mobilisation face au crime n'était qu'un prétexte pour la mise en œuvre de projets de développement de l'industrie... »

A Saint-Dizier. Un colleur d'affiches du R.P.R. blesse un passant d'un coup de fusil

Révélaté avec près d'une semaine de retard, le premier incident grave de la période pré-électorale s'est produit pendant la nuit du vendredi 30 au samedi 31 janvier...

Un peu plus tard, les membres de ce commando s'en seraient pris, par méprise, à M. Alain Veiber...

« Je suis surpris de voir que la mère adoptive d'Alain Monroy venue témoigner à la barre...

Après la séparation des parents, le juge des enfants décide son placement au centre d'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge...

De chez Mme Lévitin, il appellera sa mère (adoptive) à plusieurs reprises...

« Il n'y avait qu'un itinéraire possible placé dans l'entrée; je m'y suis installé », répond Alain Monroy...

Après l'annonce officielle d'un contact avéré entre les vrais ravisseurs du baron Empain...

Encore faut-il signaler que ce mystère n'est pas le seul fruit de la discrétion...

Le rang social et l'importance de la victime expliquent pas seuls le caractère d'affaire d'Etat conféré aussitôt à l'enlèvement.

Comme pour confirmer que l'ampleur des deux affaires en cours dépasse les personnes du coupable...

Autant sont abondants les discours et les réflexions sur la violence et les terroristes...

On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer, au cours des heures ou de jours prochains...

Deux équipes. On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer...

Interrogé : « Et si cette mobilisation face au crime n'était qu'un prétexte pour la mise en œuvre de projets de développement de l'industrie... »

A Saint-Dizier. Un colleur d'affiches du R.P.R. blesse un passant d'un coup de fusil

Révélaté avec près d'une semaine de retard, le premier incident grave de la période pré-électorale s'est produit pendant la nuit du vendredi 30 au samedi 31 janvier...

Un peu plus tard, les membres de ce commando s'en seraient pris, par méprise, à M. Alain Veiber...

« Je suis surpris de voir que la mère adoptive d'Alain Monroy venue témoigner à la barre...

Après la séparation des parents, le juge des enfants décide son placement au centre d'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge...

De chez Mme Lévitin, il appellera sa mère (adoptive) à plusieurs reprises...

« Il n'y avait qu'un itinéraire possible placé dans l'entrée; je m'y suis installé », répond Alain Monroy...

Après l'annonce officielle d'un contact avéré entre les vrais ravisseurs du baron Empain...

Encore faut-il signaler que ce mystère n'est pas le seul fruit de la discrétion...

Le rang social et l'importance de la victime expliquent pas seuls le caractère d'affaire d'Etat conféré aussitôt à l'enlèvement.

Comme pour confirmer que l'ampleur des deux affaires en cours dépasse les personnes du coupable...

Autant sont abondants les discours et les réflexions sur la violence et les terroristes...

On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer, au cours des heures ou de jours prochains...

Deux équipes. On ignore tout de la partie serrée qui va se jouer...

Interrogé : « Et si cette mobilisation face au crime n'était qu'un prétexte pour la mise en œuvre de projets de développement de l'industrie... »

A Saint-Dizier. Un colleur d'affiches du R.P.R. blesse un passant d'un coup de fusil

Révélaté avec près d'une semaine de retard, le premier incident grave de la période pré-électorale s'est produit pendant la nuit du vendredi 30 au samedi 31 janvier...

Un peu plus tard, les membres de ce commando s'en seraient pris, par méprise, à M. Alain Veiber...

« Je suis surpris de voir que la mère adoptive d'Alain Monroy venue témoigner à la barre...

Après la séparation des parents, le juge des enfants décide son placement au centre d'éducation surveillée de Savigny-sur-Orge...

De chez Mme Lévitin, il appellera sa mère (adoptive) à plusieurs reprises...

« Il n'y avait qu'un itinéraire possible placé dans l'entrée; je m'y suis installé », répond Alain Monroy...

Après l'annonce officielle d'un contact avéré entre les vrais ravisseurs du baron Empain...

Encore faut-il signaler que ce mystère n'est pas le seul fruit de la discrétion...

LES RECHERCHES POUR RETROUVER YVES MAUPETIT

Un renforcement des contrôles routiers est mis en place

Les recherches continuent à Paris et dans la région parisienne pour retrouver la trace d'Yves Maupetit.

Notre correspondant à Melun nous signale que l'un d'entre eux a été forcé par une voiture au pont de Chalifert...

M. Poniatowski met en cause une certaine presse de gauche et certains juges

« Je ne sais pas, a-t-il commenté, si cela aura des résultats pour retrouver M. Empain ou Yves Maupetit... »

M. Poniatowski avait déjà fait cette démonstration lundi matin au micro de France-Inter...

Pour les comités de vigilance Alexis-Danan

« L'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre »

Judi 28 janvier, les jurés de la cour d'assises du Pas-de-Calais ont condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Denis Didelet...

Combien y en a-t-il ? Quelques dizaines, plusieurs milliers ?

En 1936, dans un article de Paris-soir, un journaliste, Alexis Danan, tentait d'éclaircir l'opinion et lançait les « comités de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse ».

« Sans étiquette officielle, les comités de vigilance ont mieux placé pour élargir le juge des enfants, une assistante sociale ou un éducateur... »

« L'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre. Un beau programme en même temps qu'une extorsion éhontée, comme ils le soulignent, « ni aveugle ni sourd ».

BERTRAND LE GENDRE. La liste des comités peut être obtenue au siège de la Fédération, 3, cité de Trévise, 75009 Paris, ou par téléphone au (1) 970-89-32.

La Cour d'assises des Hautes-Rhône, siégeant à huis clos, jeudi 26 janvier à Aix-en-Provence, a condamné à des peines de prison ferme trois jeunes gens impliqués dans une affaire de vol survenant le 23 juin 1976...

Après l'inculpation d'un enseignant pour incitation de mineurs à la débauche (Le Monde daté 22-23 janvier), l'inspecteur de l'académie du Val-d'Oise nous indique que cet instituteur enseignait à l'école Foch de Saint-Leu...

مكتبة الأصل

ÉDUCATION

RELIGION

Plusieurs mouvements revendicatifs sont en cours dans l'enseignement supérieur

Plusieurs secteurs de l'enseignement supérieur sont touchés cette semaine par des mouvements de grève...

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E.S.U.P.) a appelé ses adhérents à une manifestation...

Des enseignants des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de Limoges se sont mis en grève...

Les élèves pourront avancer la date de leur départ en vacances

Les familles qui le souhaitent pourront avancer la date de leur départ en vacances, en février, au printemps et à l'été prochain...

Au secours de « Bison futé »

Le 1er juillet, jour « J » entre tous, celui qui marque le début de la grande migration...

Depuis Jules Ferry

Depuis que l'école de Jules Ferry a jugé bon pour tous les élèves de la maternelle à l'université...

Préchant dans la cathédrale de Westminster Le docteur Coggan a lancé un appel en faveur de l'intercommunion

Tout au long de la Semaine de l'unité (18 au 25 janvier), une liturgie a été célébrée chaque soir à Saint-Pierre de Rome...

Préchant devant la première fois dans la cathédrale catholique de Westminster, mercredi 25 janvier...

Parlant devant le cardinal Basil Hume, archevêque (catholique) de Westminster, le primat anglican a lancé un appel urgent...

Cette « sortie » du primat anglican est le prolongement d'une décision prise en avril 1977...

POLÉMIQUE ENTRE MM. HABY ET MEXANDEU

M. Louis Mexandeu, député national à l'éducation pour le parti socialiste, a écrit au ministre de l'éducation...

Dans l'« Avenir » du 27 janvier, le ministre de l'éducation évoque le « véritable plan socialiste pour l'éducation »...

Et M. René Haby conclut : « Je n'y ajouterai pas ma voix comme le propose M. Mexandeu »...

La campagne de la « Jeunesse au plein air », qui aura lieu du 30 janvier au 12 février, a été lancée officiellement le 25 janvier...

Le Centre Thomas More a changé la date de sa session hors série sur « le sacrifice »...

Le dialogue islamo-chrétien. Mme Vityay-Meyrovitch fera un exposé à partir de son livre « Rumi et le soufisme »...

Le Conseil d'Etat annule la règle « des six ans » pour les professeurs français à l'étranger

De notre correspondant

Alger. — Le Conseil d'Etat français vient de rendre deux arrêtés identiques en faveur de deux enseignants français mariés à des Algériennes...

D'autre part, en cas de refus de la demande de dérogation, elle se traduit, en fait, par une démission déguisée...

Dans ses arrêtés, le Conseil d'Etat rappelle que les dispositions concernant la situation des fonctionnaires en mission d'enseignement à l'étranger ont un caractère réglementaire...

Le premier ministre vient de nommer M. Michel Gentot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général de l'Institut d'études politiques de Paris...

La FEN va reconstruire de nouveaux locaux à Paris. L'association reconstruira des locaux à Paris, rue d'Arcole, 75008 Paris, tél. 25-94-94.

SPORTS

LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Tabarly arrive le premier à Rio-de-Janeiro

Après Pen-Duick-VI Eric Tabarly est arrivé le premier à Rio-de-Janeiro, terme de la troisième étape de la Course autour du monde...

BASKET-BALL. — En match aller de la poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions, à Madrid, le Real Madrid a battu l'A.S. Vichy-Bonneville 119 à 84...

HANDBALL. — Au terme de la première journée des championnats du monde qui se déroulent au Danemark, la Roumanie, champion du monde en titre, a été battue par la R.D.A. 18-16...

TIR. — La Fédération française de tir a organisé les 4 et 5 février les championnats de France d'hiver 1978 de tir à 10 mètres aux armes à air comprimé...

SCIENCES

LANCÉMENT DU SATELLITE « I.U.E. » POUR L'ÉTUDE DES RAYONNEMENTS ULTRAVIOLETS

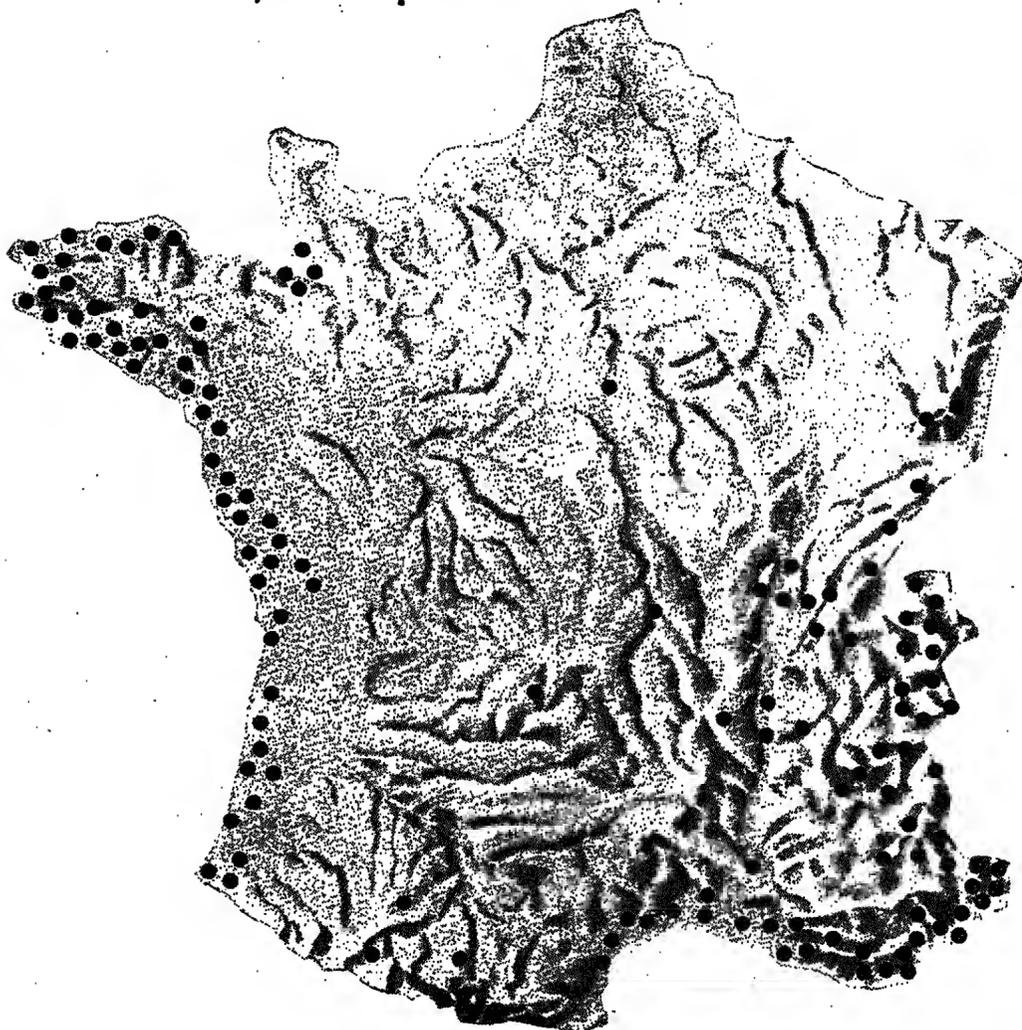
Cap Canaveral (A.F.P., A.P., Reuter). — Une fusée Delta de la NASA a lancé jeudi 26 janvier le satellite scientifique I.U.E. (International Ultraviolet Explorer), fruit de la collaboration entre la NASA, l'Agence spatiale européenne et le Science Research Council britannique...

En 1932, dans les Vosges, M. Gentot est licencié en lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris...

La FEN va reconstruire de nouveaux locaux à Paris. L'association reconstruira des locaux à Paris, rue d'Arcole, 75008 Paris, tél. 25-94-94.

LA VISION DES COULEURS PAR E. LAND. CRÉATEUR DE POLAROID. L'œil et le cerveau coopèrent pour distinguer les couleurs, indépendamment de l'intensité de la lumière. LES SEISMES: LA SOLIDITÉ DES ÉDIFICES. et des articles sur la grippe, les fourmis, la géométrie cristalline, l'archéologie, l'architecture gothique, la biologie moléculaire, les jeux mathématiques, les expériences d'amateur. POUR LA SCIENCE édition française de SCIENTIFIC AMERICAN FÉVRIER N°4 en vente chez les marchands de journaux

Le choix de locations de vacances
que nous vous proposons,
tout en étant le plus vaste de France,
se présente sur le plus petit espace:
5,5 m² pour 3378 locations.



Sur 88 pages du Guide de Swiss Chalets-Inter Home, vous trouverez les plus belles locations de vacances en France.

Au lieu d'éplucher inlassablement les petites annonces, pour dénicher en fin de compte une quelconque location, consultez donc ce Guide et trouvez-y le logement de vos rêves à l'endroit de votre choix.

Toutes les locations de vacances y sont décrites en détail, selon des critères uniformes. Pas seulement les 3378 situées en France, mais encore 7208 autres en Espagne, en Italie, en Suisse, en Autriche, en Yougoslavie, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède, au Luxembourg et en Angleterre.

Veillez m'envoyer, sans engagement ni frais pour moi, le Guide de locations de vacances Swiss Chalets-Inter Home contenant la description de 10 586 logements situés dans 14 pays d'Europe. (A signaler qu'on peut se le procurer aussi dans toute bonne agence de voyages.)

Nom:

Adresse:

NP/localité:

A envoyer à:
Swiss Chalets-Inter Home S.à.r.l.
88, bd de Latour-Maubourg
75007 Paris
Tél. 555.70.45



SWISS CHALETS
— **INTER HOME** loue des logements
de vacances dans toute l'Europe.



مكتبة من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

LE MARCHÉ DES CROISIÈRES EN EUROPE

En avant toute pour les paquebots soviétiques!

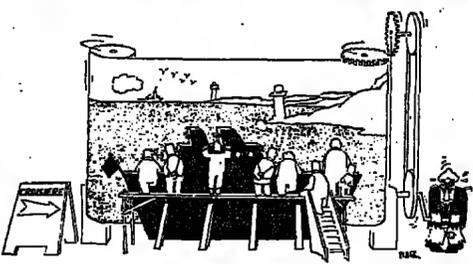
Les armateurs européens connaissent des vents contraires : les équipages coûtent cher et la concurrence, notamment soviétique, montre les dents.

COMPRENDRE les mécanismes et les évolutions du secteur touristique des croisières, c'est tenter de lever une double ambiguïté. Pourquoi, en effet, alors que la civilisation des loisirs acquiert de nouveaux droits, et que le nombre des passionnés de la mer va croissant, le tourisme en paquebot ne garde-t-il qu'une place modeste ? Et pourquoi, alors que de nouvelles générations ou catégories sociales goûtent (encore à tâtons) aux expéditions marines, le nombre des navires spécialisés se raréfie-t-il ?

Dans l'ensemble des mouvements touristiques, les voyages maritimes apparaissent comme quantité négligeable : 17,7 millions en 1973 dans le pays de F.O.C.D.E., 18,3 en 1976. Ces chiffres n'ont rien de remarquable, dans le total des échanges touristiques : un pourcentage qui, de plus, a tendance à s'affaiblir d'année en année.

Pourtant, selon le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.), « 1976 aura marqué une reprise après une année 1975 plutôt maussade, perturbée alors par la crise économique et par une certaine désaffection de la clientèle américaine. L'activité de 1977 paraît être demeurée à un niveau intéressant. »

Impression confirmée par les grands armateurs de croisières européennes, comme Chandris et Costa, (dont la flotte est la plus importante du monde), « 1977 aura été meilleure que 1976 dans les zones européennes, et pas seulement méditerranéennes », estime M. Jean Eliopoulos, directeur de Chandris. « Nous avons d'ailleurs pour objectif d'acquiescer cette année un nouveau navire sur le marché d'occasion de cinq à six cents places. » Pour les responsables de cet armement grec, qui ont beaucoup amélioré leurs prestations, le marché français a encore bien des réserves de clientèle. « Est-il normal, se demande-t-on chez Chandris, que les bateaux de notre armement n'aient embarqué en 1977



Dessin de PLANTU.

que 6 500 clients français contre 14 000 touristes suisses ? » Le directeur de Costa France, qui commercialise quatorze paquebots, n'est pas pessimiste : « Bilan 1977 ? + 20 % en chiffre d'affaires », répond M. Caffin. « Grâce à notre gamme très large de navires, nous allons du produit de grand luxe vendu à plus de 100 dollars par jour, aux voyages bon marché (50 dollars) pour les groupes ou pour les jeunes. Notre implantation étant internationale, et la clientèle française ne représentant que 15 %, nous jouons avec souplesse sur les différents marchés. Le marché américain se rétrécit ? On envoie des bateaux en Europe. Une demande se manifeste en Air ou du Sud ? On y répond très vite. C'est l'avantage d'avoir des navires très diversifiés et présents partout. »

Cette politique de « présence » à tout prix et à bon prix, il semble que ce soient pourtant les navires soviétiques qui la pratiquent avec le plus de détermination. Non seulement les Soviétiques exploitent les lignes régulières sur l'Atlantique nord (Leningrad-New-York et Leningrad-Montreal), à la grande irritation des armateurs du Queen-Elizabeth II (1) qui croyaient bien occuper seuls le terrain laissé libre après l'abandon de France, mais voilà leurs paquebots qui desservent une quinzaine d'autres lignes dans le monde, note le C.C.A.F. Dans le secteur spécifique des croisières, ils viennent livrer une concurrence redoutable aux armateurs occidentaux — sur tous les marchés, — et notamment dans les tranches de clientèle à revenus moyens (la différence des prix de vente peut atteindre 50 %). En 1976, la M.A.P.A.S.I.E.T. n'a pas organisé moins de trois cents croisières, et l'affrètement de navires russes par les grandes agences de voyages européennes est devenu un phénomène courant.

De cent trente à cent huit

L'U.R.S.S. reste le seul pays et le seul armateur à faire encore construire des navires spécialement conçus pour les croisières. Sans doute, certains armateurs grecs, norvégiens ou italiens transfèrent d'anciens cargos ou allongent des cargos mixtes pour en faire des villages de vacances flottants, mais, après la livraison du Cunard Princess en 1976 et du Cunard Princess l'an dernier pour la Cunard britannique, le flux des commandes neuves s'est complètement tari. Entre juin 1976 et juin 1977, le nombre des paquebots est tombé de cent trente à cent huit.

Ouverte à tous les vents de la concurrence, sur toutes les mers du globe, la croisière fait chaque année de nouveaux adeptes, mais aussi de nouvelles victimes chez les armateurs dont les comptes d'exploitation — notamment dans les pays où les marins sont protégés par une législation rigoureuse — viennent rapidement au rouge. Pour tenir tête, les Allemands, par exemple, ont armé le paquebot World-Discover sous pavillon de Singapour avec un équipage, en partie seulement, allemand. Le Regina-Maria, vendu à une compagnie américaine, sera remplacé par un navire yougoslave, loué. Les Norvé-

giens parviennent à se maintenir dans la course parce qu'ils sont autorisés par leur législation à utiliser, pour le service d'hôtellerie, un personnel du tiers-monde. Les responsables de Chandris eux-mêmes ont dû transférer deux de leurs navires sous pavillon (de complaisance) panaméen.

Les Caraïbes à ras bord

LES D'outre-Atlantique, les croisières maritimes connaissent un essor sans précédent. Aux Etats-Unis, où se recrute, pour 80 %, leur clientèle, le chiffre d'affaires des croisières maritimes a été en 1977 de 1,9 milliard de dollars (3 milliards de francs), soit le double de ce qu'il était en 1976. Plus d'un million d'Américains ont passé leurs vacances de cette façon l'année dernière, et l'âge moyen des passagers a passé de quarante-huit à quarante ans.

Les croisières sont taillées sur mesure : les agences proposent des voyages pour amateurs d'échecs, pour éblouissants et même pour homosexuels. Le prix moyen des croisières tourne autour de 100 dollars (500 francs) par jour, plus les pourboires et les boissons alcoolisées, qui reviennent environ à un dollar la verre. Les passagers se préoccupent peu, en général, de l'itinéraire suivi par le paquebot : leur vrai plaisir, ils le trouvent dans la vie à bord, à se savoir coupés du monde, soulagés de toute responsabilité, soucieux seulement de choisir entre les distractions

Pourquoi, s'étonnent les compagnies maritimes, un industriel européen serait-il autorisé à construire une usine en Thaïlande ou en Iran, alors qu'un armateur serait contraint à n'employer sur ses navires, et sur le marché international, que du personnel européen ?

C'est le dérapage de plus en plus accentué entre les prix de vente des croisières et la hausse des charges d'exploitation qui explique le recul rapide du pavillon français dans le secteur du tourisme maritime. Mis à part les petites excursions en Afrique du Nord accomplies par le Rousillon et le Napoléon de la S.N.C.M., Paquet, seul, maintient — pour combien de temps ? — le pavillon bien-blanc-rouge hors de l'eau.

L'année écoulée s'est achevée sur un événement malheureux pour cette compagnie, puisque le trop petit Renaissance, qui se bouillait plus son budget, a dû être vendu. Ni au secteur du tourisme ni à la marine marchande on a d'ailleurs attaché grande attention à un phénomène qui illustre pourtant un déclin inexorable de la flotte, donc du goût, de la qualité, de l'art de vivre français. L'indifférence que les pouvoirs publics affichent à l'égard des croisières ne semble même pas devoir être secouée par l'intérêt social que représente ce secteur. Paquet, c'est pourtant mille emplois de marins. Cette indifférence administrative constitue, de ce fait, une véritable négligence.

En dépit de ce climat économique et politique défavorable — que l'attitude intransigente des marins français n'est pas de nature à modifier dans l'immédiat, — le nombre des « armées-croisières » vendues en 1976, sous pavillon français, a progressé de 11,7 % pour l'année. Chez Paquet, on va, en 1978 s'attaquer à la clientèle scolaire pour lui proposer des voyages culturels à bas prix sous forme de leçons de choses. Autres cibles : les retraités avec l'armateur Jean Nothard, les amateurs d'affaires (Séminaires, groupes de clients ou de représentants), les voya-

ges organisés (accords de groupes avec des agences de voyages). Les voyages à thème (musique, croisière de la chanson française) seront affinés, tandis que Paquet développera son nouveau métier de « tour operator » en vendant sous la marque « Voyages Paquet », une quarantaine de circuits ne comprenant pas nécessairement de trajets maritimes.

« 1977 a été pour nous une mauvaise année et l'on sait que 1978 ne pourra pas être satisfaisante », confie M. Max Mollaret, directeur général des croisières Paquet. « Augmenter nos prix de vente ? Impossible, tant est vive la concurrence. Nous ne demandons pas au gouvernement français des aides ou des subventions. Mais seulement une chose : pouvoir bénéficier des mêmes conditions d'embauche des équipages que nos concurrents ; c'est-à-dire pouvoir utiliser un personnel hôtelier qui ne soit pas obligatoirement des salariés maritimes, catégorie pour laquelle les charges sociales et de retraites sont exorbitantes. »

Une superbe ignorance

Jusqu'à maintenant, ni les syndicats ni l'administration n'ont manifesté le moindre désir de s'asseoir à la même table dans le but de traiter cette question délicate des charges d'exploitation. Pour leur part, agents de voyages et armateurs étrangers opérant sur le marché français ont renforcé les structures du club « Croisiermer » qui attribue à chaque bateau, selon ses qualités, son âge, son confort, son adaptation à la clientèle francophone, un classement, qu'il illustre le nombre plus ou moins élevé d'autres comme d'autres guides attribuent des étoiles. Quelques armateurs — Costa, par exemple — se sont retirés du club estimant qu'il leur imposait trop de contraintes incompatibles avec leur vocation internationale.

Mais, même à propos de ces initiatives qui relèvent soit de la promotion commerciale, soit de l'information légitime du consommateur, les administrations concernées ont manifesté une superbe ignorance.

De quoi se saborder l... au baïsson pavillon devant la « coalition » gréco-italo-soviétique !

FRANÇOIS GROSCHARD.

LOCATION CHAINES A NEIGE
AUTO accessoires
66, Av. de la Grande Armée
tél. 574 74 74

Chine Séjour à Pékin
11 jours de Paris à Paris
8.760 F
prix par personne en pension complète

Jet tours à Montparnasse
à Boulogne
Sembat Tourisme

Le Kenya Safari et séjour balnéaire
Safari N'Jema
4.950 F 5.950 F
Jet tours à Montparnasse à Boulogne

SOFITEL REPREND DES COULEURS

La société Sofitel paraît être en meilleure santé depuis qu'elle ne s'appelle plus... Jacques Borel...

La société Sofitel a inauguré le 11 janvier, à Montpellier son trente-sixième hôtel quatre étoiles. Sa capacité s'élève désormais à cinq mille chambres réparties en France, aux Etats-Unis, en Belgique, au Maroc et en Iran. Neuf mois après le départ de M. Jacques Borel de la tête du groupe, six mois après la disparition de son nom de la façade des hôtels, comment se porte Sofitel ?

Les traumatismes nés de la fusio entre les hôtels Jacques Borel et Sofitel semblent appartenir au passé. « Je me suis personnellement attaché à conserver un maximum de collaborateurs », déclare M. Benjamin Cohen, président-directeur général. Ce fut un succès puisque tous les directeurs de nos hôtels sont restés en place. Seuls quelques membres du siège social ont préféré partir. Deux ans après la fusion, les dernières séquences ont disparu.

Des études de marketing ont convaincu les dirigeants de la chaîne d'abandonner la raison sociale « Jacques-Borel ». La marque « Sofitel » bénéficie d'une bonne réputation et reste associée dans l'esprit de la clientèle à des établissements hôteliers de luxe, tandis que le patronyme de M. Borel évoque plutôt la « restauration de commodité ».

Conséquence de ce choix, « nous avons observé, au deuxième semestre de 1977, une amélioration de notre coefficient de remplissage », constate M. Cohen. Nous avons terminé l'exercice avec 61,5 % au lieu de 57,5 % un an plus tôt. En effet, notre représentation commerciale est devenue opérationnelle. Nous possédons des bureaux de vente à New-York, Chicago, Montréal, Francfort, Düsseldorf, Londres, Milan et Bruxelles. Ils nous adressent des groupes touristiques, mais aussi quelques clients individuels.

Les comptes de la société resteront dans le « rouge » quelques années encore. Le déficit d'exploitation de 1977 atteindra 42 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter des ajustements comptables classés sous la rubrique « pertes exceptionnelles ». « Notre chaîne est encore très jeune, puisque nos établissements ont un moyen âge inférieure à cinq ans », explique M. Cohen. L'opogée de la rentabilité hôtelière se situe autour de la dixième année. Autre explication à notre déficit : nous avons construit à outrance pour nous imposer rapidement parmi les hôtels quatre étoiles. Cet effort représente une masse impressionnante d'investissements. Par exemple, nos hôtels de Marseille, de Montpellier et de Paris ont coûté 240 millions de francs !

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nous supportions des frais financiers équivalents à 17 ou 18 % de notre chiffre d'affaires. Il nous faudra encore trois exercices environ pour rétablir nos comptes. »

ALAIN FAUJAS.
(Lire la suite page 18.)

jsf CIRCUITS*
CHINE - 161 - 7.920 F
TURQUIE - 181 - 2.400 F
MAROC - 81 - 1.150 F
GRECE - 81 - 985 F
TUNISIE - 81 - 870 F
VOLS SPECIAUX A.R.*
COPENHAGUE - 240 F
AGADIR - 855 F
MARRAKECH - 855 F
NEW YORK - 1.325 F
BANGKOK - 2.235 F
TOKYO - 3.325 F

GENEVE LIMA 2480 F
Départ Paris aller-retour
ATHÈNES 700 F
TUNIS* 830 F
MONTREALA 1 500 F
NEW YORKA 1 500 F
BANGKOK 2 250 F
BOMBAY 2 250 F
DELHI 2 450 F
MEXICO* 3 150 F

MARRAKECH 1050 F
1 semaine départ tous les samedis du 4-2 au 1-4

NOUVELLES FRONTIÈRES
TOURAVENTURE
66, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Tél. 329.12.14
5, rue Billefry
38000 GRENOBLE
Tél. 87.16.53 et 54
13, rue Aumône-Vieille
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 26 47 22

Voyage Culturel LA SICILE du 9 au 22 AVRIL 78
avec Madame M. F. PAULIN, ancienne élève de l'École du Louvre.
Renseignements et inscriptions :
OPÉRATIONS DU MONDE FRANCE VOYAGES
78, rue Olivier de Serres 75015 PARIS
Tél : 828.40.00 - Poste 4185

Le Kenya Safari et séjour balnéaire
Safari N'Jema
4.950 F 5.950 F
Jet tours à Montparnasse à Boulogne

Jet tours à Montparnasse
à Boulogne
Sembat Tourisme

CHAINES à NEIGE
en LOCATION
et SKIS - Chaussures
Partie-lets auto - Remorques Erika
Repairs - Echange
OCCASIONS

887-27-01 **DETHY** 272-28-67
CAMPING - SKI - MONTAGNE
20, place des Voages - PARIS

SAVOIE
Chalet collectifs (pour jeunes
8-18 ans) dans station de ski
1.530 m/2.400 m, proximité remon-
tées mécaniques. Libre du 6 mars
au 8 avril (réservation pour groupe
minimum de 20 ou 30 et par semaine
complète).
Tél. : 766-91-21

Photo-Cinéma

A propos des bancs d'essai...

L'ÉTÉ dernier, nous avions posé aux lecteurs de cette chronique la question de savoir si les conseils techniques pouvaient être transmis par la voie d'articles de presse ou s'ils relevaient seulement de l'exercice pratiqué en club, voire de l'ouvrage de bibliothèque (Le Monde du 25 juin 1977). D'une façon plus générale, nous nous interrogeons sur la meilleure façon d'aborder les problèmes propres à la photo et au cinéma. Dans la mesure où il n'est pas possible de sonder régulièrement les relects et les cœurs de lecteurs, la correspondance « provoquée » peut fournir de bonnes indications.

Nous avons reçu un nombre très appréciable de lettres, ce qui montre que cette rubrique est bien suivie. Pourquoi l'est-elle ? La lettre de M. Christian Marliault, 10, rue Emile-Morel à Sochaux, l'explique peut-être : « Je commencent cette lettre par une anecdote, écrit-il. Le Monde du 5 juin 1976 avait publié un article sur le cinéma 16 millimètres. Je

fus très intéressé car à cette époque fennavois l'acquisition d'une caméra de ce format. Je suis donc allé à (...) voir les modèles proposés. Parmi ceux-ci figurait la (...). Comme je relatais ou vendeur les réserves que vous formules à l'égard de cette caméra, il me répondit à peu près ceci : « Vous savez X... fait des caméras pour les professionnels » et si elles tombaient si facilement en panne il ne continueraient pas à l'employer. »

Après l'avoir examinée sous tous les angles, poursuit M. Marliault, et fait fonctionner, je demandais à voir le système de chargement. Les explications terminées, le vendeur refusa la caméra, qui refusait obstinément d'obéir aux sollicitations du détenteur. Le vendeur qui beau triturer l'appareil, celui-ci ne daigna fonctionner que couvert de câbles. Après de nombreux essais il renonça devant tant de mauvaise volonté et dut convenir que les contacts du couvercle cour-circuitaient ceux du boîtier. Les réserves que vous émettiez sur cette caméra étaient donc tout à fait justifiées. »

Notre correspondant ajoute : « Vos résultats d'essais m'ont surpris par leur franchise. Je fais de la photographie depuis une quinzaine d'années et je lis régulièrement des revues sur ce sujet. Or que constate-t-on ? Des « bancs d'essai » qui pourraient tout aussi bien être écrits par les fabricants, tout les critiques sont rarissimes et l'analyse superficielle. L'opportunité d'argent par la publicité est primordiale pour ces revues. »

M. Marliault touche là un problème essentiel : tous les journaux — à de très rares exceptions près — ont besoin de publicité pour vivre. Mais si ce raisonnement conserve leur indépendance et sépare, très nettement, les fonctions de rédaction et de publicité, d'autres les mélangent allégrement. Et l'expérience prouve, hélas ! que cette confusion est grande dans de nombreuses revues dites « spécialisées » dont la règle première est de ne méconter ni les fabricants ni les distributeurs.

n'avons pas cité dans la lettre de M. Marliault le nom de la caméra incriminée pour éviter de donner de celle-ci une analyse fragmentaire. Nos lecteurs pourront se reporter à l'article du 5 juin 1978 : ils verront que cette caméra, si elle a des défauts importants, a aussi quelques qualités. Nous reviendrons d'ailleurs très prochainement sur les tests et les bancs d'essai pour expliquer à quelles conditions ils peuvent servir les consommateurs. La vérité nous oblige à dire que les fabricants jouent en général le jeu et acceptent, bon gré mal gré, les résultats de ces tests qui pourtant ne sont souvent pas tendres pour eux.

« La firme doit décider... »

Pour réaliser le banc d'essai des caméras évoqué, nous avions emprunté aux fabricants ou aux détaillants le matériel à tester. Nous avions gardé chacune des caméras plusieurs semaines, quelquefois même plusieurs mois. Certaines ont voyagé très loin dans des conditions difficiles de température et d'humidité. Dans certains cas douteux, les essais ont été refaits après discussion et demande d'explications aux fabricants.

Une fois prises toutes ces précautions, nous avons publié intégralement les résultats obtenus sans chercher à rien dissimuler, mais en évitant aussi toute « mise à mort » aussi spectaculaire qu'injuste. Ainsi, nous

« Est-ce à dire qu'ils acceptent ce pouvoir compensateur qu'est l'information ? Il ne faut pas se faire trop d'illusions. Quand Roger Bellune décrit ici les graves inconvénients des photographes sur support plastifié (Le Monde du 29 octobre 1977), il attire l'attention sur un nouveau moyen qu'on trouve les fabricants pour augmenter ou rétablir leurs profits. Ainsi informés, un certain nombre d'amateurs exigent sans doute, pendant un temps, que leurs photos soient tirées sur des papiers traditionnels. Mais la plupart acceptent — par indifférence ou ignorance — les supports plastifiés. Une fois encore, après quelques péripéties, les fabricants finiront par imposer leur loi.

ALAIN VERNHOLES.

BRAVO!

Vous avez choisi Malte.
Des vacances de 1.400 à 2.780 F*

Des vacances économiques dans une île généreuse. Malte n'est vraiment pas une île comme les autres. Bien sûr il y a le soleil et la mer... Mais c'est aussi un climat idéal toute l'année, une eau tiède et transparente; avec un peuple gai, accueillant, dans un pays chargé d'histoire, un pays tellement généreux que même votre argent de poche prendra une toute autre valeur.

Offrez-vous des vacances de rêves avec les touristes suivants :

- Thomas Cook. • Cosmovel. • Touroipa.
- Vacances 2000. • Air Vacances. • Eurotour.
- Airtour/Euro 7. • Sélection Voyages.

Une île généreuse pour des vacances économiques.

Bureau d'information du tourisme de Malte :
92, av. des Champs-Élysées.
75008 Paris. Tél. 256.01.45.

Pour vous rendre à Malte : volez "Air Malta".

*Prix Paris/Paris 1 semaine pension complète.

Sofitel reprend des couleurs

(Suite de la page 17.)

La fuite en avant est terminée : Sofitel n'investira plus avant longtemps. Son établissement de Montpellier est le dernier hôtel financé par la société sur ses fonds propres. En revanche, la franchise et le management continueront d'être des formules d'extension du réseau hôtelier. M. Cohen compte aussi sur un retournement du marché. En effet, il estime que l'offre, en matière de chambres d'hôtels, est en train d'être rattrapée par la demande. La construction de nouveaux quatre étoiles est pratiquement stoppée. « Cette évolution présente deux avantages, dit-il. Nous remplissons mieux nos établissements et nous sommes ainsi en meilleure posture pour négocier avec les touristes et les organismes touristiques... Il importe que nous élabormes plus précisément nos tarifs individuels, par exemple, en fonction de la situation ou de l'investissement. Ce qui ne peut pas automatiquement dire une hausse de prix, même si nous apprécions de rétablir certains équilibres. Le syndicat national des chaînes (S.N.C.) n'a-t-il pas calculé que nos prix avaient pris un retard de 42 % sur nos coûts de 1970 à 1977 ? C'est énorme. »

Après les années « folles » — qui ont coincé, pour son malheur, avec les années « noires » de l'hôtellerie de luxe française. — Sofitel est entrée dans une période plus calme où la gestion, l'emportera sur les pousseries immobilières : plus d'opérations « coup de poing », dans le style Borel, mais une attention quotidienne portée au marketing, à la rentabilité et à la clientèle. Histoire de faire des bénéfices.

ALAIN FAUJAS.

Le grand-duché en petite promenade

ON peut sillonner le Luxembourg, de châteaux en château, de vallées en vallée, ou tout simplement au gré de sa fantaisie. Sans souci de s'agérer : dans ce territoire, grand comme la moitié de notre Meurthe-et-Moselle, il y a toujours une frontière à portée de la main. Celle avec la France, par exemple.

L'Arion met Luxembourg-ville à une heure d'Orly. De Paris-Est, il faut compter quatre heures de train, et les automobilistes disposent de l'autoroute de l'Est. Le « cœur vert de l'Europe » bat à notre porte, si doucement qu'il nous arrive de l'oublier. Domage ! Notre voisin, si soucieux de rester à l'abri de la frénésie du monde moderne, détient un bien inestimable qu'il est prêt à partager : le calme. Pourtant, depuis cinq ans, dévalorisés par le change, les Français le boude. C'est donc, avec un clin d'œil en leur direction, qu'une trentaine d'hôtels luxembourgeois proposent des forfaits de week-end ou de mini-vacances avantageux jusqu'à la fin avril, et même, pour certains, jusqu'en juin. Selon ses goûts (et ses moyens) on aura le choix entre le Sheraton, proche de l'aéroport, et l'auberge rurale, où, après le dîner, un patrum jovial vous défiera aux quilles, et rompa qu'il est à ce sport national, gagera sans coup férir. Le grand-duché ne manque

pas de bourgades proposant des joies simples et saines, une cuisine robuste, des distractions authentiques, en somme un dépaysement complet. Ici, à part la capitale, les villes ont toutes été construites à la campagne, comme le suggère Alphonse Allais. Ce n'est pas le moindre attrait de ce pays charmant, à l'échelle idéale du week-end.

Dessiné par Hugo

De l'Ardenne montagnaise aux plaines vallonnées du « Bon Pays », quatre étapes parmi d'autres. Au Nord, Weiswampach voudrait rester un village tout en développant un centre de vacances aménagé en bordure d'un lac artificiel de 6 hectares. L'entrepreneur bourgmestre en fait croquer un second de même superficie. L'un sera réservé aux sports nautiques, l'autre à la pêche. Les campeurs et caravaniers belges et hollandais sont les meilleurs clients de cette localité joliment située au point de rencontre des « trois frontières » (Belgique, Allemagne, Luxembourg), où M. Alain Poher, président du Sénat, a inauguré cet été le monument de l'Europe.

Un peu plus bas, Clervaux, entouré de collines boisées, possède un château féodal qui fut partiellement détruit en décembre 1944 lors de l'offensive des Ardennes. Aujourd'hui restauré, il abrite une exposition éton-

nante de maquettes des autres places fortes du grand-duché. C'est un bon point de départ pour le circuit des châteaux, plus ou moins ruinés, qui couvrent le pays.

Venant de Diekirch par une route en lacets, il ne faut pas manquer — ne devrait-on voir que celui-là — le château de Vianden dominant la vallée de l'Our. Victor Hugo a séjourné plusieurs fois à Vianden, qui lui inspira des dessins hallucinés, et il a d'ailleurs son musée dans l'une des maisons d'exil où il écrivit le début des *Annales terribles*.

Ensuite, par la vallée de la Sûre, on videra la Petite Suisse, capitale Echternach. Centrée autour d'une place pavée, bordée de façades de couleurs, cette petite ville historique est un lieu de villégiature qu'on peut découvrir la Suisse luxembourgeoise et ses roches de grès tabulaires cotées.

Luxembourg-ville vaut le détour pour le contraste entre ses fortifications et les grands immeubles modernes des institutions européennes et ceux des banques, dont il y a autant que de ponts : quatre-vingt-dix. « Nous allons bientôt dépasser Zurich », dit notre guide. Mais deux jours au grand-duché, en cette saison, c'est d'abord pour se détendre à la campagne, apprécier, au retour de la promenade pédestre ou auto-pédestre, la truite et le jambon des Ardennes, le vin de Moselle et, pour se réchauffer, le petit verre de quetsche, ce jus de fruit du pays.

Un tiers du territoire couvert de bois, un réseau — le plus dense du monde — de 5 000 km de sentiers balisés : les vacances luxembourgeoises sont garanties « nature ».

PIERRE-JEAN DESCHÈNES.

* Office national du tourisme luxembourgeois, 21, bd des Capucins, Paris (2^e). Tél. : 742-90-36.

ROUNPUP

BULLETIN D'INFORMATION WESTERN



n° 10 - Trimestriel - Hiver 1977 - 7,50 F

Sur abonnements : 4 numéros : 25 F.
R.U., 17, rue de l'Oise, JOUY-LE-MOUTIER - 95000 CERGY

Kenya Airways
THE INTERNATIONAL AIRLINE OF KENYA

PARIS (Orly) - NAIROBI le jeudi soir et le samedi midi.

Consultez votre Agent de Voyages ou (1) 261.82.93.

REFUSEZ DE VIEILLIR!

CURES DE GERIATRIE EN ROUMANIE

Réervations et inscriptions auprès de votre agence de voyages habituelle.

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATION :
OFFICE NATIONAL DU TOURISME ROUMAIN ET CIE AÉRIENNE TAROM
38, avenue de l'Opéra - 75002 Paris
Tél. : 073.79.08 et 073.27.14

En toutes saisons, profitez de cet excellent moyen pour combiner vos vacances avec un séjour « repos-sant » à Bucarest.

Les cures de gériatrie, d'une durée de 14 à 21 jours, sont administrées dans des Instituts spéciaux, de renommée mondiale, sur la base du traitement réputé du Professeur Ana ASLAN.

Prix tout compris pour 14 jours : à partir de 3780 F.

DOCUMENTATION
Je désire recevoir une documentation détaillée sur les cures de gériatrie du Professeur ASLAN.

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____

WEEK-END EXCEPTIONNEL

DUBLIN 550 F

DÉPART le 17 février au soir
RETOUR le 19 février au soir

Le prix comprend :

- Transport en avion
- 2 nuits d'hôtel et petits déjeuners
- Tous les transferts
- Visite guidée de Dublin le samedi
- Excursion dans le comté de WICKLOW le dimanche

USIT VOYAGES
6, rue de Valenciennes
75006 PARIS
Tél. : 033.79.11 - 433.13.50

vacances inédites

En super-tente ou en caravane de luxe toute installée.

Passer des vacances originales, insouciantes, sans contrainte et plus économiques qu'à l'hôtel, grâce à Ladbroke Holidays, leader en Angleterre de ce type de tourisme.

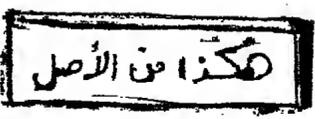
Sept lieux de résidence vous sont proposés en Bretagne du sud et en Vendée.

Vous y trouverez, à des prix exceptionnels et sans surprise, votre super-tente ou votre caravane toute neuve, parfaitement équipée. Pour en savoir plus... Renvoyez ce coupon à...

Ladbroke
Ladbroke Travel SA, avenue du Port, 35480 Port de GUIPRY MESSAC
TEL. 16-99-34 6011

Nom _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Ville _____

désire avoir toutes informations sur les vacances inédites Ladbroke.



...antes ont le pouvo...

écotiers

TOU...

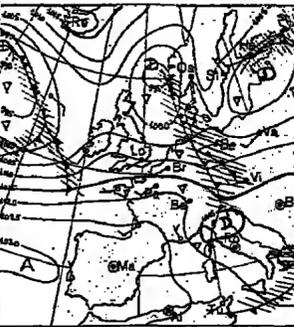
APPRENEZ L'ANGLAIS EN AMÉRIQUE

سكنا لالول

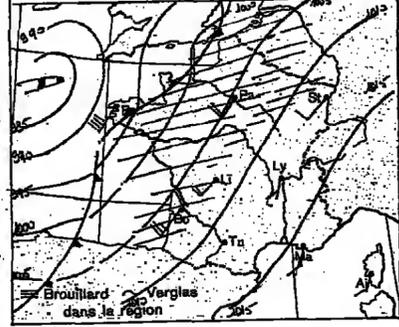
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 01 78 A 0 h GMT.



PRÉVISIONS POUR LE 28-1-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 janvier à 21 heures et le samedi 28 janvier à 21 heures :

Nantes, 9 et 2; Nice, 16 et 5; Paris-Le Bourget, 7 et 2; Pau, 10 et 3; Perpignan, 12 et 3; Rennes, 8 et 3; Strasbourg, 5 et 2; Tours, 8 et 3; Toulouse, 10 et 1; Pointe-à-Pître, 28 et 22.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale australienne et de l'inauguration de la nouvelle consulaire, le 4, rue Jean-Ray, 75015 Paris, M. Bassa de l'Université d'Australie et M. Anderson ont donné une réception le 26 janvier.

Noissances

— Jean Antonio CREMADES et sa femme TOURNIA sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Anne-Carole, le 19 janvier 1978, 3, rue Charles-Lamoureux, 75116 Paris.

Fiançailles

— M. Pierre BOILOT et Mme. Marie-Françoise FAUVARQUE ont décidé de fiancer leur fille, Marie-Pierre et Renaud.

Mariages

— On nous prie de faire part du mariage de la comtesse ARNOULD de MAILLY-NESTLE, née Aude Amédée du Clos, avec M. Abel de RUBERCY.

Décès

— Mme Gabriel Audisio, épouse de Mme Michel Audisio, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Robert Gendre, leurs enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de Gabriel AUDISIO, homme de lettres, officier de la Légion d'honneur.

— M. et Mme Yves Coustel et leurs enfants, Nicole, François et Jean-François Bragance, M. et Mme René Coustel, M. et Mme Georges Petit, ont le douleur de faire part du décès de M. Yves COUSTEL, professeur à la faculté de médecine.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Claude Sézary et leurs enfants, L'ingénieur général de l'armement et Mme Maurice Natta, leurs enfants et petits-enfants, Mlle Françoise Sézary, M. et Mme Jean Sézary et leurs enfants, Mme Yves Goleret, ses enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de M. Pierre-Antoine SEZARY, officier de la Légion d'honneur.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

— M. et Mme Jean Durry, Catherine et Adrien, Mlle Michèle Gicco, M. et Mme Françoise Gicco, sénateur de la Seine, M. et Mme Philippe Gicco, M. et Mme Françoise Walker, ont le douleur de faire part du décès de M. Jean DURRY, directeur de collège honoraire.

Remerciements

— Mme Claude Attal et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui les ont entourés lors du décès de leur père, M. Jean Attal, ont le plaisir de remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie et leur reconnaissance.

Messes annversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de M. Lucien RESSERER, une messe est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Prières

— Les prières de huitaine pour le décès de M. Edmond SPEZ, auront lieu le samedi 27 janvier, à 11 heures, oratoire du 17, rue Saint-Georges 75008 Paris.

Soutenances de thèses

— Doctorat d'Etat — Samedi 28 janvier à 14 h. 30, université de Paris-X, salle C 29, Mme Blanche Grunig, née Perret, « Structure sous-jacente : essai sur les fondements théoriques ».

Communications diverses

— Au début du mois de février, les Editions Dunod publieront deux livres sur le thème : « L'Occident en danger ». L'un sera composé d'articles d'économistes de gauche, l'autre d'économistes de droite. Un débat contradictoire est organisé sur ce thème ce samedi 27 janvier, à 20 h. 30, au Centre Pompidou, avec la participation de MM. Delors, Cressat, Aglietta, Rueff, Salin et Chassagnon.

Visites, conférences

SAMEDI 28 JANVIER. VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. 11 h. entrée de l'exposition, Palais de la Découverte, M. et Mme Catherine de Witt, 15 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Scènes », 12, rue de Grenelle, Mme Bouquet des Chaux : « L'ambassade de Suisse » (entrées limitées), 15 h. 30, place des Vosges, Mme Le Gouez : « L'hôtel de la duchesse de Choiseul et de la tragédie de Racine », 15 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Lemerchand : « Les appartements royaux du Louvre », 15 h. 30, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully », 15 h. 30, hall gauche, Cité Paris, Mme Lullote : « Le château de Malson-Lafitte ».

VENTE à VERSAILLES

Mes P. & J. MARTIN - C-Fr. ass. 3, Imp. Cheval Légers - 950-28-08 DIMANCHE 28 JANVIER 14 heures Galerie des Cheval Légers BEAUX TABLEAUX MODERNES Étoiles des Cheval Légers TABLEAUX ANCIENS SIEGES & MEUBLES XVIII^e, XIX^e TAPISSERIES Exposition vendredi et samedi

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 27 janvier 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant la loi du 21 février 1941 portant reconnaissance légale de l'ordre des Chartreux. ● Modifiant le décret n° 71-883 du 17 août 1971 relatif à la composition, aux attributions et aux conditions de fonctionnement des comités de coordination hospitalo-universitaires.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1852 HORIZONTALEMENT I. On y récolte des marrons, à défaut de lauriers; Remplies de bleu. — II. Grande, dans l'Hérault; Nappe de dimensions imposantes; De. — III. D'où est exclu tout agent chimique. — IV. Met son nez dans les affaires des autres; Ne donnera donc aucun mal. — V. Est professionnellement curieux; S'appréhende à la peau de pêche. — VI. Pêcheur; Cité; Éprouvent la sensibilité de la rate; Point répété. — VII. Ne marche pas facilement; La part du feu. — VIII. Elle est bien bonne; Recherche par des laboratoires; Trauche dans le vin. — IX. Inscrit sur un registre; Roi; D'un auxiliaire; Attribut d'un académicien (épêlé). — X. Marque la similitude; Bien sous tous les rapports. — XI. Volent défilé de bien vilains oiseaux; Sont plus ou moins bien rendus; Elle se dépêche sans but précis (épêlé). — XII. Pronom; Facile à monter quand elle est mauvaise. Il n'y avait qu'à s'en louer. — XIII. Abrévié un enfant promis au sacrifice; La démonstration est toujours leur raison d'être. — XIV. Peu adroits; Se suivent en tournant; Fleuve. — XV. Se dépense sans compter; S'échouait les genoux dans les Roches; Est animé bien souvent par chemin de fer d'intérêt local.

VERTICALEMENT

I. Engendre la lutte des classes; Perdent de leur force en courant. — 2. Sont brillants (épêlé); Chefs qui ne parviennent pas souvent à se faire obéir. — 3. Nid à moustiques; Démontre; Peut souffrir au premier venu. — 4. Terme musical; Souffle comme un boeuf; Vieux chef. — 5. Pas huppées; Est tombé (épêlé). — 6. Commune neutre; Son théâtre attire, hélas! toujours du monde; A fait son temps. — 7. Localité de France; Fin de participation; Un point à l'horizon; Acquis (épêlé). — 8. Four lui, la valeur attend le nom.

SOLUTION DU PROBLEME N° 1851

Horizontalement I. Routes; II. Intérêt. — III. Belmbrant. — IV. L6; Raie. — V. Seine; SR. — VI. SN; Oul; — VII. RI; Suisse. — VIII. Oia; IX. Coupéret. — X. Hue; VIIa. — XI. Sessari.

VERTICALEMENT

I. Rien; Croche. — 2. Onc; Iton. — 3. Utiles; Sues. — 4. Témoina. — 5. Ere; Urcés. — 6. Serre. — 7. Tea; Ce; Eya. — 8. Nius; Tir. — 9. Loteries; Si!

DESIRS ET DU TOUR

PROBLEME N° 1852 HORIZONTALEMENT I. On y récolte des marrons, à défaut de lauriers; Remplies de bleu. — II. Grande, dans l'Hérault; Nappe de dimensions imposantes; De. — III. D'où est exclu tout agent chimique. — IV. Met son nez dans les affaires des autres; Ne donnera donc aucun mal. — V. Est professionnellement curieux; S'appréhende à la peau de pêche. — VI. Pêcheur; Cité; Éprouvent la sensibilité de la rate; Point répété. — VII. Ne marche pas facilement; La part du feu. — VIII. Elle est bien bonne; Recherche par des laboratoires; Trauche dans le vin. — IX. Inscrit sur un registre; Roi; D'un auxiliaire; Attribut d'un académicien (épêlé). — X. Marque la similitude; Bien sous tous les rapports. — XI. Volent défilé de bien vilains oiseaux; Sont plus ou moins bien rendus; Elle se dépêche sans but précis (épêlé). — XII. Pronom; Facile à monter quand elle est mauvaise. Il n'y avait qu'à s'en louer. — XIII. Abrévié un enfant promis au sacrifice; La démonstration est toujours leur raison d'être. — XIV. Peu adroits; Se suivent en tournant; Fleuve. — XV. Se dépense sans compter; S'échouait les genoux dans les Roches; Est animé bien souvent par chemin de fer d'intérêt local.

VERTICALEMENT I. Engendre la lutte des classes; Perdent de leur force en courant. — 2. Sont brillants (épêlé); Chefs qui ne parviennent pas souvent à se faire obéir. — 3. Nid à moustiques; Démontre; Peut souffrir au premier venu. — 4. Terme musical; Souffle comme un boeuf; Vieux chef. — 5. Pas huppées; Est tombé (épêlé). — 6. Commune neutre; Son théâtre attire, hélas! toujours du monde; A fait son temps. — 7. Localité de France; Fin de participation; Un point à l'horizon; Acquis (épêlé). — 8. Four lui, la valeur attend le nom.

SOLUTION DU PROBLEME N° 1851 Horizontalement I. Routes; II. Intérêt. — III. Belmbrant. — IV. L6; Raie. — V. Seine; SR. — VI. SN; Oul; — VII. RI; Suisse. — VIII. Oia; IX. Coupéret. — X. Hue; VIIa. — XI. Sessari.

VERTICALEMENT I. Rien; Croche. — 2. Onc; Iton. — 3. Utiles; Sues. — 4. Témoina. — 5. Ere; Urcés. — 6. Serre. — 7. Tea; Ce; Eya. — 8. Nius; Tir. — 9. Loteries; Si!

LES ÉDITIONS ROBERT LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

Les éditions Robert LAFONT annoncent la parution d'une nouvelle édition des archives de l'ALPHABÈTE DE LA NOBLESSE FRANÇAISE CONTEMPORAINE de M. de VALLETT, le célèbre guide, depuis 20 ans, reconnu la référence authentique actuelle. Un volume de 144 pages, un catalogue général de 300 familles et un catalogue provincial (LAFONT n° 9).

ORIANAY
CHEMISIER-HABILLEUR
36, avenue George-V
ACTUELLEMENT
SOLDES
Affaires exceptionnelles
de 9 h 30 à 19 h

3000 m² d'Antiquités
Du 27 JANVIER AU 11 FÉVRIER
SALON
DANS LE CADRE DU MARCHÉ PERMANENT
ANTIQUITÉ-BROCANTE
au 2^e étage du Magasin 2
AU BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE - PARKING BOUGICANT
Métro - Bus - Strass-Babyline
de 9 h. à 18 h. 45

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zolovic : « Histoire de la tapisserie »; « Calenda nationale des monuments historiques ». 15 h. 30, musée du Louvre, hall Desnoyers : « Les tapisseries de la cathédrale de Bayeux ». 15 h. 30, rue de Poissy, M. et Mme de Bernardini : « Art et histoire ». 14 h. 30, 1, rue Saint-Louis-en-l'Île : « Les hôtels de l'Île-Saint-Louis » (A travers Paris). 15 h. 30, Institut Hôtel-de-Ville : « Souvenirs et curiosités du passé autour de Beaubourg » (Connaissance d'art d'aujourd'hui). 15 h. 30, boulevard des Capucines, Mme Perrand : « Musée Cognac-Jay » (entrées limitées). 15 h. 30, rue Bayrouard : « La maison de Balzac » (Histoire et archéologie). 15 h. 30, 12, rue des Nonnains-d'Hyères, M. de La Roche : « Le Marais ». 15 h. 30, 107, rue de Rivoli : « L'époque Louis XV ». 15 h. 30, Métro Assemblée : « Mandarins et ses sorcières » (Paris inconnu). 15 h. 30, 6, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Qu'est-ce que l'architecture ? » (Paris et son histoire). 15 h. 30, Métro temple, M. Guasco : « Salote-Elisabeth » (Tempi). 15 h. 30, pavillon de Flore, musée du Louvre : « Le XVIII^e siècle flamand » (Tourisme culturel). 11 h. 30, entrée exposition au Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Vissages de Paris). CONFÉRENCES. — 13 h. 15 h. 30, et 18 h. 12, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du sol et méditation transcendantale » (spiritualité). 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Chabou : « Œuvres sociales et radio ». M. l'abbé Taloc : « Laissez-vous tenter par Dieu »; M. Estigny : « Le point de consommation en économie libérale » (Club du Faubourg). 17 h. 15, Collège de France, M. M. Rhinans : « L'art et la curiosité à travers la littérature romanesque du XIX^e siècle de Stendhal à Proust » (Société des études rénaissances). 18 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Bourdeion : « Sorcier » (projections). 21 h. 30, rue Saint-Jacques, M. René Guy Buzet : « Images de Dauphins » (Institut océanographique).

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zolovic : « Histoire de la tapisserie »; « Calenda nationale des monuments historiques ». 15 h. 30, musée du Louvre, hall Desnoyers : « Les tapisseries de la cathédrale de Bayeux ». 15 h. 30, rue de Poissy, M. et Mme de Bernardini : « Art et histoire ». 14 h. 30, 1, rue Saint-Louis-en-l'Île : « Les hôtels de l'Île-Saint-Louis » (A travers Paris). 15 h. 30, Institut Hôtel-de-Ville : « Souvenirs et curiosités du passé autour de Beaubourg » (Connaissance d'art d'aujourd'hui). 15 h. 30, boulevard des Capucines, Mme Perrand : « Musée Cognac-Jay » (entrées limitées). 15 h. 30, rue Bayrouard : « La maison de Balzac » (Histoire et archéologie). 15 h. 30, 12, rue des Nonnains-d'Hyères, M. de La Roche : « Le Marais ». 15 h. 30, 107, rue de Rivoli : « L'époque Louis XV ». 15 h. 30, Métro Assemblée : « Mandarins et ses sorcières » (Paris inconnu). 15 h. 30, 6, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Qu'est-ce que l'architecture ? » (Paris et son histoire). 15 h. 30, Métro temple, M. Guasco : « Salote-Elisabeth » (Tempi). 15 h. 30, pavillon de Flore, musée du Louvre : « Le XVIII^e siècle flamand » (Tourisme culturel). 11 h. 30, entrée exposition au Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Vissages de Paris). CONFÉRENCES. — 13 h. 15 h. 30, et 18 h. 12, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du sol et méditation transcendantale » (spiritualité). 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Chabou : « Œuvres sociales et radio ». M. l'abbé Taloc : « Laissez-vous tenter par Dieu »; M. Estigny : « Le point de consommation en économie libérale » (Club du Faubourg). 17 h. 15, Collège de France, M. M. Rhinans : « L'art et la curiosité à travers la littérature romanesque du XIX^e siècle de Stendhal à Proust » (Société des études rénaissances). 18 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Bourdeion : « Sorcier » (projections). 21 h. 30, rue Saint-Jacques, M. René Guy Buzet : « Images de Dauphins » (Institut océanographique).

1. Routes; II. Intérêt. — III. Belmbrant. — IV. L6; Raie. — V. Seine; SR. — VI. SN; Oul; — VII. RI; Suisse. — VIII. Oia; IX. Coupéret. — X. Hue; VIIa. — XI. Sessari.

VERTICALEMENT

I. Rien; Croche. — 2. Onc; Iton. — 3. Utiles; Sues. — 4. Témoina. — 5. Ere; Urcés. — 6. Serre. — 7. Tea; Ce; Eya. — 8. Nius; Tir. — 9. Loteries; Si!

GUY BROUTY.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Evelyn Lear et Thomas Stewart chantent Mahler

Le concert Ce « Prestige de la musique » retransmis sur France-Musique dans la soirée du jeudi 26 janvier avait commencé calmement par une exécution assésuante de la Symphonie hachée de Schubert, cette musique pourtant nous fait battre le cœur dès les premières notes. Tout y était, mais ternes comme un paysage sous un ciel gris.

Le concert de son enfance en Bohême avec les laendler, d'une grâce toute rustique, et les musiques militaires qui l'obsédaient, atmosphère légendaire, rêves et cauchemars, humour narquois ou noir, hantises macabres, jaillissent ici avec force dans de sombres grooves ou des contes enluminés qui résumant ou annoncent toute sa musique.

Les images et les rythmes tam-tam dans le souvenir, Evelyn Lear et la brèveuse frisonnante, fuyante, de Vie rurale. L'enfant qui meurt le temps qu'on fasse cuire le pain, un chef-d'œuvre tout proche du Roi des Aulnes ; là où sonnent les fibres trompettes et ces jastime de soldats à travers un ruse de femme avec des sonneries calmes qui retentissent encore sur le champ de bataille ; l'esquisse Trois Anges chantant de la Troisième Symphonie et le sublime Urlicht de la seconde ; Thomas Stewart et le savoureux concours de chant du rossignol et du coq, le fameux Saint Antoine de Padoue prêchant aux poissons de la Deuxième Symphonie ; les deux Tambours qui ouvrent et ferment le recueil, frères militaires du Voyageur, de Schubert, surtout ce tambour déserteur, dont la musique se traîne et n'en finit pas de mourir, qui contient déjà les adieux dévolés du dernier Mahler.

SUICIDE DE L'IMPRESARIO SIMON WAINTROB

L'impresario Simon Waintrob se donna la mort jeudi matin 26 janvier, au bois de Boulogne, se tirant une balle de revolver dans la tête.

Le jury du prix Dominique a attribué son prix annuel à Yves Bataillon pour sa mise en scène du « bateau pour Lipapa », qui se joue actuellement à la Comédie des Champs-Élysées avec Édouard Fajon et Guy Tréjean.

Madeleine Renaud étant grippée, les représentations de « Harold et le merle » et de « Vieux-Citron » à son théâtre d'Orsay sont interrompues jusqu'au 31 janvier et remplacées par celles de « Rhinocéros », d'Ino, présentées jusqu'à présent en tournée.

Le peintre espagnol Nicanor est décédé à Gijón, en Espagne, il était âgé de cent ans. Picasso, qui avait connu sa vie dans ses Asturies natales, où il peignait encore à la fin de sa vie, avait été un ami de Nicanor. Ses figures et ses portraits avaient été exposés en Europe à ses années 1928.

Danse

La difficile remontée de Joseph Lazzini

Le Ballet royal de Wallonie a fait appel à Joseph Lazzini pour monter « Casse-noisette ». Représenté d'abord à Charleroi, puis à Bruxelles, ce spectacle marque la réapparition d'un chorégraphe déconcertant — porté au pinacle ou exécuté — dont la carrière n'est qu'une succession d'éclats entrecoupés de plongées dans l'ombre.

On a souvent comparé Lazzini et Béjart. Il est vrai que leurs destins chorégraphiques se sont joués parallèlement. Tous deux sont nés en 1927 dans le Midi. Ils ont débuté ensemble comme danseurs à l'Opéra de Marseille. Quand Maurice Huisman, qui n'est pas encore directeur de la Monnaie, pense à créer à Bruxelles un Ballet national belge, Lazzini est pressenti. Mais c'est avec Béjart que sera formé, en 1960, le Ballet du XX^e siècle.

En 1969, le volé à Paris où le ministère des affaires culturelles lui confia la création du « Théâtre français de la danse ». Mais Lazzini est tout sauf un organisateur. C'est le naufrage, bientôt l'oubli. Lorsque, en 1974, il réapparait au Théâtre des Champs-Élysées, le public reçoit le choc d'un spectacle déraisonnable, une odyssée dans

l'espace soutenue par des jeux de lumières, des paroles, des procédés répétitifs — déjà — et une force d'évocation qui hypnotise. Les danseurs sont débordés, emportés dans un torrent de gestes et de cris.

Nouvelle éclipse. Cette fois c'est la traversée du désert ; des cours de danse en Israël ; la Pologne, le Portugal. Et puis, cet hiver, une timide incursion à Nancy avec la mise en scène d'une opérette, « les Années folles ». Les spectateurs en parlent encore. Les spectateurs en parlent encore. Charleroi représente un nouveau départ. Lazzini est chargé de dépasser « Casse-Noisette ». Il a peu de temps et peu de moyens. En cinq semaines, il en fait un conte grinçant, hoffmannien. Des hurlements de tempête se mêlent à la musique de Tchaïkovski. Les solistes, Jean-Pierre Laporte et Martial Martines, ont bien du mal à se tirer indemnes de pas qui sont autant de chausse-trapes, d'enchevêtrements aux limites du possible. Dans les rascas d'une valse sournoise, le cérémonial du divertissement classique s'écroule. Le public de Charleroi semble apprécier ce volé du vénérable « Casse-Noisette » et fait un triomphe à Lazzini venu saluer entre les danseurs épuisés. Il aurait pu jouer lui-même le rôle de Drosselmeyer car il a pris, avec les années, un petit air démoniaque. Le volé à nouveau volubile, plein de projets et d'entrain : il prépare « le Mandarin merveilleux » et une reprise d'« Ecco Homo ». « Ce ballet-dit-il, c'est le passé. J'ai dix ans à rattraper. Dix ans de création refoulée et j'ai bien des choses à dire. Le monde a changé ; moi aussi, j'ai mûri. Lazzini assagi ? On n'y croit guère ; mais on est tout prêt à prendre le pari.

MARCELLE MICHEL. * Bruxelles, cirque royal, les 27, 28 et 29 janvier.

h 30 D'ÉCLATS DE RIRE AU STUDIO DES URSULINES
JE SUIS UN AUTARCIQUE! un film de NANNI MORETTI

GAMBETTA - MARIIGNAN - GAUMONT OPÉRA - MONTPARNASSE 83 CLICHY PATHÉ - GAUMONT SUD - MAISONS-ALFORT - GAUMONT ÉVRY - AVIATIC Le Bourget - ARGENTEUIL CHAMPIGNY - ÉPINAY CENTRE - C 2 L VERSAILLES

UNE POINTURE AU DESSUS! LES BASKETS SE DECHAINENT! Interdit aux moins de 18 ans

GRAND REX VF • UGC MARBEUF VO • UGC EMBUTRE VF • UGC ODEON VO PARAMOUNT OPÉRA VF • PARAMOUNT MAILLOT VF PARAMOUNT MONTMARTRE VF • PARAMOUNT MONTPARNASSE VF MISTRAL VF • PARAMOUNT GALAXIE VF • SAINT CHARLES CONVENTION VF 3 MURAT VF • 3 SECHETAN VF • UGC GARE DE LYON VF CYRANO Versailles • ARTEL Nogent • ULIS 2 Orsay • ARGENTEUIL CARREFOUR Poissy • FLANADES Sarcelles • ARTEL Créteil ELYSÉE 2 La Celle St Cloud • BUXY Vol d'Hyères

QUATRE ANS ONT PASSÉ... DE QUOI SE SOUVIENT-ELLE? UN FILM DE JOHN BOSSWAN EXORCISTE II L'HERETIQUE UNE PRODUCTION DE RICHARD LEDERER LINDA BLAIR RICHARD BURTON LOUISE FLETCHER MAX VON SYDOW EXORCISTE II L'HERETIQUE KITTY WINN PAUL HENREID JAMES EARL JONES ROSIO PALLENBERG JOHN BOORMAN JOHN BOORMAN RICHARD LEDERER WILLIAM GOODHART ENNO MORRICONE

PUBLICIS ÉLYSÉES - PUBLICIS MATIONN - PUBLICIS SAINT-GERMAIN PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTPARNASSE MAX-LINDER - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT BASTILLE PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT GAJETE - PARAMOUNT GALAXIE - PASSY - ST. JEAN-COCTEAU - CONVENTION ST-CHARLES PARAMOUNT MÉDICIS Périphérie : PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT La Varenne - C 2 L Versailles - CARREFOUR Poissy - ARTEL Rosny - ARTEL Nogent - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges - BUXY Vol-d'Hyères - FRANÇAIS Enghien ALPHA Argenteuil - ULIS Orsay - FLANADES Sarcelles - STUDIO Rueil MÉLIÈS Montreuil - ROYAL Saint-Germain

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.) - HAUTEFEUILLE (v.o.) IMPÉRIAL PATHÉ (v.f.) - GAUMONT RIVE GAUCHE (v.f.)

Après Andreï Roublev LE MIROIR le nouveau film d'Andreï Tarkovsky Un chef-d'œuvre du cinéma, important pour notre destin. Maurice Clavel Gaumont

14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE

Un film sur l'école expérimentale de Bonnessat (hôpital de jour), animée par Maxal Marmont et son équipe. Secreté enfance Un film de GUY SELIGMANN

UGC BIARRITZ - GLUNY ÉGOLES - BONAPARTE UGC OPÉRA

pourquoi pas! Ses personnages se conduisent comme des échappés d'Hellzapoppin et le miracle, c'est que leur joyeuse folie est contagieuse... R. Chazal (FRANCE SOIR) 2 GRANDS PRIX

LE PALAIS DES ARTS (3^e) STUDIO LOGOS (5^e)

le retour de l'enfant prodigue un film de Youssef CHAHINE Mahmoud EL MELIGUI - Magda EL ROUMY Sheik EL MORCHEDI - Regaa HOCINE scénario Salah OJANINE - Farouk BELOUFA musique Kamel ETAGUILI - Belligh HAMDJ Distribué Par RUSH

vous croyez me connaître? vous ne me connaissez qu'à moitié... EMMANUELLE 2

سكنة من الاجل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans. (**) Films interdits aux moins de dix-huit ans. La cinémathèque. Les exclusivités. AMÉRICAIN (All. v.o.)... OROUX DE FER (A. v.o.)... DE L'AUTRE CÔTÉ DE MINUIT (A. v.o.)... OROUX SUPER-FLICS (A. v.o.)... DIABOLO MENTHE (Fr.)... ÉTNA (Fr.)... FAUX INDUQUEMENT (All. v.o.)... LE FOND DE LA MER (Fr.)... HOTEL DE LA FLAGE (Fr.)... JESUS DE NAZARETH (première partie) (It. Angl.)... MAC ARTHUR LE GÉNÉRAL (A. v.o.)... LES PETITS CALINS (Fr.)... LES FLEURS ROUGES DE TIEN (A. v.o.)... LE DÉPART (Fr.)... LE BÉTOUR DE L'ENFANT (Fr.)... LE BÉTOUR DE L'ENFANT (Fr.)... LE BÉTOUR DE L'ENFANT (Fr.)...

Les films nouveaux

JE SUIS UN AUYASCIQUE, film italien de Nanni Moretti, V.O. Studio des Oréolines (9) (033-39-19). LES PETITS CALINS, film français de Jean-Marie Poiré, Quintette (9) (033-35-40). LES FLEURS ROUGES DE TIEN (A. v.o.)... LE DÉPART (Fr.)... LE BÉTOUR DE L'ENFANT (Fr.)... LE BÉTOUR DE L'ENFANT (Fr.)... LE BÉTOUR DE L'ENFANT (Fr.)...

Les grandes reprises

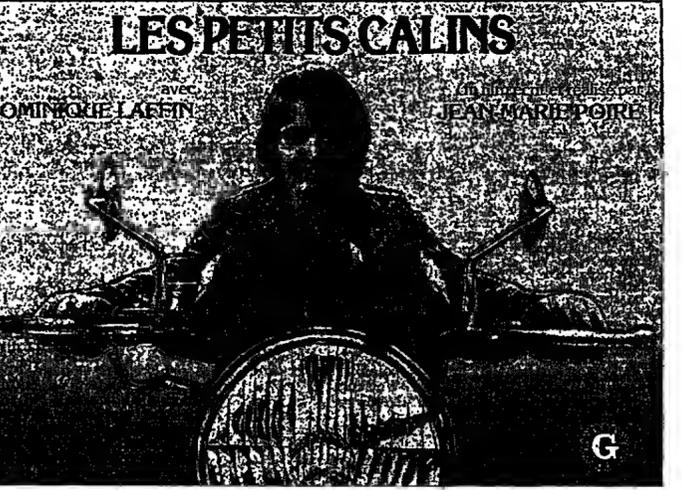
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.)... AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A. v.o.)... LE CARAVANE HÉROÏQUE (A. v.o.)... LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (A. v.o.)... LE DICTATEUR (A. v.o.)... EASY RIDER (A. v.o.)... ENFANTS DANS LA DANSE (A. v.o.)... LITTLE BIG MAN (A. v.o.)... LA MORT AUX TRUSSARDS (A. v.o.)...

espaces 781. Jusqu'à 28 Janvier à 10h, 18h, 20h et 22 heures nouveau cinéma suisse. Du 30 Janvier au 5 Février, non stop de 10h à 02 heures. cinéma en marge. Entrée libre. PRO HELVETIA - 073.00.29

U.G.C. BIARRITZ - PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA - REX - U.G.C. OPÉRA PARAMOUNT MONTPARNASSE - MISTRAL - U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION PARAMOUNT MAILLOT - U.G.C. DANTON - BOULMICH - U.G.C. GARE DE LYON 3 MURAT - CYRANO Versailles - ENGHEN - PARAMOUNT La Varenne - CARREFOUR Pantin - ARGENTEUIL - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - VÉLIZY - C 2 L Saint-Germain FLANADES Sarcelles - BUXY Boussy - ARTEL Rosny

Si drôle si intelligent si réussi. Bertrand Blier prouve que le cinéma français peut s'éclater. PREPAREZ VOS MOUCHOIRS. RITMO REMO FORLAMI

CONCORDE PATHÉ - GAUMONT LUMIÈRE - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE 83 QUINTETTE - GAUMONT GAMBETTA - GAUMONT CONVENTION Belle-Épine PATHÉ THIAIS - PATHÉ Champigny ARIEL Rueil - ARGENTEUIL - PARLY 2 - ULIS Orsay



EN PREMIÈRE MONDIALE 6 GRANDS FILMS D'AVENTURE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE. STUDIO ST SÉVERIN 12 rue St-Séverin - Tel. 033.50.91. JOURS / LE DÉTACHEMENT FÉMININ ROUGE... LETORRENT DE LA RÉVOLUTION... STUDIO DE LA HARPE 13 rue St-Séverin - Tel. 033.34.83... LES FLEURS ROUGES DU TIENCHAN... LES MONNIERS... OLYMPIC ENTREPÔT 7-9 rue Francis de Pressensé - Tel. 542.67.42... L'ORIENT ROUGE... LABATILLE NAVALE DE 1894

GAUMONT COLISÉE 2 - LES 3 ÉLYSÉES - GAUMONT RICHELIEU - FRANÇAIS - ST-LAZARE PASQUIER - CLICHY PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - LES NATIONS - ST-GERMAIN STUDIO - MONTPARNASSE PATHÉ - FAUVETTE - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - PARLY H - FRANÇAIS Enghien - GAUMONT Evry - LES ULIS Orsay - ARTEL Nogent - LES FLANADES Sarcelles

DIABOLO MENTHE. PRIX LOUIS DELLUC 1977

enseignements concernant les programmes ou ces autres informations spectrales (groupées) et 721.42.34 1 heures à 21 heures, dimanches et jours fériés. Vendredi 27 janvier

AIMEZ POLICIERS? POSSIBLE PENSER AUSSI!

DE SAN... CHABRI

RADIO-TÉLÉVISION

Une sélection pour le week-end

● Tchekov, par Lorenzi
Michel Vitold, Jean Topart, Maria Mauban : une distribution comme pouvait en réunir, aux grands jours de la télévision culturelle (1982-1), un Stello Lorenzi pour une reconstitution aux dimensions exactes du petit écran d'« Oncle Vanja » de Tchekov, (Vendredi, A2, 22 h. 50.)

● Selah, les artisans
« La France, ton métier tout le camp » : un titre en forme d'avertissement pour le premier volet d'une série de six émissions consacrées, par Jean Lallier et Monique Tosello, aux marginaux de la grande indus-

trie : forgerons, tisserands, etc. Réalisée au Creusot, cette première enquête fait l'historique du terme et artisan « créé au moment de la disparition en 1789 des corporations. (Vendredi, FR 3, 21 h. 30, reprise dim., 16 h. 35.)

● Jeunes en Corvée
Filmé pour la télévision par le cinéaste des Granges brûlées, les tentatives de réinsertion dans un village de la haute Corvée d'un jeune délinquant. L'histoire poétique n'est qu'un prétexte à une étude bien faite et bien documentée de la vie agricole sur le plateau de Millevaches. Troisième numéro de « Brigade des mineurs », une réussite, dans

une série contestée. (Samedi, A2, 20 h. 30.)

● Moderna dirige
Mort à quarante-trois ans en 1973, Bruno Maderna, le Boulez italien, élève de Malipiero et de Schoenberg, fut l'un des moments où il dirigeait son propre concerto pour hautbois au pupitre de l'orchestre philharmonique de la radio hollandaise. Soliste, Hans de Vries. Au cours de l'excellente émission de Jean-Michel Damjan, Martine Cadieu, critique musicale, et René Koering, compositeur, producteur à France-Musique, évoquent la mémoire de l'auteur de la « Sérénade pour onze instruments ». (Dimanche, FR 3, 18 h. 35.)

LETTRES

DEUX DISPARITIONS

Le doyen Marcel Durry

M. Marcel Durry, ancien doyen de la faculté des lettres de la Sorbonne, commandeur de la Légion d'honneur, est mort lundi 23 janvier à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Au risque d'humanisme...

Il n'est que d'ouvrir les Mélanges offerts à 1980 au latiniste Marcel Durry par ses collègues et amis, pour le découvrir tout entier dans la photographie insérée dans le volume. Un homme en sa course et au regard clair sous une coupe d'appareil téléphonique appuyé à son oreille est le symbole de son écoute attentive. Il est « en communication » : vous ne lui échapperez pas, et lui-même s'offre à vous.

mais prépondérante, n'en voit point l'intérêt. Pour aider aux relations internationales entre les chercheurs, il se dévoue à la tête de la Fédération internationale des études classiques. Pour faciliter les travaux, aussi bien des plus jeunes que des plus chevronnés, il contribue à administrer la Fondation Horté.

En fait, Marcel Durry retourne ainsi sur le lieu où il avait cru ses premières révoltes, comme en témoin son Musée de Cherebell II, publié en 1924. Sans doute aussi ce « romain » a-t-il toujours nourri un certain goût pour la rudesse des travaux d'humanisme. En témoin en particulier cette thèse exemplaire, qui n'a pas vieilli, sur les Cohortes prétoriennes. Ce serait cependant interpréter indûment son œuvre si son affrontement avec Trajan faisait oublier que, dans la même collection Guillaume Budé, il a — quelque temps avant de poursuivre ses recherches nocturnes sur le mariage des filles impubères à Rome — traduit et commenté l'éloge de sa Turin.

Dieu sait pourtant qu'il ne cherchait pas artificiellement à plaire. L'âge n'avait point ôté de son direct auquel il ne lui déplaisait pas de donner quelquefois une allure malicieusement bourvine.

Le latiniste

L'empire des services rendus est sans aucune mesure avec celle de ces œuvres personnelles souvent corrélatives d'une sorte d'épistémologie dit sacré. Le plus étonnant, c'est que Marcel Durry suit à tout et que la qualité de tout ce qu'il a écrit est exceptionnelle.

C'est que l'œuvre du savant est inséparable de la vie de l'homme. C'est qu'au-delà de Marcel est inséparable de Marie-Jeanne Durry dont la douceur est une vertu d'humanité. Collègues de la Sorbonne, ils ont tous deux cherché à montrer que l'université ne saurait être séparée de la vie et que l'éducation n'est rien sans la poésie.

Né le 9 septembre 1895, dans ce Taxy de Haute-Saône où il aima jusqu'au bout passer une partie des vacances, il savait, certes, que tout le monde n'a pas nécessairement le courage d'accéder, dès son plus jeune âge, à un univers de culture oratoire à un père professeur dans lequel Rigori IV, où il va faire ses études, et en dépit de l'École normale supérieure en 1919, mais c'est seulement après une longue interruption de sa vie d'étudiant, puisque, engagé volontaire en 1914, il est fait prisonnier et finalement interné dans un camp de rééducation. Il n'a pas dû chômer pour sortir agrégé de lettres deux ans après son entrée à la Sorbonne et être admis, entre 1921 et 1924, à l'École française de Rome.

Il faut être un très grand savant pour être admis à l'honneur de représenter son pays aux Thésaurus de Munich. Il faut être doublement intrépide quand, en pleine guerre d'Algérie, on risque de se faire emporter par un ouragan, ou par le terrain, déchiffrer quelques pierres avec l'aide d'un autre savant dont le professeur d'épigraphie à la Sorbonne entend au même coup souligner l'austérité.

ANDRÉ MANDOUZE.

Léon-Gontran Damas

poète et ancien député de la Guyane

Décédé le 22 janvier (« Le Monde » du 24 janvier), l'écrivain guyanais Léon-Gontran Damas sera inhumé vendredi 27 janvier à Washington. L'urne contenant les cendres du défunt sera ultérieurement transférée à Cayenne dans le centre qui porte son nom. Léon-Gontran Damas, qui était professeur à l'université noire Howard, recevra, en mai prochain, à titre posthume, le titre de docteur honoris causa de cette université et de celle de Tennyson, dans l'Ohio.

L'un des pères de la négritude

Après un bref passage au lycée d'Amiens, Marcel Durry devient maître de conférences à Grenoble, puis à Caen, où il succède à Jean Boyer. Enfin, après avoir été mobilisé, il rejoint celui-ci à la Sorbonne en 1941. Pas pour longtemps : car, ne cachant pas ses opinions, notamment à l'égard du ministre vichyssois de l'Éducation nationale, il est démis de ses fonctions par un de ses collègues du jury de l'agrégation de lettres et révoqué en juin 1942.

Il rejoint alors en Corse son beau-frère Paul Claudel et passe bientôt à Alger, où, d'abord nommé professeur à la faculté de lettres, il devient directeur de l'enseignement supérieur. Sa collaboration avec René Capitant l'amène à accepter, à la libération, d'être son directeur de cabinet à Paris. Puis, c'est la rentrée dans cette Sorbonne dont il avait été chassé et sa participation au Conseil supérieur de l'Éducation nationale. À l'issue d'une vaine campagne d'engagement qui l'a conduit à démissionner de l'Institut de latin, c'est son élection comme doyen en 1964.

Il était dit qu'il n'aurait pas tranquillement une carrière dans l'Institut de latin, c'est son élection comme doyen en 1964. Il avait pas considéré que la tranquillité doit être l'idéal. Avec des moyens matériels misérables, Marcel Durry doit faire face à toutes les tâches qu'imposent la direction de l'Institut et la direction de la faculté de lettres de Paris. Survient mai 1968. Il sait que son traitement imminente lui interdit d'entreprendre une action de réforme qui exigerait de disposer de plus de temps. Mais, avant de passer la main, il reste présent au milieu des difficultés. Il veille non sans mal à poursuivre à sa succession. La dernière assemblée est houleuse, mais on s'élève sur le passage de ce grand universitaire qui, dignement, se retire.

Retraite fort occupée. Administrateur de la Société des études latines, et donc directeur de la revue qui porte ce nom, Durry trouve ainsi un moyen de poursuivre ses études humanistes de se développer à une époque où une technocratie a courtisé tous,

avec le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, dont il était le cadet, le Guyanais Léon-Gontran Damas appartenait à la trinité qui peut légitimement revendiquer la paternité de la négritude. Pour avoir aimé, avec ses deux amis, l'équipe de l'Étudiant noir, publication parisienne rédigée par de jeunes Africains et Antillais, il fut l'un des porte-drapeaux de ce mouvement de révolte contre l'assimilation culturelle du monde noir. Expression littéraire du panafricanisme politique, la négritude trouva en lui l'un de ses zélateurs les plus pugnaces et les plus féconds.

Depuis la parution de Négralgies, autre recueil de poèmes, édité en 1966 par Présence africaine, la grande voix poétique s'était tue. Cependant, entre-temps, Léon-Gontran Damas avait publié une demi-douzaine de livres, dont Poèmes nègres sur des sites africains (1957), Retour de Guyane (1958), reportage sur son pays natal, veillées noires (1963), recueil de contes guyanais, Anthologie des poètes afro-antillais d'expression française (1967), Graffiti (1969). D'autre part, une dizaine de manuscrits, dont une biographie de Langston Hughes, pour lequel il préparait une adaptation sans succès, ont été publiés au cours de sa vie. Léon-Gontran Damas, remercié il y a quelques années à une Brésilienne, était revenu vers son continent d'origine et de prédilection. Passionné par tout ce qui touchait à l'interprétation des cultures africaines et afro-américaines, auteur de plusieurs rapports sur l'influence de la musique africaine aux Amériques, il était chargé du département de recherche de la littérature africaine de l'université Howard, à Washington.

L'importance de l'œuvre littéraire de Léon-Gontran Damas a été reconnue dans l'ombre de sa carrière politique. Succédant au député René Jachart, disparu prématurément dans un accident d'avion, candidat à la Renaissance guyanaise, il représenta cependant le Guyane au Peuple-Bourbon de 1948 à 1951 — avant d'être battu par Edouard Gaumont, dont il contesta toujours les conditions de l'élection. En 1960, alors que l'administration coloniale réprimait avec vigueur le nationalisme ivorien, il fit partie d'une commission parlementaire d'enquête qui rendit compte de ses observations dans un volumineux document connu sous le nom de « Rapport Damas ».

PHILIPPE DECRÈNE.

VENDREDI 27 JANVIER

Le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, en direct de Verdun-sur-le-Doubs, est retransmis à partir de 18 heures simultanément sur TF-1, A2 et sur les principales antennes de radio.

CHAÎNE I : TF 1
18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilles; L'accusée; 20 h. Journal; 20 h. 30, Au théâtre ce soir : « La Fessée », de J. de Lotz, avec J. Dynam, Amarande, O. Valéry, A. Feydeau, S. Briquet. Une aristocrate « mésentée » à un entrepreneur et photographe quand son mari lui administrait une fessée, cherche désespérément à récupérer le cliché.
22 h. 15, Les champions trotteurs 1978, par L. Zitron.

CHAÎNE II : A 2
LE CHIRURGIEN DE ST-CHAD
et
INEZ, INFIRMIÈRE DE ST-CHAD
Les 2 romans de Thérèse Charles
en vente chez votre libraire. Trévise

18 h. 25, Dorothea et ses amis; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Les six jours d'A 2; 20 h. Journal; 20 h. 30, Feuilles; Les Eglantiers; d'après H. Troyat, adapt. J. Chatelet, réal. R. Lucot, avec A. Luadi, P. Guers, B. Brunoy.
21 h. 5, Émission littéraire : Apostrophes (Pourquoi l'étranger dans les livres politiques?) avec M.M. René Andrieu. Lettre ouverte à ceux qui se réclament du socialisme, Jean-Marie Benoist (Un singulier programme)

et les Nouveaux Primaires), Adria Chelindon (Les Jousus de Ditta), Claude Estier (La Plume au poing), et Jean Monaldi (La France communiste).
22 h. 45, Journal.
22 h. 50, Télé-club : « Oncle Vanja », d'A. Tchekov, réal. S. Lorenzi, avec M. Vitold, J. Topart, M. Mauban (rediff.).

CHAÎNE III : FR 3
18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Émissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre; La Ligue communiste révolutionnaire; 20 h. Les jeun.; 20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir (Vivre au champ); d.R. Légaré et F. Guillaume, réal. P. Chabartier; 21 h. 30, Équité; Les maîtres-d'œuvre, La France, ton métier tout le camp, de J. Lallier et M. Tosello. 22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE
19 h. 30, Feuilles; « Le Mystère du Docteur Cornélius »; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne; 20 h. Musique en salon avec TP 1 : le carreau; 21 h. 30, Musique de chambre; le pianiste J. Moutou interprète J. Rubeau, G. Dangin, clarinette, P. Boury, piano (J. Hubert, R. Galois-Mochthum); 22 h. 30, Nuits magnifiques.

FRANCE-MUSIQUE
18 h. 2, Musiques magazine; 19 h. Jazz time; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil; 20 h. 30, Cycle d'échanges franco-allemands en direct du Palais de la musique de Strasbourg. Académie de Saint-Martin-des-Champs, dir. Neville Martinson avec J. Norman, soprano, B. Bréard, « Idomeneo », ouverture, « Scène et rond pour soprano », « Symphonie en sol mineur », « Scène et rond pour soprano », « Concerto pour piano en ut majeur » (Mozart); 22 h. 30, France-Musique; la nuit, Alberto Maguani; 0 h. 5, Croisements; 1 h. Univers fantastiques.

SAMEDI 28 JANVIER

CHAÎNE I : TF 1
12 h. 15, Émissions régionales; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes; 12 h. 45, Jeunes pratique; 13 h. Journal; 13 h. 35, Les musiciens du soir; 14 h. 10, Restez-donc avec nous; à 14 h. 30, Chasseurs de son stéréo; 14 h. 15, 15, Miroir 2000; à 15 h. 50, Joe le fugitif; à 18 h. 20, Colombo; à 18 h. 5, Trente millions d'amis; 18 h. 40, Magazine auto-moto; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre; 19 h. 45, Eh bien... raconte! à 20 h. Journal.

CHAÎNE III : FR 3
18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Émissions régionales; 19 h. 40, Samedi entre nous; 20 h. Les jeun.; 20 h. 30, Cirque : Le gala de la piste (deuxième partie); 21 h. 15, Jazz : Louisiane blues-aimée, réal. J.-C. Averty; 22 h. 10, Court-métrage français; 22 h. 45, Journal.

CHAÎNE II : A 2
20 h. 30, Numéros un : Michel Sardou; 21 h. 30, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles; 22 h. 15, Téléfoot.
23 h. 25, Journal.

NICOLAS PEYRAC
"LE VIN ME SAOULE"
45 pages - 2 088-141-11
15 pages - 2 088-141-11

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants; 12 h. 30, Samedi et demi; 13 h. 20, Loto chansons (reprise à 17 h.); 14 h. 35, Les jeux du stade; 17 h. 10, Des animaux et des hommes; 18 h. Les chiffres et des lettres; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2; 20 h. Journal.

FRANCE-CULTURE
7 h. 2, Poésie; Guillaume (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h. Les chemins de la connaissance; 8 h. 30, 78, 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain (Europe, la détecte et le condominium planétaire); 9 h. 7, Matinée au monde contemporain; 10 h. 45, Démarches; 11 h. 2, La mémoire; Les claviers (rediffusion) et L'envers de l'endroit du spectacle; 19 h. 20, La R.T.B. présente J. R. Jacobson; 20 h. Hommage à Bernanos; et Journal d'un curé de campagne (deuxième partie, avec F. Houton, R. Riva, G. Jor; 21 h. 55, Ad lib; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mal-rugue mal-rugain.

CHAÎNE I : TF 1
9 h. 15, Religieuses et philosophiques; 12 h., Ski alpin; Championnat du monde de descente; 13 h. 20, C'est pas sérieux; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 30, Série : Paul et Virginie (rediff.); 16 h. 15, Sports première; 17 h. 45, Série; L'île perdue; 18 h. 10, Téléfilm américain; 19 h. 25, Les animaux du monde; 20 h. Journal.

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3, Musiques pittoresques; 7 h. 40, Bruvances; 8 h., Studio 107; 8 h. 2, Émissions d'ama-teurs; 9 h. 30, Vocalise; 11 h., Jour « de la musique; 12 h. 15, Les jeunes Français ont du talent; 12 h. 40, Jazz et son piano; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo; 14 h., Disco-thèque 78; 15 h., Bédal en direct du studio 118; la New-York Summer Musker; 15 h. 45, Discothèque 78; 16 h., Groupe de recherches musicales de l'INA; 17 h. 15, Après-midi lyrique; « Escapes, Kabanova », Janacek; avec E. Soderstrom, P. Dvorský, et l'Orchestre philharmonique de Vienne; 18 h. 30, Émission de violon et piano; Gérard Poulet, Destré N'Kouma; 20 h. 30, France-Musique en nuit; René Koering; 22 h., Jazz forum; Dave Holland, Sam Rivers, Don Pullen; 0 h. 5, Concert de minuit; « Philéas », dir. M. Deconet; et P. Méfano au Nouveau Carré Elvire Moutou, La nuit électrique à J. Dufour, S. Elsch, P. Vandenberghe, N. Nefas.

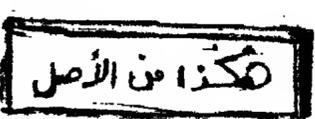
CHAÎNE II : A 2
10 h. 30, Émission pédagogique; 11 h., La télévision des téléspéctateurs en super-8; 11 h. 30, Concert; la Danse des morts (A. Honneger); par l'Orch. de Lyon, dir. S. Baudo; 12 h., Championnat du monde de ski en direct de Garmisch; 12 h. 25, Blue Jeans; 13 h. Journal; 13 h. 25, Grand album; 14 h. 35, Série américaine; Drôles de dames; 15 h. 30, La lorgnette; 16 h. 20, Muppet show; 16 h. 45, École des fans; 17 h. 25, Monsieur Cinéma; 18 h. 5, Petit théâtre; 19 h. 25, Stade 2; 20 h. Journal.

FRANCE-CULTURE
7 h. 2, Poésie; Guillaume (et à 14 h. 19 h. 7, La fenêtre ouverte); 7 h. 15, Horizons, magazine religieux; 7 h. 40, Chasseurs de son; 8 h., Émissions philologiques et religieuses; 11 h., Regarde sur la musique; 12 h. 5, Allegro; 12 h. 45, Musique pour harpe celtique; 14 h. 5, Le monde passionnel de Villiers de l'Isle-Adam; 15 h. 40, Scénarios musicaux d'Orléans 1977; 17 h. 30, Rencontre avec le professeur Maurice Tulasian; 18 h. 30, Ma non troppo; 19 h. 10, Le cinéma des cinémas; 20 h. Poésie; Guillaume et Emmanuel Hocquard; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique; Biennale Musique 1977, par D. Caux; 23 h., Black and blue.

CHAÎNE III : FR 3
10 h., Émission destinée aux travailleurs immigrés; Spécial musique; à 10 h. 30, Massif; que; 16 h. 15, Rediffusion; à chaud; à Las

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3, Kiosque à musique; Milhaud, Berlioz, Ibert, Chabrier; 8 h., Cantate DWV 84 de Bach, la Septuagésime; 9 h. 2, Musical graffiti; 11 h., Concert en direct du théâtre d'Orsay; Carulli; Villa Lobos; M. Giuliani, R. Shaker; 12 h., Des notes sur la guitare; 13 h. 40, Opéra-Bouffon; « Anacréon ou l'amour fugitif » acte I (Cherubini); par l'Orchestre symphonique de la Rai à Turin, dir. G. Ferro, avec F. Bonisoli, I. Ligi; 13 h. 40, Jour J de la musique; M. Blavet, C. de Serizay; 14 h., La tribune des critiques de disque; La Symphonie de 190 de Béard; 17 h., Le concert égoïste de Maurice Bourgue; 19 h., Musiques chorales; 19 h. 35, Jazz vivant;

20 h. 30, Festival de Wallace T.; « Nocturnes » (Debussy); « La Vierge » (Fauré); « Saint-Matthieu » (Poulenc); 22 h. 30, France-Musique la nuit, avec René Koering; 23 h., Les chambres de la musique; 0 h. 5, France-Musique la nuit.



AGENTS
ESTER S.A. MONACO
CHEF DES VENTES
WINCE secteur Sud
URISTE D'AFFAIRES
INTERNATIONAL
premier emploi
POUR JEUNES

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,10
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENGAGEES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ BRITANNIQUE
recherche
pour ALGÉRIE
2 INGÉNIEURS
de formation grde école ou équivalent
Susceptible d'assurer la formation de techniciens algériens en mécanique et électricité.
Une expérience en équipement de pompage pipe est souhaitée.
Contrat de 5 mois + 1 mois de congé payé.
Bonnes conditions de rémunération.
Env. C.V. + photo à B.T.E., 27-29, r. de Bazano 75008 Paris, et l'attention de M. Guillot.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LA VERRIÈRE (78)
recherche
ingénieur logiciel II
Formation Grande Ecole ou équivalent.
Participation à la réalisation de sous ensembles (modules de programmation) intégrant à un système temps réel de communications de données. Intégration en usine de la chaîne de traitement. Possibilités d'encadrement.
Connaissances en programmation langage assembleur appréciées - 2 à 3 ans d'expérience souhaités; Anglais parlé.
Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à no. 46149 Contessa Publicité 20, av. Opéra 75004 Paris cedex 01, qui transmettra.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
(Secrétariat d'Etat
des Postes et Télécommunications)
recrute sur titres
pour ses départements d'enseignement recherche et son centre de calcul
DES DIPLOMÉS D'ÉCOLES D'INGÉNIEURS
Spécialisés dans le domaine des hyperfréquences, de l'acoustique, des ultrasons, de l'optique cohérente, du traitement du signal et des images et dans l'informatique de gestion.
Les demandés, accompagnés de curriculum vitae, seront adressés au
SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ENST
40, rue Bayard 75004 PARIS CEDEX 13
Téléphone: 881-04-38.

secrétaires
Secrétaires de direction
IMPORTANTE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION recherche
SECRETARIE DE DIRECTION BILINGUE (Anglais)
pour une période déterminée de 6/7 mois (poste à pourvoir le plus rapidement possible). Lieu de travail: Paris (8^e).
Qualités requises:
- Très bonne présentation.
- Connaissance steno-dactylographie indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions à:
KAVAS ANKREY N° 202, qui transmettra.

emploi régionaux

SOCIÉTÉ LEASING MATÉRIEL
recherche pour PARIS
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
chargé de visiter les différentes implantations en province.
- animation de réseau;
- études des dossiers de crédit-bail;
- formation enseignement supérieur;
- expérience en droit sur le plan régional à caractère commercial.
TR. FREQUENTS DÉPLACEMENTS EN PROVINCE
Possibilité d'évolution. Poste fixe en province.
Adr. C.V. manuscrit, photo et présent. à n° 3418 COPAF, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Gérant d'imm. Marchand de biens, incl. NEGOCIATEURS, NEGOCIATEURS, MEME DEBUTANTS pour locations et ventes. Offre de travail agréable. Adresser CV + commissions. Se voir à: STE SETIMO, 9, bd de Reuilly (12^e), le 31 Janvier, de 10 h à 12 h.
TELSINTER recherche pour ses clients
- INGÉNIEUR SYSTEME OS
- INGÉNIEUR SYSTEME DOS
- PROGRAM. SYSTEME OS.
Tel. pour R.V.: 272-05-77.
Urgent, rech. libre de suite J.F. EMPLOYÉ aux écritures, diplômé. Se présenter de 15 h à 17 h, mardi 31 janvier, A.P. 87, bd. Malesherbes, Paris (8^e).
Technique et Documentation Mantrange recherche:
INGÉNIEURS ELECTRICIENS et AGENTS TECHNIQUES connaissances radar et traitement des informations par rédaction de notices techniques et manuels de production.
Poste stable et bien rémunéré, possibilité de déplacement.
Env. C.V. à: 41, avenue Verdier 77200 MONTROUGE
CLINIQUE OES JOCKEYS CHANTILLY recherche URGENT
MANIPULATEUR radio
INFIRMIÈRE D.E.
jour
AIDE-SOIGNANTE
NUIT, TEL. 497-81-00

Société allemande cherche pour bureaux Lavallois
SECRETARIE BILINGUE confirmée 77-81-32
Publications internationales
recherche immédiatement
SECRETARIE
parlablement bilingue anglais, notions espagnol, écritures postales, responsabilités, bon salaire.
Téléphone: 247-02-07.
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche pour PARIS-8^e
UNE SECRETARIE BIL. ANGLAIS
Bon niveau et confirmée. Nombreux avantages sociaux. Env. C.V. et photo à: n° 46339 Contessa Publicité 20, av. Opéra, Paris-8^e.
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche pour PARIS-8^e
UNE SECRETARIE
Bon niveau et confirmée. Nombreux avantages sociaux. Env. C.V. et photo à: n° 46339 Contessa Publicité 20, av. Opéra, Paris-8^e.

LAUTIER AROMATIQUES
dans le cadre de son expansion, recrute
Chef de Zone Europe
de formation Ecole Supérieure de Commerce. Il assurera au sein de la Direction Commerciale, l'animation et le contrôle d'un réseau commercial déjà en place.
Parlant couramment allemand et anglais, il effectuera de nombreux déplacements dans les pays prioritaires de sa zone.
Une expérience d'au moins cinq ans des produits de notre industrie, compositions, matières premières sera exigée.
BOISSIERE JAVAS, GRASSE (06130), N° 620.

l'agenda du Monde

LANCASTER S.A. MONACO
recherche
UN CHEF DES VENTES PROVINCE (secteur Sud)
35 ans minimum. Solides expériences de vente dans le secteur de la « Distribution Sélective » (marques produits de beauté de référence). Animation des représentants.
Un salaire intéressant sera proposé en fonction de l'expérience du candidat.
Adr. C.V. dir. à M. Wintchmann, Lancaster S.A., B.P. 102, Monte-Carlo, Principauté de Monaco.

Offres de particuliers
VENOS SALON LOUIS XVI
Tél.: 824-66-86 le matin.
VILGONS DE COLLECTION
excellent état, vendu par parcelle.
Téléph.: 589-84-73, après 19 h.

Mat. de bureau
A vendre machines (Olivetti) de reprographie de plus de 4 KV (séparation automatique) et de 2 KV, 1 pièce de plus (Olivetti). Tél.: 606-35-14.
Moquette
RABAIS 30 à 60 %
sur 10 000 m² moquette toutes qualités. Téléphone: 737-19-19.

MÉDECIN DU TRAVAIL
pour ses Unions de Médecins C.E.S. Médecine du Travail extra. Ecr. n° 8454, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75007 Paris-7^e.

Animaux
Arrivage minuscules, divers, gerbe, lucas, jeunes, adoltes, 30, av. d'Italie, T. 289-76-77.
Particulier cède 4 chais mites, véritable LDF, vacc. titrés, 4 mois. Téléphone: 474-52-63.

Relations
CÉLIBATAIRES, VEUF, DIVORCÉS
Depuis 30 ans parrelations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.
Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui imposent des rencontres très élaborées.
Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.
Une prestation hors du commun

Nos missions de prospection minière sont implantées dans les cinq continents: leur activité se développe et les zones de recherche se multiplient.
Pour améliorer l'étude des questions soulevées par la conclusion de nombreux accords d'association avec nos partenaires étrangers, nous cherchons un jeune
JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES
chargé de suivre l'ensemble des problèmes juridiques relatifs à notre développement international (à joint ventures, fiscalité, droit minier). Il sera, par conséquent, un interlocuteur privilégié pour les responsables de nos diverses filiales, les consultant dans la préparation des négociations.
Une première expérience de la gestion d'entreprises ou des questions fiscales sera indispensable à ce poste. Il sera basé à Marseille, il se déplacera à l'étranger, où il pourra éventuellement poursuivre sa carrière.
Sa rémunération annuelle, tenant compte de son expérience, se situera autour de 90.000 francs. Il bénéficiera en outre d'importantes avantages sociaux.
Adr. lettre manuscrite, et C.V. au journal, sous le n° 8443, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75007 Paris-7^e.

Artisans
TRANSFORMAT. et AMENAG. d'appuis, tous corps d'état, petite mécanique, plomberie, électricité, chauffage, peinture, électricité, menuiserie; cabinets sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 mois, intérêt 1,50 % Des. gratuit. Exécution rapide. Téléph.: 770-54-09 ou 770-86-32.
Peinture
entreprise artisanale, tous appartements, bureaux, cages d'escalier, remis. Téléph.: 464-25-27/28-44-05.
Artisans réunis
se chargent de tous vos travaux d'aménagement, et décoration
COORDINATION
à devis gratuit.
Tél.: 957-65-84

de beauté
Jeunes Femmes enseignent sous esthétiques, assure massage et relaxation. Téléphone: 50-84-37.
Instruments de musique
A vendre piano mécanique D. état. Antoinette Bannier, 14, rue de Valenciennes, Cedex 173, 91100 ASPET. Tél.: (33) 81-96-58-95.
Vd PIANO « ELCKE »
Prix: 3 000 F. Tél.: 623-04-78.
Meubles
Particulier vend cause départ magnifiques meubles de style Louis XVI, travail à l'ancienne, table, chaises, buffet, armoire, penderie. Prix très raisonnable. Téléphone: 467-84-89.
Photos
Faites photographier vos objets de valeur, les œuvres recommandées, au cas où vous souhaitez les conserver, et faciliter les recherches, Olivier CABON: 784-95-01, livr. auprès commissaire procureur.

enseignement
L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG
Cours intensifs d'anglais à tous niveaux. Cours spécialisés d'anglais: pour études scientifiques; pour études commerciales; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chaque entre 27 juin et 18 septembre. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre, préparation aussi aux examens « C.E.S. » et « O » et « A » en anglais; maths; physique; chimie et autres disciplines.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.T.C.), Crusader House, 20-22, Princes Street, Norwich, Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

offrir premier emploi
POUR JEUNES
LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI
Agé de moins de 25 ans
destiné à préparer à:
• LA VENTE.
• L'ADMINISTRATION COMMERCIALE.
• LA DISTRIBUTION.
Ious proposons un stage de formation de 6 mois, rémunéré à 30 % du SMIC.
Niveau minimum Bac + 2 ou Bac + exp. profès.
Téléphone APROF 883-31-58, M. ADRIELA.

Bateaux
Vendu péniche type barge holland., 51 x 8 m, construction acier 1973, pavillon barrique, 2 moteurs Volvo, 70 ch., groupe Omsel II KVA 220 V, barre hydraulique, air conditionné, sans chaudière, tous volumes habitables, parfait état. Visite Côte d'Azur. Ecrire: « GIGNI », Le Narbonne, 06500 NENTON.
Bijoux
BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisir chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4^e. Téléphone: 653-00-83.

Rencontres
« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, ceux qu'ils ont en commun, les horizons, sports, etc. Vous les trouverez grâce à:
• GOUTS COMMUNS », Collette Lesure. Tél.: 549-95-16, PARIS.
Mrs DUMONTET
MARIAGES
22 r. du 4 Septembre
PARIS 20 - 742.83.44
Pour élargir votre cercle de relations et accroître le charme de votre vie, écrivez à: THOMAS 3 AREL, 114, Champs-Élysées: 549-13-27.

demandes d'emploi
TOURISME, LOISIRS, VOYAGES
CADRE 35 ANS
Expériences: organisation, études, créations, relations publiques, presse, aménagement.
Formation: sciences humaines, documentation.
Libre de suite.
Étudiez toutes propositions.
Ecrire N° 79 983 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS.

Agenda du Monde
Le mercredi et le samedi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bagues, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisanat, déplacements, intermédiaires, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 286-33-01.

vacances
Tourisme
SKIERS en ANDORRE
Septor 72
Pas de la Casa
Principauté d'Andorre, tous à la semaine: appartement et studios tout équipés au pied des pistes.
Téléph.: 18 070 5104/5102.
TERRE SAÏNTE - ÉGYPTE - GRÈCE - ITALIE - ESPAGNE - 170 voyages culturels et religieux dans l'année à la Procure-Voyages, 80, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél.: 28-72-40 Cop-SIP Voyag. I.C.L. (S.T. S/sem.).
Dans les Alpes du Sud plan d'eau d'Embrun, 45 km de la station des ORRES, à saisir studio 4 pers., plein air meublé 500 € la nuit. Prix: 125 000 F. TRANSMIO Téléphone: 020 44-07-88.
UNITED KINGDOM STUDIES
de GOSPORT
VACANCES EDUCATIVES
Pr les jeunes de + 18 A.
Paiés 12 semaines à 110 F.
E18 (3 semaines) 1 500 F.
PRIX TOUTS COMPRIS U.K.S., 132, r. Bismarck, Paris-15^e.
COLONIES VACANCES EN GRUYÈRE (SUISSE)
100 lits, libre juillet, août, Sports, 900 m. d'altitude. Coward SCHUWEY CH 1807 CHARMAY.

autos-vente
5 à 7 C.V.
Particulier, je vende ma MERCEDES 280 S (W 116) année 1975, très bon état, très métallisé, glaces électriques, intérieur cuir + en option radio P.M., cassette enrouleur. Prix 42.000 F. Tél. h. bar. 270-16-71. Le soir 983-99-33.
8 à 11 C.V.
1978, 6.000 km., bleu métallisé. PRIX NEUF 38.000 F., vendue 38.000 AV. GARANTIE. 474-08-07.
FIAT 132 S
1978, 6.000 km., bleu métallisé. PRIX NEUF 38.000 F., vendue 38.000 AV. GARANTIE. 474-08-07.
CHRYSLER 21 1977
1re main, 12.000 km., très métall. Garantie. Crédit poss. 770-60-00.
12 à 16 C.V.
Particulier, je vende ma MERCEDES 280 S (W 116) année 1975, très bon état, très métallisé, glaces électriques, intérieur cuir + en option radio P.M., cassette enrouleur. Prix 42.000 F. Tél. h. bar. 270-16-71. Le soir 983-99-33.
+ de 16 C.V.
X112 JUN 74 1^{re} MAIN
Stéris. Crédit: 25-83-87.
BMW 633 CSI NEUF
exceptionnel, 161, r. La Fayette, 75001 PARIS. Téléphone: 288-82-70. Vds car d'occasion électrique vite citadine 1974, 2 places, bon état, permis A. — Tél. 621-29-17.

représent. demande
J.H., 28 ans, REPRESENTANT CH. pièce stable. Ecr. 80.016 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
cours et leçons
MATH. Rattrapage par professeur expérimenté Tél. 279-71-71.

صحة من الاجل

Le Monde économie-régions

A PROPOS DE...

LE REDRESSEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES L'usager ou le contribuable ?

M. Raymond Barre a signé, le jeudi 26 janvier, les contrats d'entreprise qu'Air France et les Charbonnages de France viennent de négocier avec l'Etat et qui fixent, pour les trois années à venir, les objectifs financiers de ces entreprises publiques. Le premier ministre a confirmé l'intention du gouvernement d'établir, en 1978, des contrats de programme avec E.D.F., la S.N.C.F. et la Compagnie générale maritime.

Dispendieuses entreprises publiques, les compensations qu'à des titres divers l'Etat leur verse ne cessent de s'alourdir : 12,9 milliards de francs en 1977, 22,5 milliards en 1978 dont 14,2 milliards pour le seul S.N.C.F. En cinq ans, une augmentation des concours budgétaires en francs courants de... 138,7 %.

Consentant que la réussite de son plan de redressement économique passait notamment par le rétablissement de l'équilibre financier de ces entreprises, le gouvernement a voulu enlever cette mémoire de crédits publics. La signature de contrats de programme lui est apparue comme un bon moyen de remettre de l'ordre dans les comptes des sociétés nationales.

Grâce à une « codification » de droits et obligations de chaque partenaire, l'Etat a évité, désormais, de subventionner aveuglément les entreprises publiques, jusqu'elles a été engagée sur les chemins de la facilité. Il s'agit d'un effort de « clarification » se traduisant, finalement, par un certain désengagement financier.

A en croire le premier ministre, les entreprises publiques sont appelées à devenir des entreprises au sens fort du terme, c'est-à-dire jouissant de leur pleine liberté commerciale et tarifaire. Reconnaisant le poids de ses sujétions sur le bilan des sociétés nationales — l'Etat a versé, en 1977, 3,5 milliards de francs à la S.N.C.F. pour insuffisance tarifaire, — le gouvernement prône, aujourd'hui, le retour à la « vérité des prix ». Comme un leitmotiv.

« Pour les responsables des entreprises publiques, qui ont

vérité des prix, dit hausse des tarifs ». C'est, à leur avis, la condition sine qua non, d'un véritable assainissement financier et d'une autonomie économique de gestion. Ainsi, la S.N.C.F. évaluait-elle à au moins 15 % le « retard » de ses tarifs. N'y a-t-il pas ainsi quelque paradoxe à parler de vérité de prix en période d'eustasie budgétaire ? En réalité, pour les pouvoirs publics, ce rappel des grands principes du libéralisme ne peut avoir aucun effet pratique. « Les sociétés nationales qui vivent dans un secteur concurrentiel (les Charbonnages ou Air France, par exemple) ne pourront pas, pour des raisons de stratégie commerciale, relever sensiblement leurs tarifs. Elles devront se plier aux lois du marché, faute de quoi elles perdront leur clientèle », affirment-ils.

Quant aux sociétés nationales (comme le R.A.T.P. ou l'E.D.F.) qui vivent en position de monopole et assurent un service public, elles sont obligées, pour des raisons sociales, de préserver avant tout les intérêts des usagers.

Au demeurant, le comité interministériel d'orientation des entreprises publiques a veillé à ce que l'action des unes et des autres ne compromette en rien la politique économique générale du gouvernement. C'est dire que le retour à la vérité des prix est illusoire. C'est dire aussi que l'Etat n'a pas fini de payer pour ses entreprises publiques, mais que, désormais, grâce à la signature de contrats de programme, il devrait le faire avec davantage de clarté. Ce n'est, déjà pas si mal.

JACQUES DE BARRIN.

LA C.G.T. CONFIRME L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION LE 21 FEVRIER

Le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, a confirmé, jeudi 26 janvier, à France-Inter, que sa confédération avait décidé de prendre « une initiative particulière » en organisant, le 21 février, une journée nationale d'action sur le thème de l'emploi, comme le Monde du 21 janvier l'avait annoncé dans sa dernière édition.

An cours de la réunion de travail, mardi 24 janvier, de délégations C.G.T. et C.F.D.T., sans la présence des secrétaires généraux, la C.G.T. avait proposé la C.F.D.T. en insistant sur le fait que cette initiative ne remettrait pas en cause mais rajouterait aux actions décidées en commun dans certaines branches.

En fait, la C.G.T., qui souhaite aboutir à une coordination des luttes et à une expression massive du mécontentement des salariés avant l'ouverture officielle de la campagne électorale, ne veut pas briser les fédérations C.F.D.T. qui sont hennies à une journée nationale interconfédérale, mais se sont déclarées prêtes à participer à des actions régionales.

Le secret de la C.G.T. de maintenir ses liens avec la C.F.D.T. est également apparu au cours de la réunion de mardi. L'objectif des deux centrales est de dresser une liste de leurs convergences sans rechercher à tout prix l'élaboration d'une nouvelle plateforme commune, bien que la C.G.T. soit favorable à cette formule.

« E.G.F. : la direction propose une remise en ordre de la grille des salaires qui, en masse salariale, représenterait une majoration de 0,90 % mais bénéficierait surtout aux bas salaires : + 9,9 % du point de la grille pour un ouvrier ; + 5,5 % pour un agent de maîtrise ; + 2,5 % pour un cadre. Cette proposition qui a été faite aux syndicats, mercredi 25 janvier, sera de nouveau examinée le 8 février.

« Pas de chômage partiel chez Cockerill. — La direction de l'usine sidérurgique de Rehon (Meurthe-et-Moselle) qui avait annoncé quatre jours de chômage partiel à partir du 26 janvier, vient d'annoncer que cette mesure est annulée en raison de la reprise des commandes.

MALGRÉ UN RALENTISSEMENT RÉEL DE L'INFLATION

Des tensions subsistent sur les prix de l'alimentation

Commentant la très faible hausse de l'indice des prix en décembre, M. Robert Boulin a déclaré :

« La hausse des prix marquée actuellement n'est ralentissement. L'indice n'a augmenté que de 0,4 % en novembre et de 0,7 % en décembre, alors que, au milieu de 1977, la hausse atteignait 1,5 % par mois. Obtenus sans recours à des mesures artificielles telles que le blocage général, ces indices témoignent d'une oméga-tion profonde, notamment en matière de rémunération. Dès maintenant nous pouvons dire que notre pays franchit une étape importante dans l'ajustement de l'inflation. »

Répondant à des questions au cours d'une interview sur T.P.1, M. Raymond Barre a insisté sur l'importance de la tendance : « Au cours de l'automne 1977, la tendance était à une hausse des prix de 1,3 % ; depuis juillet elle était de 7 % et depuis octobre elle est de 6 %. C'est le résultat d'une politique soutenue par l'ensemble des Français et je voudrais les en remercier. »

« Barre a ajouté : « Je n'ai jamais pensé que de bons indices suffiraient à provoquer un impact électoral. »

Si l'évolution des prix marque incontestablement un ralentissement depuis deux mois, il est pour le moins étonnant d'en déduire que la tendance est à une hausse

annuelle de 6 % l'an. Au cours des trois derniers mois, le rythme annuel de l'inflation a été de 5,7 % l'an. Mais à l'évidence les très bons résultats de novembre et décembre ne sont pas significatifs de la tendance profonde.

Dans le domaine de l'alimentation, par exemple, on constate de fortes hausses et des baisses aussi accentuées. Or, si les baisses risquent de ne pas se reproduire (taxation du veau, baisse du café, vente à prix réduit, à Noël, du beurre stocké, etc.), les augmentations, elles, risquent de se poursuivre, notamment sur la viande, le poisson, le vin, les fruits. L'évolution des prix de l'alimentation pourrait donc réserver de mauvaises surprises. Dès le 1^{er} février — et notamment pour tenir compte de la dévaluation du franc vert, — les produits laitiers vont augmenter. Le Bulletin officiel des services des prix du 25 janvier indique que les prix des fromages

frais (yaourts, crème fraîche, fromages frais...) augmenteront de 6,5 % au 1^{er} février, cette hausse étant la seule prévue pour 1978. Le B.O.S.P. indique également que les fromages fondus augmenteront de 6 % en deux étapes : 3 % le 1^{er} février, 3 % le 1^{er} avril.

Quant aux prix des produits manufacturés, leur évolution risque d'être assez forte au cours des prochains mois (6 à 7 % l'an à la production), comme le montrent les réponses faites par les industriels à l'INSEE. Ce qui est cohérent avec la volonté du gouvernement de voir les profits des entreprises se reconstruire.

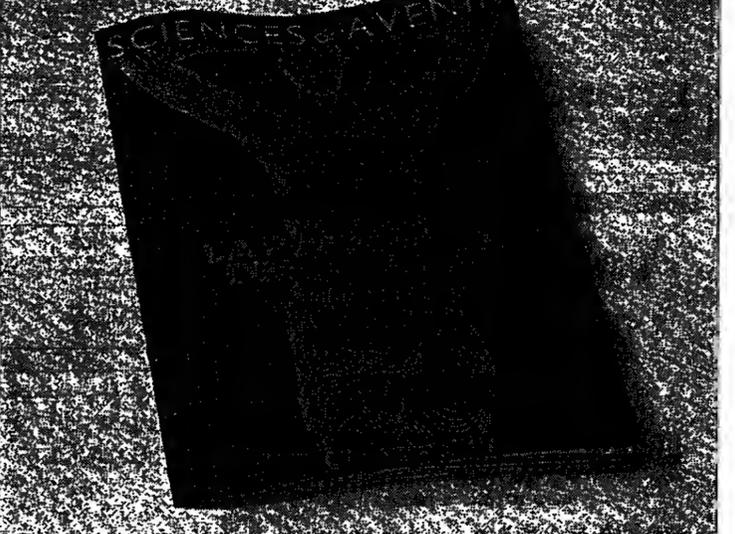
Pour ces diverses raisons, la tendance réelle semble plus proche d'un taux annuel d'inflation de 8 % que du rythme de 6 % enregistré au dernier trimestre 1977 et qui résulte en partie de la conjonction d'un certain nombre de circonstances favorables mais non durables. — A. V.

La hausse des prix de détail en France en décembre (en %)

	EN 1 MOIS (déc. 1977 comparé à nov. 1977)	EN 6 MOIS (déc. 1977 comparé à juil. 1977)	EN 1 AN (déc. 1977 comparé à déc. 1976)
ENSEMBLE	0,3	2,8	9
ALIMENTATION	0,1	4	11,9
Produits à base de viande	2,0	6,1	8,4
Viandes de boucherie	0,3	5,9	9,4
Porc et charcuterie	0,4	4,4	8,8
Produits à base de volaille, volailles, lapins	0,9	6,5	9,2
Produits de la pêche	0,8	5,9	15,2
Lait, fromages	0,2	2,7	7,3
Œufs	3,8	15,2	5,9
Corps gras et beurres	- 5,1	- 4,8	2,6
Légumes et fruits	0,3	3,5	12,3
Autres produits alimentaires	1	0,8	16,3
Boissons alcoolisées	0,7	4,4	16,2
Boissons non alcoolisées	- 2,4	- 5,2	27,8
PRODUITS MANUFACTURÉS	0,4	3,7	7,4
1) Habillement et textiles	0,3	3,2	6,7
2) Autres produits manufacturés	0,5	3,3	7,4
Membres et tapis	0,2	2,9	4,8
App. ménagers électrics, et à gaz	0,2	3,3	4,9
Savons de ménage, détergents	0,2	2,4	3,9
Photo, optique électro-aoust.	0,2	2,4	3,9
SERVICES	0,2	3,7	8,8
dont : hôtels, restaurants, cafés, cantines	0,3	4,3	19,4

SCIENCES & AVENIR

LA PREVENTION DES CANCERS



Pour la première fois un grand nombre de cancers peut être évité. La prévention, premier arme véritablement efficace contre certains cancers, est maintenant utilisée avec succès. SCIENCES & AVENIR révèle les facteurs de prévention et recommande l'acte par les pouvoirs publics.

Le métallurgiste dans le passé, Albert Ducoux l'a voulu trouver en action, dans le présent, la société des fils, Dominique Laroche.

FAITS ET CHIFFRES

Administration

● **Nominations à la Cour des comptes.** — Sur proposition du ministre délégué à l'économie et aux finances, le conseil des ministres du 25 janvier a nommé conseiller maître à la Cour des comptes MM. Rodolphe Metzdorf, conseiller référendaire, Jean Chevray, conseiller référendaire ; Jean Bergeron, conseiller à la Cour d'appel ; Gaston Ragnat, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances ; Jean-Gabriel Brunel, inspecteur général de l'économie nationale, et Pierre Samet, inspecteur général des affaires d'outre-mer.

Artisanat

● **M. Francis Combe a été réélu,** pour la troisième année, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers (A.P.C.M.) le 26 janvier. Il a obtenu 75 voix sur 95 votants. 98 chambres de métiers sur 102 ont participé au vote. M. Francis Combe, dont c'est le troisième mandat, est président de la chambre de métiers interdépartementale des Yvelines de l'Essonne et du Val-d'Oise. Il est également président de la Confédération nationale de la boulangerie et de la boulangerie-pâtisserie.

Conflits et revendications

● **Grève des remorqueurs au Havre.** — Les officiers des remorqueurs Les Abeilles du port du Havre se sont mis en grève, pour une durée illimitée, jeudi 26 janvier. Ils ont cessé le travail à cause du refus de la direction de prendre des engagements précis à propos de leurs revendications qui portent sur une augmentation des salaires, l'aménagement des congés et l'octroi d'une prime de fin d'année.

Emploi

● **Lip : ultime prolongation des allocations ASSÉDIC.** — Les ouvriers de l'usine de Besançon licenciés au début de 1976 pourront percevoir les allocations de l'ASSÉDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) jusqu'au 15 février prochain. Il s'agit d'une « ultime prolongation », indique la commission paritaire de l'ASSÉDIC du Suds-Jura, réunie le mardi 4 janvier. Le 15 février, les quelque six cents ouvriers de Lip qui

occupent leur entreprise depuis le 3 mai 1976 ne bénéficieront plus que de l'aide publique.

● **Le système de cautionnement des entreprises de travail temporaire.** — Un nouveau développement vient d'intervenir dans la crise qui secoue les entreprises de travail temporaire où une scission s'était déclarée fin décembre à propos du système de cautionnement des adhérents (le Monde du 12 décembre). M. Claude Debour, président de l'Union nationale des entreprises de travail temporaire, syndicat patronal, a annoncé, mercredi 25 janvier, l'instauration du nouveau système de garantie directe par les banques.

Désormais, l'UNETT exigera de ses membres soit d'adhérer à la SOCAMETT (Société de caution mutuelle des entreprises de travail temporaire) — dont le président est M. Michel Grunelius, gérant de Manpower-France, et chef de file des saisonniers de l'UNETT, — soit de prendre une assurance-caution à l'ASCOBATT (Association pour les banques et les entreprises de travail temporaire), soit encore de justifier, directement, d'une garantie suffisante pour couvrir les entreprises utilisatrices contre une défaillance de leurs fournisseurs.

● **Frère de Lille, la SILIC,** imprimante installée à La Madeleine, vient de déposer son bilan. Deux cent cinquante personnes vont perdre leur emploi. Il y a quelques mois, la société avait demandé à l'inspection du travail l'autorisation de licencier quatre-vingt-neuf personnes afin de supprimer les secteurs non rentables de l'entreprise. Cette fermeture est provoquée par la crise générale, mais aussi, selon la direction, par un impayé de 1 500 000 francs. La SILIC fabriquait surtout des catalogues de vente par correspondance, des magazines, des manuels scolaires. (Corresp.)

● **M. Beullac refuse une réunion tripartite.** — M. Christian Beullac, ministre du travail, a déclaré, le jeudi 26 janvier, à Amiens, qu'il refusait d'organiser la réunion tripartite (administration, patronat, syndicats) sur les problèmes de l'emploi, notamment sur l'emploi du chômage, demandée par M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. « Je ne fais pas de réunion de ce genre avec des gens qui ont un double langage », a déclaré le ministre. Je ne peux accepter de discuter qu'avec des gens qui cherchent la vérité.

Energie

● **M. James Schlesinger, secrétaire d'Etat à Washington,** le 26 janvier à Washington, que l'Arabie Saoudite allait accroître sa capacité de production pétrolière au début des années 80. M. Schlesinger, qui rentre de Ryad, a précisé que les 5 à 6 millions de barils par jour en 1983 et 1984 se augmenteraient à une capacité de 2 millions de barils supplémentaires par jour à la fin de la décennie. Actuellement, la capacité théorique de l'Arabie Saoudite est de 11,8 millions de barils par jour mais, en fait, elle ne dépasse guère 10 millions de barils. — (A.F.P.)

● **Diminution de 3 % de l'extraction charbonnière dans la C.E.E. en 1977.** — L'extraction charbonnière de la Communauté s'est élevée, en 1977, à un total de 240,37 millions de tonnes, contre 247,885 millions de tonnes, soit une baisse de 3 %. Cette diminution de la production s'observe dans tous les pays producteurs, notamment en République fédérale d'Allemagne, où elle atteint 5,3 %. Au Royaume-Uni, qui assure la moitié de la production communautaire, la baisse n'a été que de 1,2 %. — (A.F.P.)

● **Le Canada vient de lever son embargo sur la fourniture d'uranium au Japon.** Le Japon, qui achète environ 70 % de son uranium naturel au Canada, a accepté, dans un nouvel accord signé le 26 janvier, qu'Osaka exerce un contrôle sur les opérations d'enrichissement et de fabrication de combustibles nucléaires réalisées à partir de ce minerai. Le Canada avait déjà repris ses fournitures d'uranium à l'Europe après la signature, le 16 janvier, d'un nouvel accord de coopération nucléaire. — (A.F.P.)

Organisation internationale

● **Nouvelles contributions supplémentaires à l'O.I.T.** — Après le retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail et les difficultés financières qui s'ensuivent, plusieurs pays ont décidé d'accroître leur contribution : à l'Arabie Saoudite, à la Belgique, Chypre, l'Inde, le Luxembourg, les Philippines, le Venezuela, la Norvège, la Suède et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

(Publicité)

ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE

PRÉQUALIFICATION D'ENTREPRISES

< INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE LA REINE ALIA >

I. — Le gouvernement du Royaume Hachémite de Jordanie invite en avril, mai 1978, les entreprises intéressées à une préqualification pour la construction de l'Institut de Cardiologie de la Reine Alia, à Amman, Jordanie. La préqualification est ouverte aux sociétés et entreprises internationalement qualifiées et qui possèdent une grande expérience dans la construction d'immeubles, et plus particulièrement d'hôpitaux, ou à des entreprises internationalement qualifiées en association avec des entreprises jordaniennes de première classe sur la liste du Ministère des Travaux Publics.

II. — Les travaux comprennent un centre moderne de cardiologie, avec tous les équipements électriques et mécaniques requis, ainsi que l'équipement fixe, d'une surface de 12.500 m², ou de 100 lits, avec tous les services généraux associés.

III. — Les entreprises intéressées à la soumission d'une offre peuvent obtenir le Formulaire de Préqualification et les autres informations importantes auprès de la Direction des Services Médicaux Royaux à Amman. La demande doit être complétée en trois (3) copies, avec toutes autres informations importantes et adressée à :

Major-General Dr. Dawid ZARARNA
The Chairman of the Prequalification and Tendering Committee (Queen Alia Heart Institute)
Directorate, Royal Medical Services,
P.O. Box 100, Amman, Jordan.

Cette soumission devra être reçue avant le samedi 18 février 1978 à 12 heures.

IV. — Le gouvernement jordanien notifiera les entreprises préqualifiées pour le travail et leur fournira toutes les informations nécessaires à la préparation de l'appel d'offre. Les raisons du rejet des demandes de préqualifications ne seront pas communiquées.

ÉNERGIE

LES DIFFICULTÉS DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE EUROPÉENNE

Bruxelles propose une réduction ordonnée des capacités de raffinage et une limitation des importations

La Commission européenne semble décidée à prendre rapidement des initiatives concrètes pour restaurer la rentabilité de l'industrie du raffinage dans la Communauté. A court terme, elle entend favoriser la fermeture des raffineries excédentaires et empêcher la création de nouvelles unités de distillation. Elle estime aussi que pour les prochaines années les importations de produits raffinés devraient, grosso modo, être gelées à leur niveau actuel. Telles sont les grandes lignes d'un rapport présenté par M. Brunner, le commissaire

responsable au comité de l'énergie des Neuf, qui se réunira le 31 janvier à Bruxelles.

Elles vont dans le sens souhaité tant par certains Etats membres, telles l'Italie et la France, que par les cinq compagnies européennes (C.F.P., E.I.F.S.N.P.A., Veba, Eni, Pétréfina) qui, en octobre dernier, avaient adressé une lettre à la Commission pour attirer son attention sur le caractère de plus en plus préoccupant des pertes subies par l'industrie et, par conséquent, sur la nécessité d'agir.

M. Brunner connaît les réticences du Royaume-Uni et de l'Irlande à l'égard d'interventions communautaires dans ce secteur et n'a pas, apparemment, l'intention d'attendre indéfiniment que les Neuf aient trouvé un terrain d'entente. Après avoir entendu les observations du comité de l'énergie, il fera approuver — le cas échéant, amender — son programme d'action par la Commission et l'approuvera immédiatement, au moins pour ce qui est des dispositions (la plupart de celles qui sont envisagées) où la Commission détient des pouvoirs nécessaires.

Communautés européennes (Bruxelles). — C'est en mars 1977 que la Commission avait adressé aux Etats membres une « communication » sur les mesures à prendre pour restaurer la rentabilité de l'industrie du raffinage dans la C.E.E. Constatant que la capacité des unités de distillation dépassait sensiblement les besoins du marché, elle suggérait, d'une part, de fermer d'ici à 1980 les raffineries excédentaires, soit une capacité de production de 140 millions de tonnes, d'autre part, de s'engager à ne pas construire d'unités de distillation nouvelle. Ce document a été étudié au cours de trois sessions ministérielles successives (juin, octobre et décembre), mais sans résultat, surtout parce que les Anglais et les Irlandais se sont opposés à l'idée d'interdire la mise en place de raffineries nouvelles.

Les consultations engagées en 1977 par la Commission auprès des compagnies opérant dans la C.E.E. ont permis de constater qu'un effort appréciable avait été réalisé par l'industrie pour mieux adapter l'offre à la demande. En l'espace de quelques mois, des unités représentant une production de 80 millions de tonnes ont été fermées ou converties. La plupart des investissements projetés début 1977 (soit un total de 40 millions de tonnes) ont été stoppés.

Cette évolution, note-t-on à Bruxelles, est satisfaisante mais insuffisante, puisque, au prix actuel, l'industrie communautaire du raffinage perd en moyenne 5 dollars par tonne, soit un total de 2,5 milliards de dollars par an. M. Brunner juge nécessaire de revenir à la charge.

Pour le court terme, il est demandé aux entreprises de coœner un effort d'autodiscipline. Comment ? La Commission veut savoir (en fonction de ses prévisions sur l'évolution conjoncturelle) quel devra être, selon elle, le taux de progression (ou de régression) du faitement brut dans les raffineries de la C.E.E. au cours de l'année suivante. Chaque industriel sera invité à communiquer ses intentions de production à la Commission. Des consultations auront lieu ensuite entre la Commission et les entreprises afin de faire coïncider celles-ci avec le pourcentage indicatif défini par Bruxelles. Instaurant ainsi cette méthode, les services de M. Brunner indiquent qu'en 1978 l'accroissement, par rapport à 1977, des quantités de pétrole brut raffiné dans la C.E.E. devrait se situer aux environs de 2 %.

A moyen terme, la Commission reprend, en les actualisant, les deux propositions de sa communication de mars 1977.

1) Il est nécessaire de favoriser la « fermeture » des derniers 60 millions de tonnes excédentaires. Ce sera plus difficile que pour les

premiers 80 millions de tonnes, car, bien normalement, les industriels ont commencé par fermer les unités de production les plus anciennes.

La Commission manifeste l'intention de faciliter ou au moins de ne pas gêner des conversations entre les groupes industriels et les Etats membres, soit au sein de la Communauté, soit avec des Etats membres extérieurs. Dans son esprit, de telles conversations devraient permettre un partage raisonnable des sacrifices à réaliser. Il est à noter que, en l'état actuel de ses réflexions (contrairement à ce qu'elle a en tête pour les chantiers navals, la sidérurgie ou les fibres synthétiques), la Commission ne souhaite pas guider les industriels, offrir son arbitrage, mais seulement — formule plus libérale — créer un climat favorable à leur entente. Elle a précisé que les investissements ou communautaires (Fonds social et Fonds régional européens) pourraient être consentis en faveur des travailleurs touchés par les nouvelles fermetures.

Suspension de toute aide financière

2) Elle réaffirme que, sauf exception dûment justifiée, la construction de nouvelles unités de production doit être évitée. Comment s'en assurer ? Compte tenu des conditions du marché, de tels investissements ne seront pas entrepris s'ils ne bénéficient pas d'une aide financière. Il faut donc empêcher tout concours. La Commission a dit qu'elle n'autorisera pas jusqu'en 1980 d'aide communautaire directe (émanant par exemple du Fonds régional ou du Fonds social) et suggérera à la Banque européenne d'investissement de faire de même. En ce qui concerne les aides nationales, elle retient (certains le regretteront) une formulation plus prudente : elle « envisage » d'interdire jusqu'en 1980 toute aide d'Etat qui serait accordée pour la création ou l'extension d'unités de distillation (ce veto, s'il-elle est appliqué, s'appliquera aussi bien à des aides spécifiques au raffinage qu'à des aides « générales », par exemple à finalité régionale). Cependant, comme il illustre le cas de la sidérurgie, il n'y a pas d'assainissement interne possible, de retour à la rentabilité des entreprises, si l'on ne prend pas un minimum de précautions, aux frontières.

Le rapport propose qu'en 1978 les importations en provenance des pays tiers soient gelées au niveau atteint en 1977 (6 % de la consommation). En fait, dans l'esprit des auteurs, ce gel devrait être maintenu tant que l'effort de restructuration de l'industrie communautaire ne sera pas achevé. A moyen terme, lorsque

De notre correspondant

Le rapport aborde le problème des prix mais sans apporter d'éléments nouveaux. Il est confirmé qu'à compter du 1^{er} février, et pour six mois, les services de la commission vont vérifier les cotations de Rotterdam, c'est-à-dire contrôler si elles sont correctes. D'autre part, conformément à la proposition faite par les cinq compagnies européennes, la Commission poursuit la mise au point d'un système de barème des prix avec l'idée d'en généraliser l'usage à l'intérieur de la Communauté.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

Voiture sportive cherche partenaire pour grande évasion.

104 ZS Peugeot 1000 m départ arrêté en 36"

Consommation à vitesse stabilisée	104 ZS
à 90 km/h	6,8
à 120 km/h	9,1
en ville	8,5

Peugeot fait confiance à **Esso**

Ne laissez pas vos yeux se fatiguer

Les verres STUDIO T, nouvelle exclusivité Leroy, améliorent votre vue et reposent vos yeux. Existent dans toutes les puissances, en simple et double foyer, et s'adaptent sur toutes les montures.

LEROY OPTICIEN
104, Champs-Élysées, 147, rue de Rennes, 27, bd St-Michel
11, bd du Palais, 18, bd Haussmann, 127, Fg St-Antoine
158, rue de Lyon, 5, place des Terres, 30, bd Barbès

Voiture sobre gros compte en banque pas nécessaire.

104 GL Peugeot 6 litres d'ordinaire*

Consommation à vitesse stabilisée	104 GL
à 90 km/h	6,8
à 120 km/h	9,1
en ville	8,7

Peugeot fait confiance à **Esso**

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être **LA MAISON** que vous recherchez.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être **L'APPARTEMENT** que vous recherchez.

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE
DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES PROJETS
ET DES RÉALISATIONS HYDRAULIQUES

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La date limite des offres, en vue de l'exécution de la fourniture et la pose de l'ensemble des équipements électrique et électromécanique nécessaires aux seize (16) forages de la nappe de Bouteldja ainsi que des deux stations de pompage Bouteldja et Salines « ANNABA » fixée pour le 21 janvier 1978 est reportée au 15 février 1978 à 18 heures, terme de rigueur.

Voiture robuste et fidèle recherche relations durables.

104 Peugeot gamme de 6 modèles.

Modèle	GL	GL6	SL	ZL	ZS	ZA
Prix de base en francs au 4-07-77 (prix hors taxes 1978)	21100 F	22650 F	23700 F	21350 F	24400 F	29169 F

Peugeot fait confiance à **Esso**

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30
16 Rue de l'Atlas - PARIS XIX^e

Voiture accueillante souhaite vie familiale harmonieuse.

104 Peugeot 3 ou 5 portes.

Peugeot fait confiance à **Esso**

AGRICULTURE

Budgetaire

Vient de paraître

Un ouvrage qui permet de connaître toutes les règles de fond et de forme renforcées par les réformes intervenues de 1975 à 1977 qui conditionnent le droit de cons...

J. DELMAS

مكتبة من الأصل

حکومت الامم المتحدة

AGRICULTURE

ÉTRANGER

L'AVENIR DE LA FORÊT

Bonnes intentions et réalités budgétaires

« La forêt française représente à elle seule 50 % du patrimoine forestier européen. Il faut tout prix conserver cet avantage inestimable... »

Une gestion « patrimoniale »

« Les propositions, nombreuses, visent d'abord à renforcer le pouvoir forestier... »

« En outre, regrette l'insuffisance des liens entre les propriétaires forestiers et les industries utilisatrices... »

« Intentions louables, mais coûteuses hélas ! Seront-elles pour une fois suivies d'effet ? »

YERONIQUE MAURUS.

La Zambie malade du cuivre et de mauvaise gestion

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — « Faute de décisions rapides et énergiques, nous périrons. Notre nation s'effondrera... »

« Quelques exemples témoignent de l'ampleur de la crise. A Lusaka, la capitale, l'annonce que le gouvernement ne subventionnera plus l'achat ou l'importation de plusieurs produits de première nécessité... »

Au bord de la faillite

« Autre casse-tête : les autorités du port zambien de Dar-es-Salaam ont fait savoir que celui-ci ne pouvait plus fonctionner normalement... »

En décembre, selon des sources

« Plus récemment, les deux quotidiens de langue anglaise de Lusaka, le Zambia Daily Mail et le Times of Zambia, ont annoncé de parallèle fanie de pouvoir importer des produits chimiques... »

« sont évalués à 1 million de tonnes environ, et la peur d'une relance de l'inflation mondiale contribue à maintenir les prix à un niveau bas... »

« Le marasme général de l'économie décourage les investissements étrangers... »

J.-C. POMONTI.

EUROPÉENNE

capacités de raffinage

M. Brunner connaît les réactions de l'industrie pétrolière... Les dispositions prises par la Commission...

Fe robuste et fidèle cherche des durables

Peugeot de 6 modèles.

le-meuble 208 100

boiture vieillissante souhaite familiale monieuse

4 Peugeot 3 ou 5 portes.

Alstom-Atlantique Thomson-C.S.F. viennent de conclure un accord dans le domaine des semi-conducteurs...

M. José Bidégain entre dans le groupe B.S.N.-Gervais-Danone comme directeur du département flaconnage...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include various financial instruments and their rates.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: M., L., S., C., F., Transp. Rows show interest rates for different currencies and terms.

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire de devises...

Advertisement for J.P. FORGET PERMIS DE CONSTRUIRE. Includes text about construction permits and contact information for J. DELMAS.

La Floride Cet hiver, l'été est à 2834^F de Paris.

Large advertisement for National Airlines featuring images of a tropical beach, a sailboat, and a person relaxing. Text describes the Florida winter experience.

National Airlines Contactez votre agent de voyages ou National Airlines, 102, Champs-Élysées, 75008 Paris (563.17.66 - 256.25.77 - 225.64.75).

TRANSPORTS

LES PROJETS DE L'ACHETEUR DU «FRANCE»

La C.G.M. prendrait une participation d'environ 25 % dans le capital de la Compagnie maritime franco-saoudienne

La Compagnie générale maritime (C.G.M.) prendrait une participation de 25 à 30 % dans le capital de la Compagnie maritime franco-saoudienne, dont M. Abram Ojfeh, président et propriétaire de Tag Group, avait évoqué la création dans l'entretien qu'il nous avait accordé (le Monde daté 22-23 janvier).

De son côté, la Société des hôtels Méridien se félicite du soutien que promet de lui apporter l'acheteur de France pour l'aider à mieux résister à la concurrence des chaînes américaines. En revanche, l'idée de l'homme d'affaires saoudien de créer en France une grande compagnie aérienne régionale paraît discutable à beaucoup de transporteurs qui, bien qu'à la recherche de capitaux, tiennent néanmoins à conserver leur indépendance.

On indique à la C.G.M. que la participation du groupe public français au capital de la future compagnie maritime franco-saoudienne sera mémorable: elle pourrait tourner autour de 25 à 30 %. A priori — mais des études sont en cours — les bateaux de cette compagnie desserviraient la ligne Europe-Troche-Orient.

On rappelle, d'autre part, à la C.G.M. que sa filiale havraise, spécialisée dans la réparation navale, la COGER, a mis au point et développé plusieurs systèmes de mise à froid des conteneurs auxquels M. Ojfeh s'est intéressé lors d'une récente visite au Havre. Ce dernier aurait d'acheter une certaine de ces conteneurs frigorifiques autonomes pour acheminer des denrées périssables vers les pays du Proche-Orient.

Pas de second Air Inter

On souligne à la direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) que les compagnies régionales manquent cruellement de capitaux. L'interdiction de Tag Group a déjà facilité la remise à flot de Air Alpes, fait-on remarquer. « Rien n'intéresse, à l'avenir, à des investissements étrangers, notamment saoudiens, de voler au secours d'autres compagnies régionales ».

« Au strict plan de la rentabilité, la création d'une grande compagnie régionale serait bénéfique dans la mesure où elle permettrait d'évidentes économies de coûts », indique M. Jacques Bachelet, secrétaire général du Comité des transporteurs aériens régionaux (CTAR). Il est à craindre, en revanche, qu'une telle concentration ne serve mal les intérêts des collectivités locales. A son avis, « les petites compagnies sont souvent mieux à même de répondre aux besoins particuliers d'une ville ou d'une chambre de commerce ».

ENVIRONNEMENT

B.B., LES PHOQUES ET L'EUROPE

Le débat sur la protection de la laune sauge devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a offert à Mme Brigitte Bardot, qui milite pour cette cause et qui était présente dans la tribune d'honneur, une victoire morale. L'Assemblée a invité tous les pays membres à boycotter le vente des peaux de bébés phoques. Elle a demandé aux pays directement intéressés par cette chasse, le Danemark et le Groenland, de suspendre pendant deux ans ou moins toute autorisation de chasse au Groenland et de fixer pour l'avenir des quotas très stricts afin d'assurer la survie de l'espèce.

Tandis que la plupart des orateurs se prononçaient en faveur du rapport, les représentants des pays scandinaves s'insurgeaient contre l'aspect spectaculaire du débat et estimèrent la séance indigne du Conseil, qu'il ne faut pas transformer en cirque de démonstration émotionnelle.

Une attitude des droits de l'animal. — L'année mondiale des droits de l'animal a été officiellement ouverte le 26 janvier, à Bruxelles, par le professeur Georges Heusa, président de la Ligue internationale des droits de l'animal, en présence de représentants des différentes ligues nationales venues d'Europe, de l'Inde ou du Canada. Diverses manifestations sont prévues, notamment la remise officielle, le 15 octobre 1978, à l'UNESCO de la déclaration universelle des droits des animaux.

Près de 500 kilomètres d'autoroute seront mis en service cette année

En 1978, 476 kilomètres d'autoroute seront mis en service, a annoncé M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation routière, au ministère de l'équipement, le jeudi 26 janvier. Il s'agit notamment des liaisons entre Nice-Le Paillon et La Turbie-Ouest (sur la Côte d'Azur), Châteauneuf-le-Rouge - Pas-de-Trois (Bouches-du-Rhône), Biarritz - Bayonne-Sud (Pyrénées-Atlantiques), Anney-Sud - Anney-Nord (Haute-Savoie), Fontchabaz - Chambéry-Sud (Savoie), Narbonne - Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Sechin - Besançon-Ouest (Doubs), Besançon-Ouest-Gendry (Jura), La Ferté-Bernard - Le Mans (Sarthe), Clermont-Ferrand - Thiers (Puy-de-Dôme), Langon - Marmande (Lot-et-Garonne), Marmande - La Ferté-Bernard (Sarthe), Villeneuve - La Ferté-Bernard (Sarthe), Carcassonne - Narbonne (Aude), Ascq-Orchies (Nord).

Ces mises en service permettront d'améliorer le réseau autoroutier dans l'Ouest et le Sud-Ouest, et de moderniser l'axe Belgique-Espagne où se produisent l'état des embouteillages. A la fin de l'année 1977, le réseau autoroutier atteignait 4 300 kilomètres, soit le double du réseau de 1972. Il assurait 12 % du trafic et les passages ont rapporté 2,3 milliards de francs.

Sur le réseau routier, deux cents « points noirs » ont été supprimés en 1977, quarante déviations d'agglomérations ont été mises en service. D'autre part, 1 370 kilomètres de voie ont fait l'objet de renforcement coordonné et 1 400 kilomètres de routes ont reçu un équipement complet de sécurité. Ces efforts visent à l'amélioration du réseau seront poursuivis cette année.

D'autre part, deux réformes vont entrer en vigueur: la numérotation des routes nationales et le calcul de la puissance administrative des véhicules particuliers. Ces réformes visent à améliorer le trafic des véhicules particuliers réglementés par la circulaire du 23 décembre 1977 devant permettre de réaliser des économies d'énergie.

RÉGIONS

Ile-de-France

HUIT PISTES POUR LES «PLANCHEURS»

La brochure dans laquelle le maire de Paris fait le point sur son «plan» et ses «perspectives» donne les indications suivantes sur les emplacements qui seront réservés dans la capitale aux seuls adeptes de la «planche à roulettes».

Il a été décidé de mettre à la disposition des «plancheurs» un certain nombre d'emplacements, et cela immédiatement: une piste déjà aménagée dans le 14^e arrondissement (quai de la Seine, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 19^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 10^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 17^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 18^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 20^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 12^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille) ; une piste dans le 13^e arrondissement (avenue de la République, entre le pont de la Concorde et le pont de la Bastille).

Les «tireurs» à Vincennes. — La Ville de Paris a mis à la disposition de la Fédération française de tir le stand militaire de Vincennes. Il permettra des tirs jusqu'à 200 mètres. Le stand sera ouvert au public en juillet prochain.

LES NOUVELLES COURBES DU BRUIT DE L'AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE

La vallée de Montmorency épargnée

Les nouvelles courbes de bruit de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (Val-d'Oise) ont été rendues publiques le jeudi 26 janvier. Les avions décollant ou atterrissant sur la piste numéro un épargneront désormais la vallée de Montmorency et les communes de la vallée de France en empruntant l'itinéraire Bouqueval-Plessis-Gassot, le Mesnil-Aubry. En revanche l'axe d'accès à la piste numéro deux surplombe toujours l'hôpital de Gonesse et de Sarcelles.

Le comité de défense des riverains de l'aéroport s'étonne que, contrairement aux vœux du conseil général et aux promesses qui ont été faites par la direction de la navigation aérienne, la piste numéro deux ne subit aucune modification de trajectoire. D'autre part, le comité conteste les délimitations des zones de bruit.

La publication de ces courbes va permettre à la préfecture du Val-d'Oise de débiter les plans d'occupation des sols et de libérer les permis de construire dans les zones autorisées.

Rhône-Alpes

En 1978

PRIORITÉ AUX ROUTES ET A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le budget de Rhône-Alpes pour 1978 sera de 381 millions de francs, a décidé, le 26 janvier, le conseil régional, qui a voté une augmentation de 18 % par rapport à 1977. Bien qu'il ait contribué pour une part à ces dépenses en obtenant l'inscription d'une aide de 1 million de francs en faveur de l'ardèche, ministère après les abondantes chutes de neige, les conseillers communistes ont refusé de voter le budget, manifestant leur opposition aux transferts de charges, à la nature des recettes proposées et, selon eux, à l'absence de véritable démocratie régionale.

Les socialistes, après avoir fait connaître que « ce budget ne les satisfaisait pas globalement parce que les choix sont faits de façon subjective plus qu'un examen du fond », ont refusé de participer au vote.

Le budget de Rhône-Alpes a été adopté en définitive par 51 voix pour et 19 contre. La fiscalité par habitant passe de 33 F à près de 40 F cette année.

Les principales dotations budgétaires ont été affectées au réseau routier (48 millions de francs), aux établissements d'enseignement professionnel (43 millions), aux hôpitaux (31 millions), aux collectivités locales (27 millions). L'ensemble des avances remboursables accordées aux P.T.T. s'élevait en cinq ans à 130 millions de francs, aux actions en faveur de l'emploi dans la région et de l'économie régionale (17,5 millions).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRÉTABAIL - SICOMI

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicom, réuni le 24 janvier, a analysé la situation financière de la société au 31 décembre 1977 et constaté que les encours nets de l'exercice de 1 022 millions de francs étaient entièrement financés pour environ 755 millions de francs par le capital, les réserves, les provisions et le résultat et pour le solde par des lignes de crédit à plus d'un an qui ont été consolidées au cours de l'année 1977, dans d'excellentes conditions. Etant donné les prévisions qui peuvent être raisonnablement faites, le conseil a estimé qu'il n'est pas nécessaire de solliciter au cours de l'exercice 1978 des fonds propres et que le dividende était affecté à l'insuffisance relative de l'exercice.

Aussi, le conseil a-t-il décidé de convoquer pour le 16 mars une assemblée générale extraordinaire afin de décider d'autoriser à procéder à la réduction du capital de la société, à hauteur de 25 %, par une offre de rachat de ses propres actions, soit de leur annulation. Les autorisations administratives nécessaires ayant été au préalable obtenues, le capital social serait réduit de cinq cent trois mille huit cent soixante-seize actions et ramené en nominal à 503 989 000 francs à 378 000 000 francs.

Le prix d'achat offert, après déduction du coupon d'intérêt, sera de l'ordre de 36 francs, soit de 320 francs, soit presque exactement le montant de la situation nette par action au 31 décembre 1977 après répartition.

Les comptes de cet exercice seront examinés le 29 mars par le conseil d'administration et soumis à l'approbation d'une assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 17 mai.

La période de rachat durera environ un mois et commencera le 15 mai, après la mise en paiement de dividende de l'exercice 1977, date à laquelle les deux catégories d'actions existant aujourd'hui seront entièrement assimilées. Chaque actionnaire recevra bien entendu tout à fait libre, soit d'opter pour le rachat de ses titres, soit de se réserver le droit de conserver un nombre de titres correspondant à la part de son action dans le capital de la société. Pour ce qui est des actions appartenant à des personnes physiques, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire. Pour les personnes physiques, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat (320 francs) et leur prix d'acquisition. Et ce dernier sera supérieur à la valeur d'achat de 107 francs environ, ce qui représente un gain de 313 francs par action (soit 31,3 %).

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est égal ou inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est inférieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

Soit le prix d'achat et la valeur d'apport, si leur prix d'acquisition est supérieur à cette dernière. Dans ce cas, le rachat sera effectué à concurrence du nombre exact d'actions possédées par l'actionnaire.

LES MARCHÉS
LONDRES

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RENFORCE SA PRÉSENCE EN ALLEMAGNE

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, et M. Frédéric Rauch, président de la Société générale allemande de banque, qui l'accompagne, viennent d'effectuer un voyage de trois jours en R.F.A. en cours duquel ils ont eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnalités allemandes du monde industriel et financier.

A l'issue de ce voyage, Son Excellence l'ambassadeur de France à Bonn, M. Jean-Pierre Brunet, a présidé, le 26 janvier 1978, la réception donnée à l'occasion de l'inauguration de la succursale de Francfort de la Société générale.

Déjà présente en Allemagne depuis quatre-vingt-dix ans, au travers de sa filiale, la Société générale allemande de banque, qui exploite un réseau de deux agences, la Société générale a décidé de renforcer son réseau en créant la succursale de Francfort afin de renforcer les moyens d'actions du groupe et de mettre à la disposition de ses clients allemands son réseau international ainsi que ses services spécialisés d'ingénierie financière.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU GRAND HOTEL

M. Georges Mosé est vice-président directeur général de la Société nouvelle du Grand Hôtel qui a été créée à Paris les hôtels Maricourt, Prince de Galles, Grand Hôtel et Café de la Paix.

Les résultats de l'exploitation de 1977 ont été très satisfaisants. Le chiffre d'affaires a augmenté de 10 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

En 1977, le chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe était en augmentation de 30 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976. Le résultat net a augmenté de 20 % par rapport à 1976.

مكتبة من الأصل

Handwritten text at the top center of the page.

CIERS DES SOCIÉTÉS
TABAIL - SICOMI

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 JANVIER

L'amélioration se poursuit
Baisse de l'or
Un mouvement de bascule très caractéristique a été observé jeudi à la Bourse de Paris : les cours de l'or ont nettement rétrogradé...

LONDRES

Le marché est toujours déprimé, et les investisseurs continuent à se replier. Les mines d'or sont inchangées.

NEW-YORK

Rechute
Le climat s'est de nouveau dégradé jeudi Wall Street. Les cours ont reculé et l'indice Dow Jones qui était parvenu à se maintenir...

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Index Name, Value. Includes Cote des Agences de Change, Ind. Général, etc.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.I.A.S. - OREAN - Le bénéfice net réalisé en 1977 est élevé à 3,7 millions de francs (dont 2,8 millions de plus-values à long terme)...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with 2 columns: Date, Rate. Shows exchange rates for 26/1 and 27/1.

VALEURS

Main financial table with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, etc. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS - 26 JANVIER - COMPTANT

Table of stock prices for the Paris stock exchange on Jan 26, categorized by sector.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market data, including various contracts and their prices.

Table of futures market data, including various contracts and their prices.

Vertical text on the left margin, possibly an advertisement or sidebar.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and related financial data.

Vertical text on the left margin, possibly an advertisement or sidebar.

